Demain: Beau et doux

Le Droit

LE QUOTIDIEN FRANÇAIS DE LA CAPITALE DU CANADA

Dernière heure page 9

35e année No 248 — OTTAWA, LE LUNDI 27 OCTOBRE 1947 — L'exemplaire: 3 sous

LE SENAT
G-354-1 JANV 48
OTTAWA ONT

DE GAULLE VEUT UNE ÉLECTION



●**Le président Vincent Auriol**, de France, au moment où il dépose son bulletin aux récentes élections municipales françaises. A droite, on voit le général Charles de Gaulle déposant également son bulletin. On sait que le général de Gaulle, avec son programme anticommuniste, dirige le parti du R.P.F., qui a capté 40 pour 100 du vote populaire.

Il réclame une revision du régime électoral; une défaite communiste

Les radicaux-socialistes ont l'avance dans la seconde phase des élections municipales — La CGT confère sur la grève — Crise ministérielle imminente

PARIS (PA) — Le général Charles de Gaulle a réclamé aujourd'hui la dissolution de l'Assemblée nationale et de nouvelles élections; cette demande fut vivement attaquée par les communistes qui accusent le général de chercher à établir "une dictature réactionnaire".

De Gaulle affirma que les résultats des élections municipales, qui débutèrent dimanche dernier et furent complétées, hier, prouvent que le Parlement ne représente plus le peuple. Il veut de nouvelles lois électorales permettant à la législature nationale d'obtenir "une majorité cohérente".

Des rapports incomplets des élections qui eurent lieu, hier, dans les villes et villages, démontrent que les socialistes et les radicaux socialistes sont en majorité dans les villages, malgré les triomphes remportés par le Ras-

(Suite à la page 15, col. 4)

La Russie retire ses accusations contre les E.-U.

LAKE SUCCESS (PA) — La proposition présentée par les Russes concernant la "propagande de guerre" a été rejetée aujourd'hui à l'Assemblée des Nations Unies, après que le bloc soviétique, dans un compromis de la dernière minute, eut retiré l'accusation portant sur la "propagande de guerre" par les Etats-Unis, la Grèce et la Turquie.

Le Comité politique, formé de représentants de 57 puissances, rejeta vivement chacun des quatre points avancés dans la résolution des Soviets, ce qui valut le rejet complet de la proposition.

Le Comité passa alors à une nouvelle résolution concernant la "propagande de paix" soumise

(Suite à la page 15, col. 5)

Scission dans la clandestinité juive

JERUSALEM (PA) — On prévoit aujourd'hui que les deux principaux groupes clandestins juifs en Palestine en viendront bientôt au fait, au moment où l'extrémiste Irgun Zvai Leumi accuse le groupe plus modéré Hagana de prendre les armes "contre son propre peuple".

Cette accusation de la part d'Irgun a été portée dans une émission radiophonique d'un poste secret après une fin de semaine qui

(Suite à la page 9, col. 8)

Vaste campagne pour l'U. de M.

MONTREAL (PC) — Le chancelier de l'Université de Montréal Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de la métropole, a inauguré ce matin, une vaste campagne en vue d'obtenir les fonds nécessaires au parachèvement des immeubles universitaires sur le flanc du Mont-Royal. L'objectif a été fixé à $11,000,000.



●**Les gardes-feu** sont à l'affut ces jours-ci, alors qu'une soixantaine de feux de forêt font rage dans le nord de l'Ontario où la situation, dit-on, est grave. La vignette montre le chef garde-feu U. K. Telfer surveillant un feu qui a rasé 400 acres de forêt entre Coniston et Garson.

Le chef de l'opposition s'est enfui de Varsovie

Les communistes s'empressent de régir son parti

Par Larry ALLEN

VARSOVIE (PA) — Un porte-parole du gouvernement mande que l'on fait actuellement enquête pour savoir de quelle façon Stanislaw Mikolajczyk, chef de l'opposition du parti agraire polonais, s'est enfui de son pays.

Le porte-parole a confirmé la nouvelle de l'évasion de Mikolajczyk. Les allées et venues de ce dernier sont un mystère.

On fait enquête afin de savoir s'il y eut de la négligence de la part des gardes de la frontière ou des agences de sécurité, négligen-

(Suite à la page 15, col. 3)

Vastes recherches dans l'Alaska-Sud

JUNEAU (Alaska) (PA)—Dans tout le sud de l'Alaska, on a organisé aujourd'hui de vastes recherches dans le but de retrouver un aérobus de la Pan-American Airways disparu avec dix-huit personnes à bord, près de Ketchikan.

Les nuages de pluie s'amoncellent rapidement et menacent de retarder l'envolée de plusieurs douzaines d'avions envoyés à la recherche du DC-4.

Le bureau météorologique annonce encore des vents violents qui perdront de leur vélocité, toutefois, au cours de la journée.

L'avion, qui ne transportait que treize passagers, dont un enfant, et cinq membres d'équipage, est disparu, dimanche, après avoir signalé sa position à 1h.44, à l'aéroport d'Annette. Le message disait qu'une atterrissage, au moyen d'instruments, n'était pas possible.

L'aéroport enregistrait alors des vents d'une vitesse de quarante milles à l'heure. Les vents augmentèrent rapidement et, vers 9h.30, ils atteignaient 63 milles.

On croit que le pilote, la capitaine A. N. Monsen, 47 ans, de Juneau, a réussi à surmonter la tempête et à conduire l'avion en lieu sûr. Monsen était le meilleur pilote d'Alaska avant de se join-

(Suite à la page 15, col. 4)

Londres offre le refuge à Mikolajczyk

LONDRES (PA) — Le gouvernement britannique a promis d'accorder un refuge à Stanislaw Mikolajszyk, chef de l'opposition polonaise qui a disparu de son pays. Les adjoints de ce dernier ont affirmé qu'il est sain et sauf à l'étranger.

C. P. Mayhew, sous-secrétaire aux Affaires étrangères, a déclaré à la Chambre des communes que le gouvernement anglais poursuivrait "sûrement" sa politique de

(Suite a la page 15, col. 2)

Ordre du jour aux N. U.

LAKE SUCCESS (PA) — Voici le programme des Nations Unies, aujourd'hui:

11 h. ce matin: réunion du comité politique de l'Assemblée, pour voter sur la résolution russe au sujet de la propagande de guerre; séances des comités économique et budgétaire et des sous-comités sur la Palestine, juridique et politique.

3 h. cet après-midi: débat sur le cas indonésien, au Conseil de Sécurité, séances des comités économique et budgétaire, et des sous-comités sur la Palestine, juridique et social.

Un avion s'écrase sur un mont grec: 44 morts

Il s'agit d'un appareil des lignes suédoises

ATHENES (PA)—Un avion de transport suédois, qu'on dit avoir à son bord 43 personnes, s'est écrasé hier soir sur le mont Hymettos et tous les passagers sont morts.

L'avion était en route d'Istamboul à Athènes. Des personnes qui ont visité le lieu du sinistre disent que les corps et des pièces de l'avion sont éparpillés sur une superficie de 500 verges.

Le gérant du service de transport suédois en Grèce a révélé que la liste des passagers contenait 36

(Suite à la page 15, col. 6)

Suspect appréhendé peu après un vol

TORONTO (PC) — En suivant des traces de sang à partir d'un restaurant de la basse-ville à Toronto jusqu'à une maison de pension, la sûreté a arrêté aujourd'hui John McMullen, 27 ans, qu'elle détient sous l'accusation de tentative de vol à main armée.

McMullen fut conduit au poste moins de 15 minutes après que deux bandits masqués furent chassés du café New London après une bataille en règle avec les employés du restaurant.

Pendant que la sûreté recherche un second individu, des détectives ont interrogé McMullen au sujet de semblables tentatives de vol de la part des bandits à masques noirs. Lundi dernier, des bandits armés ont enfermé dans un frigidaire le gardien de la taverne Rosticceria de la rue Younge, enfoncé le coffre-fort de l'établissement et se sont enfuis avec une somme de $5,500.

McMullen fut conduit à l'hôpital par la police et l'on dit que son état est critique par suite de la perte de sang causée par des blessures souffertes durant l'échauffourée avec les employés du restaurant dont le propriétaire, Peter Eng, est également souffrant dans le même hôpital. Eng a déclaré que ses blessures ont été causées par des coups de bouteille à lait qu'il a reçus sur la tête

(Suite à la page 9, col. 8)

En tout, 68 morts dans trois tragédies

NEW-YORK (PC) — Trois accidents d'aviation ont causé la perte de 68 personnes en fin de semaine.

Des aviateurs survolant les débris d'un transport suédois qui s'est écrasé sur le Mont Hymette, au sud-est d'Athènes, Grèce, dimanche soir, croient que personne n'a survécu au désastre. L'avion transportait 36 passagers et un équipage de huit hommes, venait d'Istamboul et se dirigeait vers Athènes.

De lourds nuages ont empêché des recherches pour retrouver un avion des Pan American Airways qui a disparu durant une duro

(Suite à la page 15, col. 6)

Le feu fait rage près Coaticook

COATICOOK (PC) — Quatre cents volontaires, aidés de gardes-feu combattent aujourd'hui les flammes qui menacent la forêt entre Coaticook, ville des Cantons de l'est, et la frontière du Vermont.

Le fait qui fait rage en Dixiville et Stanhope, à environ sept milles au sud d'ici, s'avance sur un front de trois milles et a déjà couvert une superficie de trois miles carrés, soit trois fois celle d'hier. Plusieurs maisons de ferme se trouvent sur le sentier des flammes.

Incendie rue Bank

Le feu consume l'édifice Dominion, causant des pertes s'élevant à $50,000.

Un incendie dont on ignore encore l'origine a causé des dommages évalués à environ $50,000 à l'édifice Dominion situé sur la rue Bank, près de la rue Somerset. L'incendie a été découvert quelques minutes après minuit par un constable de faction à l'intersection des rues Bank et Somerset, qui a déclaré avoir vu sortir deux personnes de l'édifice à 11h.15. Mlle Shirley Granger, 17 ans, demeurant sur la rue Somerset ouest, a déclaré qu'elle avait été éveillée par le bruit que faisaient les flammes et qu'elle avait éveillé les autres personnes demeurant dans le même logis qu'elle.

Les flammes ont pris naissance à l'arrière de la pharmacie Coulter, et M. Gray Burnett, chef des pompiers, a déclaré que les produits chimiques qui s'y trouvaient étaient responsables de la difficulté avec laquelle les pompiers étaient parvenus à maîtriser les flammes. Quatre membres du service des incendies ont dû recevoir les premiers soins sur la scène du sinistre. Joe Foster, du poste no 1, Sam Savory, du poste no 2, Jim Butler, du poste no 6, et un autre pompier qui n'a pu être identifié, ont suffert de la fumée. Les deux derniers pompiers souffraient de plus de coupures aux mains.

Une fumée âcre et épaisse couvrait toute la région de l'incendie, et les pompiers ont dû porter des masques pour combattre les flammes. Dix boyaux d'arrosage ont versé des tonnes d'eau avant que les pompiers aient pu maîtriser les flammes. Il a fallu les efforts concertés des pompiers de six postes pendant une heure pour

(Suite à la page 15, col. 2)

Seize morts violentes en fin de semaine dans l'Est

Les tragédies de la route font à elles seules douze pertes de vie — L'Ontario frappé

(Presse Canadienne)

Les accidents survenus dans l'est du Canada en fin de semaine ont occasionné 16 morts dont le plus grand nombre ont été causés par les accidents de la route. C'est la province d'Ontario qui a le plus souffert sous ce rapport, soit dix pertes de vie.

Quatre personnes ont été tuées dans les Maritimes et deux dans la province de Québec. Douze personnes ont perdu la vie dans des accidents de voirie, deux dans des accidents de chasse, une par noyade et une par le gaz.

Deux fillettes, enfants de M. et Mme Roy Mitchell, ont perdu la vie lorsque l'automobile dans laquelle elles avaient pris place avec leurs parents fut frappée par un rapide près d'Exford Junction, N.-E. Les parents et une jeune soeur s'en sont tirés indemnes.

Les autres pertes de vie dans des accidents de la route sont: Bernard Gee, 31, de Kintore, N.-B.; Mme Catherine Wigglesworth, 73, de London, Ont.; Melvin Neilson, 57, de Glenworth, Ont.; Claude Morin, 9 ans, Québec; Raoul Paradis, 58, Kearns, Ont.; Mme Leslie Moffat, Holland Landing, Ont.; Denise Ryan, 10, d'Orillia, Ont.; Lynton Hyde, 47, de Shakespeare, Ont.; et Frank Wesley, 40, de Stratford, Ont.

(Suite a la page 15, col. 1)

On siège le soir, à Toronto, pour en avoir plus vite fini

Quatre projets de loi ouvriers-progressistes ou CCF ont été rejeté jusqu'ici

TORONTO (PC) — La Législature d'Ontario tient aujourd'hui sa première séance du soir en vue de hâter le travail et de terminer la session à la fin de la semaine.

L'ajournement à la fin de cette semaine dépendra nécessairement du temps qui sera consacré à l'étude de mesures non-gouvernementales, comme aussi au zèle que les partis de l'opposition manifesteront contre l'adoption de certaines mesures officielles.

Depuis la reprise de la session, mercredi dernier, les députés de la CCF et du parti ouvrier-progressiste ont parlé longuement à l'appui de leurs propres projets de loi, obligeant la Chambre à la mise aux voix sur ces derniers. Les conservateurs progressistes détenant 66 des 90 sièges, il est facile à prévoir que les mesures oppositionnistes qui ne sont pas du goût du gouvernement auront de la difficulté à réussir à la mise aux voix.

Jusqu'à date quatre bills proposés par les ouvriers-progressis-

(Suite à la page 15, col. 6)

Le vent attise les feux du Maine; la police a arrêté deux suspects

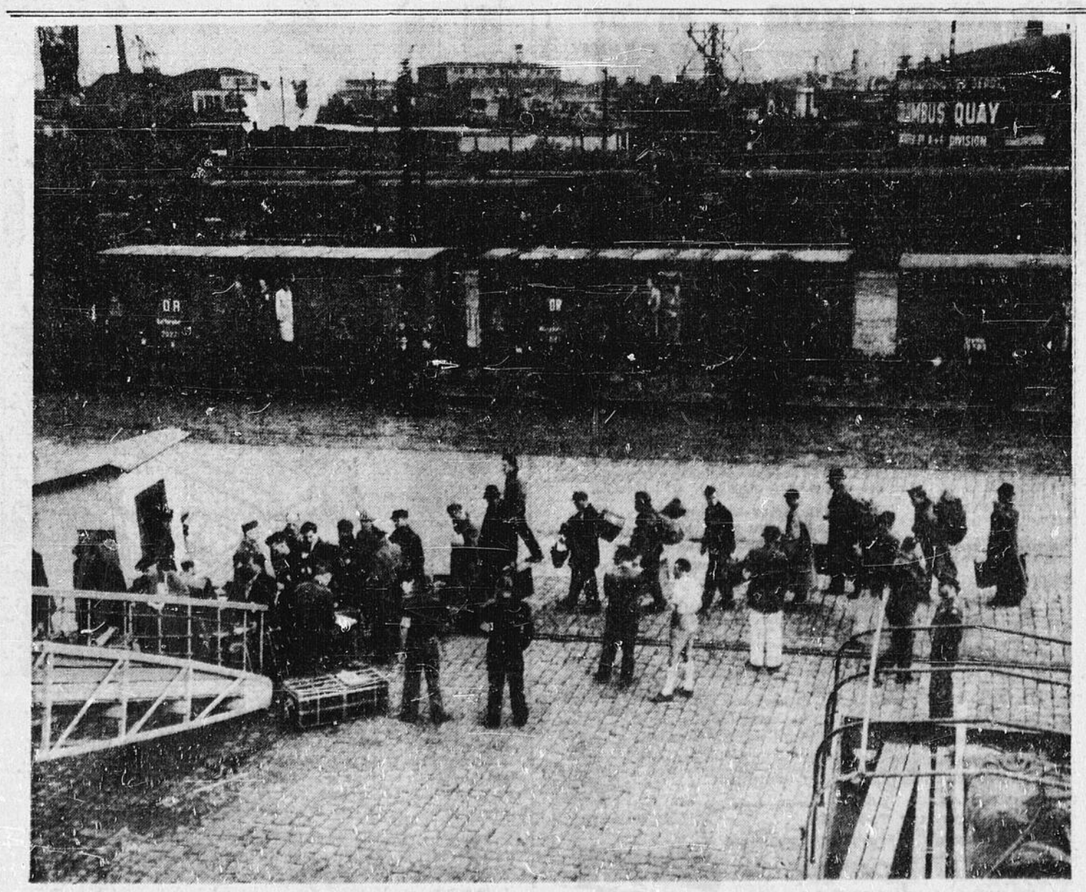
Au moins trois feux de forêt seraient l'oeuvre d'incendiaires — On réintègre Bar Harbor

PORTLAND (Maine) (PA) — Le nombre de morts dus aux feux de forêt qui ont causé des dégâts qu'on estime à 32 millions dans la Nouvelle-Angleterre seulement, est monté à 22 aujourd'hui au moment où des gardes-feu épuisés, mais tenant en freins les pires flammes reçurent l'avertissement disant que les vents qui s'élèvent augmenteront la furie des éléments destructeurs.

Pendant que les réfugiés commencèrent à rentrer chez eux à certains endroits, la Croix-Rouge inscrivit deux nouvelles mortalités à la liste des morts dus au feu dans l'état du Maine, ce qui porte à 15 le nombre des pertes de vie dans cet état. Quatre autres sont morts dans l'état du Massachusetts et le Connecticut, et trois autres dans le Michigan.

Pour la première fois en une

(Suite à la page 9, col. 8)



●**Des fourgons remplis** d'Européens sans foyers qui, sortis des camps de déportés, sont examinés à Bremerhaven, Allemagne, par des agents du gouvernement canadien. Ceux qui ont été choisis sont en route pour le Canada où ils seront employés comme bûcherons ou domestiques. Le fort groupe subit l'inspection et franchit la passerelle d'embarquement du vaisseau **General M. B. Stewart**.

Les disettes, la crise du dollar peuvent mener au chaos mondial

C'est ce qu'affirme un rapport du Conseil international des Vivres — Grave déclin de production

Par Ovid MARTIN

WASHINGTON (PA) — Un rapport du Conseil international des Vivres dit que le double problème des vivres et de la crise du dollar peut conduire "à un écroulement économique général, sinon au chaos".

La production mondiale sera, cette année, inférieure à celle de l'an dernier et beaucoup moindre qu'avant la guerre. Le rapport dit que le déclin est grave puisqu'il y a présentement plus de 200,000,000, ou 8%, de gens à nourrir de plus qu'avant la guerre.

Les approvisionnements de vivres, per capita, seront cette année de 2 à 3% de moins que l'an dernier et de près de 10% de moins qu'avant 1939.

Il souligne cependant que le changement dans le niveau de la consommation n'est pas uniforme. La production dans divers pays varie de 30% au-dessous à 15% au-dessus du niveau.

Le Dr D. A. Fitzgerald, secrétaire général du Conseil et auteur du rapport, a déclaré que la con-

(Suite à la page 15, col. 8)

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Le Droit

Fondé le 27 mars 1913

Journal totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie et indépendant en politique

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES
TELEPHONES: OTTAWA 3-4061, HULL 2-7884, CKCH 2-1701.
Services télégraphiques: PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE.
Abonné à la NCWC et à CIP

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.
Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.
"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

LUNDI, 27 OCTOBRE 1947

Entre tout et rien

Selon M. Abbott, ministre fédéral des Finances, il faut, dans le domaine des prix, tout contrôler ou ne rien contrôler du tout. Sa théorie s'inspire d'un pur absolutisme. Entre ces deux extrêmes que sont, en la matière, l'étatisme et le libéralisme économique, il peut, il doit y avoir un certain raisonnable milieu. Une simple petite phrase de la lettre que la C.T.C.C. vient de faire parvenir à M. Mitchell, ministre fédéral du Travail, justement pour demander le rétablissement immédiat des contrôles sur les prix, jette une bonne lumière sur la situation.

Nous sommes en démocratie. La loi qui régit l'économie sous ce régime est celle de l'offre et de la demande, autrement dit le libéralisme économique. Cette règle est présumée, en temps normal, pourvoir à un juste équilibre entre la production et la consommation. C'est-à-dire la production est telle, grâce à une légitime concurrence entre les producteurs, qu'elle satisfasse tous les besoins du marché ou de la consommation, et l'acheteur ou le consommateur paye un prix convenable. Si les produits étaient trop chers, ils se vendraient moins et il en resterait une quantité plus ou moins considérable dans les entrepôts des industriels et des manufacturiers, ce qui ne ferait l'affaire de personne. Des prix trop bas paralyseraient également la production. Il faut donc que le producteur vende à un prix convenable, que le consommateur verse ce prix. Aussi bien, ce dernier ne saurait-il se passer de certaines choses essentielles, et il ne se rebiffe pas devant ce que lui coûte raisonnablement la marchandise.

Mais il arrive des temps anormaux. Comme ceux de la guerre et de ses suites. La production est plus ou moins désorganisée, orientée vers la poursuite du conflit et l'obtention de la victoire. Elle raréfie certains produits courants, dont les prix menacent de monter à un niveau considérable, parce que la demande en est très forte et l'offre très minime. On est exposé à l'inflation et aux méfaits du marché noir.

Alors, le gouvernement, qui combat pour sauver la démocratie contre la dictature, prend précisément des mesures dictatoriales afin de préserver ce qu'on peut appeler une juste économie. Il impose des rationnements et des contrôles sur les prix. Et, peut-on dire, le tour est joué: les prix ne montent pas, ou montent peu, même s'il faut en certains cas compenser le producteur, par des subsides, pour une production supposée se faire à trop bon compte.

Une fois finie, la guerre ne manque pas d'avoir ses conséquences sur l'économie d'un pays, et même du monde. On ne passe pas du jour au lendemain d'une économie d'hostilités à une économie de paix. Aussi longtemps qu'il ne survient pas un rajustement normal, les contrôles économiques devraient subsister là où il y a lieu.

La loi de l'offre et de la demande, en effet, ne reprend pas à plein tout de suite. Elle ne se remet que graduellement à fonctionner. Ici, elle arrive plus vite à se remettre, là, il lui faut plus de temps. C'est dans les cas où il y a retard qu'il faudrait maintenir les contrôles.

Et nous arrivons maintenant à la petite phrase de la lettre de la C. T. C. C. à M. Mitchell, phrase après laquelle les lecteurs trouveront peut-être qu'ils ont trop patiemment attendu jusqu'ici.

La C.T.C.C. ne demande donc pas une politique de contrôle général, absolu, mais une qui se limiterait aux "secteurs de la vie économique où la production ne répond pas encore aux exigences de la consommation normale."

Henri LESSARD

L'Union des municipalités devrait appuyer Hull

La délégation qui s'est rendue, samedi, à Montréal, pour demander au gouvernement de Québec de supprimer la taxe de vente provinciale de 2% dans Hull est revenue sans avoir obtenu de réponse définitive. Qu'est-ce que fera le gouvernement de cette province? Nous l'ignorons.

A ne nous en tenir qu'au mémoire des vingt associations ou corps publics qui représentaient toute la population de Hull, leur demande nous semble bien fondée. Par suite de son voisinage d'Ottawa, la taxe de vente provinciale de 2%, en effet, place la ville de Hull dans une situation injuste par rapport à toutes les autres villes du Québec. Les consommateurs des autres villes du Québec sont obligés d'acheter de leurs marchands, de sorte que ceux-ci font le même commerce qu'avant l'imposition de cette taxe. Mais, dans Hull, l'effet de cette taxe n'est pas le même. Les consommateurs de Hull n'ont qu'à traverser la rivière pour acheter ce dont ils ont besoin. C'est ce qu'ils font en grand nombre pour éviter d'avoir à verser la taxe de vente provinciale de 2%.

Le commerce de Hull se trouve ainsi à recevoir un rude coup, et de même, tout le développement économique de la ville. La taxe de vente provinciale de 2% devient ici une sorte de mesure tarifaire au détriment des marchands de Hull et au bénéfice des marchands d'une ville d'une autre province.

De cette taxe de vente provinciale de 2%, 1 pour 100, certes, va à l'hygiène et le reste au fonds d'éducation. La population de Hull, dira-t-on peut-être, devrait payer volontairement cette taxe de vente qui sert à améliorer l'hygiène et l'éducation dans la province. Mais il ne faut pas oublier que, dans la vie économique, ce qui joue, c'est la loi des prix. A qualité égale et à prix inégaux, on ne peut empêcher le consommateur d'acheter inévitablement aux prix les plus bas. On peut regretter cette situation; on ne la changera point par un simple appel à la raison.

Nous ne voyons pas pourquoi l'on maintiendrait cette taxe dans Hull. La perte de revenu provincial serait-elle trop élevée? On calcule que le gouvernement provincial retire environ $150,000 de la taxe de vente de 2% dans Hull. Ce ne peut être un montant aussi peu important qui empêche le gouvernement de supprimer cette taxe dans Hull.

Mais alors quelle serait la raison? "Hull, dira-t-on peut-être, jouit de tous les avantages de la province. Eh! bien, qu'elle verse les mêmes impôts." Mais ce qu'il faudrait prouver, c'est précisément que, dans le cas présent, Hull jouit des mêmes avantages que le reste de la province. La vérité est le contraire.

Hull ne jouit pas des mêmes avantages que le reste de la province en ce qui concerne la taxe de vente provinciale de 2%. Tandis que, dans les autres villes du Québec, cette taxe ne joue pas contre le commerce local parce que les consommateurs de ces villes sont obligés, en dépit de cet impôt, d'acheter de leurs marchands, cette taxe, ainsi que nous l'avons démontré plus haut, joue ici contre le commerce de Hull, parce que Hull ne fait qu'un tout économique avec Ottawa où n'existe pas de taxe semblable. Ici, cette taxe cause des désavantages graves qu'elle ne cause pas ailleurs.

L'opposition à l'abolition de cette taxe dans Hull viendrait-t-elle des autres municipalités qui ne comprendraient pas la situation particulière de Hull? On le prétend en certains milieux. Le congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec qui s'ouvre aujourd'hui à Hull fournira l'occasion aux autorités municipales, si elles y tiennent, de s'enquérir à ce sujet et de discuter à fond la question. Lorsque l'Union aura été mise au courant de la situation, nous ne doutons pas qu'elle appuie la réclamation des corps publics de Hull par une résolution.

Camille L'HEUREUX

AU JOUR LE JOUR

Gouvernement fédéral et provinces s'amusent à un divertissement qui n'a rien de divertissant, tant il fait de victimes. Il s'agit de ces accusations qu'on se lance, par-dessus la tête des sans-abri, à propos de logements. C'est toi le coupable! Mais le public ne se laisse pas tromper, et il raisonne de la sorte: Ce ne sont pas les provinces qui ont déclaré la guerre; ce ne sont pas les provinces qui ont imposé les restrictions. C'est toi, gouvernement central, qui dois payer les balles perdues. Une chose certaine, c'est que les provinces ne peuvent refuser de faire leur part. Il faut renoncer à ce jeu de paroles et agir; agir, c'est bâtir des logements. Plus tard, quand on aura des loisirs, les adversaires pourront reprendre la partie.

* * *

Les communistes québécois, en leur congrès de Montréal, la semaine dernière, se plaignent de n'avoir pas justice de leurs grands chefs de Toronto: leur langue serait mal vue de ces rouges qui viennent des bords du lac Ontario. De plus, ils ne s'entendent pas entre eux sur des points de doctrine. Aussi, les accusations de "nationaliste", d'"antisémite", de "traître", ont été lancées à des types qui représentaient, la veille, ce qu'il y a de plus pur en fait de communisme. Toute maison divisée périra par elle-même. Et c'est à souhaiter, à l'heure où c'est l'esprit communiste qui agite nos ouvriers canadiens.

* * *

Hollywood, temple de l'image et paradis du rêve, serait frappé de communisme, maladie très dangereuse en pays démocratique. Il faut le croire, puisque le gouvernement américain veut faire enquête parmi les magnats et les étoiles du cinéma. Washington aura certainement raison par quelque côté, tant certains films nous ont paru inspirés par Moscou. Mais puisque le gouvernement veut connaître ce qui se dit et se passe de louche dans les studios, peut-être conclura-t-il qu'il lui serait très utile de visiter les postes radiophoniques, et de voir s'il n'y a rien à reprendre. De ce côté-ci de la frontière, la communite a souvent inspiré les ondes. Heureux ou malheureux ceux qui ont des oreilles pour entendre!

V. B.

BILLET

Privilège refusé aux catholiques anglais

Au mariage de la princesse Elizabeth, seuls de tous les groupements religieux les catholiques n'auront pas le droit d'aller présenter leurs hommages.

*Voilà, remarque l'organe officieux du Vatican, l'*Osservatore Romano, *que deux millions de sujets du roi seront l'objet d'un traitement inférieur, parce que victimes de préjugés.*

Pour nous, du Canada, si cette porte fermée est la politique de la cour, c'est une insulte à nos coreligionnaires. Par tout l'Empire, ce manque d'égards envers les catholiques ne trouvera d'excuse, surtout à une époque qui fait profession de défendre la liberté de parole, la liberté de religion et de culte.

D'après une dépêche, "le ministère de l'Intérieur a répondu de manière plutôt blessante en disant: "Les organismes qui ont le privilège de présenter un témoignage de loyauté au roi en personne ne le détiennent pas en vertu de la loi des titres ecclésiastiques. Ce privilège a été conféré en diverses occasions par divers souverains et certains privilèges remontent à 1660. L'Eglise catholique n'est pas au nombre des groupements privilégiés". .....

Voilà un raisonnement qui ne tient pas debout! Et l'histoire des derniers temps cite des faits qui détruisent de fond en comble une loi inspirée du plus noir fanatisme.

En une telle occasion, revenir sur un texte haineux est au moins inconvenant. Deuxièmement, en Angleterre, il est des milliers de lois écrites, que la coutume — plus importante en ce pays que l'imprimé — contredit depuis des siècles. Si le Royaume veut garder la face devant le monde démocratique, ce n'est pas en reforgeant des chaînes pour une partie de sa population. Enfin, cet ostracisme se manifeste au lendemain d'une deuxième Grande Guerre, entreprise, on le sait, contre l'hitlérisme persécuteur des religions chrétiennes.

Il y a les faits qui demandent la mise au rancart d'une loi fabriquée sous des tyrans. En effet, au couronnement d'Edouard VII, et de ses successeurs, le Vatican avait sa représentation. En ces circonstances moins solennelles, le cardinal Bourne et son successeur le cardinal Hisley ont été reçus à la table royale et à des fêtes publiques dans les jardins de Buckingham. On ne voit pas qu'en ces honneurs rendus à des princes de l'Eglise quelque rat de bibliothèque ait présenté un texte condamnant le Roi et la famille royale d'en avoir usé ainsi. Et voici à peine cinq mois, le roi, dans la personne du vice-roi du Canada, recevait officiellement le légat pontifical à l'occasion du Congrès marial.

Il n'est pas impossible que ce texte soit renvoyé dans le coffret où il devrait achever de pourrir, et ce serait la victoire du bon sens et des simples convenances. Nous ne pouvons croire que la cour et le ministère reconnaissent comme valide et opportun un grimoire, qu'ils n'oseraient signer à cause de son évidente tare de naissance; ce serait ne faire l'affaire que de méprisables bandes de fanatiques dispersées par tout l'Empire. Le retentissement que la presse mondiale ne manquerait pas de donner à un tel déni de liberté ne servirait pas au bon renom du fair-play britannique. Enfin, notre future petite reine garderait un souvenir mêlé d'un peu de honte, à la pensée qu'en un jour de grande joie et de grande espérance, il y ait eu, de par l'imbécillité de maîtres ès protocole et d'un texte barbare, des millions de ses sujets bannis de la table de famille.

Victor BARRETTE

EPHEMERIDES DU "DROIT"

IL Y A VINGT ANS

LE 27 OCTOBRE 1927

A une délégation féminine du Québec le priant d'intervenir pour que cette province donne le droit de vote aux femmes, le premier ministre Mackenzie King répond que c'est une question dont le gouvernement fédéral ne saurait s'occuper, vu qu'elle est nettement de juridiction provinciale.

Une conférence interprovinciale s'ouvrira à Ottawa le 3 novembre. Le programme en est tout prêt et est déjà entre les mains des premiers ministres des provinces.

Le Bureau d'hygiène d'Ottawa décide de mettre strictement en vigueur le règlement municipal de la vaccination obligatoire des écoliers. On compte 101 cas de petite vérole, dans la ville, depuis le 1er octobre.

Le clan libéral-conservateur de Hull demande que la convention du parti pour le choix d'un chef provincial dans le Québec se tienne en sa ville.

A LA MEMOIRE DE BENOIT XV

Benoît XV et la Palestine

La Palestine a été à l'ordre du jour de l'univers avant de l'être à celui de l'O.N.U. Ce petit coin de Terre stratégiquement situé au carrefour de trois continents est devenu lieu de conflits et de divisions. Les Juifs du monde entier tournent plus que jamais leurs regards et leurs coeurs vers Jérusalem et rêvent d'y voir bientôt flotter le drapeau de l'Etat juif. Avec quelle ardeur monte de leurs lèvres l'antique prière après les repas:

"Prends en pitié, Seigneur, Israël, ton peuple; et Jérusalem, ta cité; et Sion, le séjour de ta gloire; et le règne de la maison de David, ton Messie; et la maison grande et sainte, sur laquelle fut invoqué ton nom... et bâtis Jérusalem, la Ville Sainte, bientôt dans nos jours: bénis sois-tu, Seigneur, qui bâtis Jérusalem dans sa miséricorde".

De son côté, le monde arabe, fort de son droit d'occupation, prétend bien ne pas se laisser déposséder de la terre où jadis coulèrent "le lait et le miel". Il résiste à la montée croissante du sionisme dont l'enthousiasme et l'initiative l'inquiètent.

Derrière ces deux lutteurs combattent encore d'autres intérêts politiques et économiques qui font du Proche-Orient une arène internationale.

Dans cet enjeu où la violence n'est pas exempte et capte toutes les attentions de la presse, on risque un peu d'oublier que le Christianisme a aussi ses droits en Palestine. La célébration du 25e anniversaire de la mort de Benoît XV nous fournit l'occasion de rappeler ces droits et de souligner la sollicitude du grand pontife pour le sort de la Palestine.

La Palestine est la patrie du Christ Jésus. Là "il s'est fait chair et il a habité parmi nous". Là il est passé en faisant le bien. Il a connu ces routes poudreuses qui lui ont fourni occasion de nous découvrir la source d'eau jaillissante jusqu'à la vie éternelle. Ces montagnes désertes ont abrité sa prière et ces collines répété ses Béatitudes. Ce pays, il l'a sillonné en tout sens semant à profusion la Bonne Nouvelle et les miracles. Il a eu pitié des foules palestiniennes, il a pleuré sur Jérusalem qui ne l'a pas reçu. Et la terre d'Israël avant d'abriter son corps (bientôt ravi par la Résurrection) a bu à longs traits sa sueur et son sang, elle a été baptisée la Terre Sainte.

La piété chrétienne a recueilli avec amour le souvenir de son Chef. Elle a religieusement retracé les étapes joyeuses et douloureuses de sa carrière mortelle et les a fixées dans la pierre et le marbre que des pèlerins séculaires ont usés de leurs baisers respectueux. Aussi quelle douleur dans la chrétienté quand le Croissant étendit sa domination sur la Palestine, douleur assez profonde pour soulever un jour l'impétueux mouvement des croisades qui délivra le tombeau du Christ. Depuis, la terre d'Israël a souvent changé de maître mais, sous tous les régimes, bienveillants ou oppresseurs, la chrétienté a monté une garde d'honneur et d'amour auprès des Lieux Saints. Benoît XV nous le rappelle en confirmant les droits et privilèges des Frères Mineurs qui, depuis sept siècles, ont si bien mérité de l'Eglise, en se chargeant de la custodie des Lieux Saints. Il écrit le 4 octobre 1918:

"Les Souverains Pontifes depuis très longtemps tiennent leurs yeux fixés sur ces lieux empourprés par le très précieux sang du Verbe fait chair et incitent les nations chrétiennes à délivrer le tombeau du Christ. Depuis que ce tombeau est retombé aux mains des infidèles et qu'on a permis aux seuls Frères Mineurs de le garder, les Pontifes Romains n'ont cessé par tous les moyens de seconder cette custodie et de pourvoir aux nécessités pressantes de ces Frères Mineurs que les dangers des persécutions, des vexations ou des tourments n'ont jamais pu détourner d'une si grande entreprise".

Nul doute que cette présence continuelle de la chrétienté aux Lieux Saints depuis tant de siècles ne constitue un droit irrévocable d'ailleurs respecté par tous les pouvoirs occupants de la Palestine. Ce droit, Benoît XV crut bon de le rappeler au moment où, à l'issue de la Première Guerre Mondiale, on préparait à Versailles les traités de paix. Il faut se réjouir, nous dit-il, au consistoire secret du 10 mars 1919, de ce que les Nations Alliées soient entrées à Jérusalem et aient rétabli la Palestine sous la domination chrétienne. Mais, ajoute-t-il "nous sommes très inquiet sur ce que le traité de paix de Paris statuera quant à cette domination; car ce serait infliger à Nous-mêmes et à tous les fidèles du Christ quels qu'ils soient, une douleur profonde si on accordait aux infidèles de la Palestine des droits supérieurs, et surtout si on allait confier à des non-chrétiens les monuments les plus chers à la piété chrétienne".

Benoît XV se préoccupe surtout de la vie chrétienne en Palestine. Il invite l'Eglise entière à coopérer au relèvement des missions de la Terre Sainte durement éprouvées par la guerre. Il ne faut pas que d'autres profitent des ruines et des misères pour semer l'ivraie dans le champ du Seigneur. "Surtout il ne faut pas souffrir que tant d'âmes perdent la foi et courent à leur perte là-même où Notre Seigneur Jésus-Christ a payé de son sang leur salut éternel. Dans un si grand danger ces fils bien-aimés tendent vers nous leurs mains suppliantes implorant non seulement des vivres et des vêtements mais encore le rétablissement de leur chère mission avec ses temples et ses écoles".

En 1921, la Société des Nations s'apprête à fixer le sort de la Palestine temporairement confiée à la garde de l'Angleterre. Benoît XV profite du consistoire secret du 13 juin de la même année pour revendiquer de nouveau les droits de l'Eglise sur les Lieux Saints. Cette fois le pape se fait plus pressant:

"Quand les Armées Alliées rendirent les Lieux Saints aux Chrétiens, nous nous sommes associés de grand coeur à l'allégresse des gens de bien. Mais à notre joie se mêlait la crainte que ce fait si heureux n'entraînât la prédominance des Juifs en Palestine et la possession par eux de droits supérieurs. Les faits ont prouvé la justesse de nos appréhensions. Il appert que la situation des chrétiens en Terre Sainte loin de s'améliorer s'est encore aggravée. Dans les villes de nouvelles lois et statuts tendent — nous ne disons pas de par l'intention de leurs auteurs mais au moins de fait — à accorder aux Juifs la place qu'occupait jusqu'ici le nom chrétien. A cela s'ajoutent de nombreuses tentatives pour profaner les Lieux Saints et les convertir en lieux de débauche, en y introduisant l'appât du plaisir et les appels à la luxure. De tels agissements répréhensibles partout, le sont encore davantage dans le voisinage d'augustes monuments de la religion. Puisque le statut de la Palestine n'est pas encore définitif, nous proclamons dès maintenant notre volonté d'y voir au moment opportun protégés et assurés les droits de l'Eglise catholique et de tous les chrétiens. Nous ne voulons certes pas diminuer en rien les droits des Juifs mais nous affirmons que de leur côté ils ne doivent aucunement opprimer les droits sacro-saints des chrétiens".

Au moment où 25 ans plus tard le problème de la Palestine rebondit de nouveau devant l'O.N.U. qui a remplacé l'éphémère Société des Nations, cette revendication du grand pontife sonne comme un avertissement aux peuples chrétiens d'aujourd'hui. Certes le sionisme et le mouvement panarabe qui se disputent la possession de la Terre Sainte nous assurent tous deux de leur ferme intention de respecter les droits des chrétiens aux Lieux Saints et de leur faciliter l'accès aux pieux monuments où les appellent tant de souvenirs. Mais l'expérience passée et surtout la présence d'éléments extrémistes qui menacent de déborder ces mouvements nous invitent à la prudence. Il est donc encore opportun que les gouvernants chrétiens insistent auprès de l'O.N.U. pour que nos droits en Terre Sainte soient garantis par des traités et protégés par une commission internationale. Arabes et Juifs conviennent d'ailleurs de la légitimité de ces précautions et ils savent très bien que nous ne voulons pas là contester leurs droits à la Palestine: le seul royaume que nous rêvons d'y établir c'est le règne du Christ sur les coeurs dans l'amour et la vérité. Le Christ est Roi de l'univers entier: selon le désir du grand pontife Benoît XV, nous formons des voeux pour que sa chère Palestine n'échappe pas à son sceptre de douceur et de justice mais qu'elle proclame à sa façon que le monde a été racheté dans le sang du véritable Agneau pascal.

Stéphane Valiquette, s.j.

CRISES EN EXTREME-ORIENT

Grave situation en Mandchourie

Si l'invasion japonaise de la Mandchourie en 1931 était une des causes lointaines de la seconde guerre mondiale, il faudrait éviter que les événements qui se développent en Mandchourie en ce moment ne puissent devenir la prélude d'aventures internationales dangereuses. Il est entendu que la tradition et la pratique du droit des gens ne favorisent pas l'intervention extérieure dans les affaires d'un Etat. Cependant, l'organisation actuelle de la vie internationale permet des mesures collectives dans des circonstances déterminées, à condition que toutes les nations intéressées les prennent honnêtement d'un commun accord.

En ce moment, la Mandchourie est le théâtre d'une lutte désespérée entre les troupes nationales du gouvernement légitime de la Chine et les armées communistes qui tentent depuis des années de prendre le pouvoir dans tout le pays. Déjà pendant la guerre, les dissensions intestines des Chinois affaiblissaient considérablemnt leur effort de lutte et donnaient une prime aux conquêtes et aux bbrutalités japonaises. Malgré notre victoire commune et les promesses soviétiques au gouvernement de Nankin pour ne reconnaître que l'autorité de ce dernier, et par implication décourager les desseins des communistes, ceux-ci n'ont jamais cessé de continuer leur campagne et de trouver les armes nécessaires à leurs tristes exploits. Il n'est guère difficile de deviner qui leur donne de l'aide.

Au début, la présence des armées américaines en Chine, permettaient au gouvernement du maréchal Chang-Kai-Shek d'avoir le dessus. On se souvient même que l'aviation américaine avait transporté dans le nord des troupes chinoises pour défendre leur territoire. Mais alors, les Soviets avaient appuyé les protestations des communistes contre ce qu'ils appelaient l'ingérence américaine dans les affaires chinoises. Le gouvernement de Washington finit par retirer ses troupes. Néanmoins, la situation était alors suffisamment redressée au bénéfice des nationalistes, qui occupent maintenant tout le pays au sud du fleuve Yang-Tsé-Kiang, et une certaine partie du nord.

Mais la situation restait pénible en Mandchourie, où les communistes concentrent leurs efforts. Il est probable qu'en ayant compris la difficulté sinon l'impossibilité de devenir maîtres de la Chine entière, ils ont voulu se limiter délibérément à la Mandchourie, où les intérêts des Soviets sont considérables, et où leur l'aide secrète leur est plus facile. En voyant la carte, on s'aperçoit que cette région est comme une vaste poche entourée de la Russie asiatique, de la Mongolie intérieure adossée à la Mongolie extérieure satellite de Moscou, et à l'Est de la Corée où les Soviets jouent une partie serrée pour y conserver leur ascendant.

Au cours de la campagne actuelle, les forces nationalistes ont capturé la ville de Yenan, capitale des communistes. Mais ceux-ci entreprennent en ce moment une puissante offensive pour réduire la poche nationaliste qui s'étend tout le long du chemin de fer jusqu'à Changchun en passant par Moukden. Les forces communistes pressent leurs adversaires de tous les côtés pour les prendre à merci. Mais ceux-ci restent solidement retranchés sur ce qui était autrefois la voie ferrée (les communistes ont fait sauter tous les ponts sur son parcours), décidés à défendre chèrement la chaîne de grosses villes qu'ils occupent, en particulier Changchun, Kirin, Szepingkai, Fuchun et Moukden, qui sont toutes des centres importants d'activité industrielle, en raison de la proximité de mines et d'autres ressources.

C'est la première armée chinoise qui tient Changchun. C'est la meilleure unité du gouvernement nationaliste, ayant été équipée par le général Stilwell pendant la campagne de Birmanie. Mais l'équipement des soldats n'a pas été renouvelé depuis, et leurs armes laissent à désirer. Il y a tant de stocks américains un peu partout, qu'on peut se demander s'il ne serait pas juste et prudent de les céder aux armées chinoises. Le maréchal Chang-Kai-Shek a promis que ses hommes tiendraient indéfiniment si possible: mais c'est reconnaître par là qu'ils n'ont plus l'initiative en Mandchourie, et qu'ils y pourraient tout au plus garder leurs lignes sur la défensive.

Un coup du sort ou une aide spéciale venue de quelque part, pourrait également augmenter les chances des communistes, dont le plan apparaît alors assez clairement. S'ils parviennent à chasser les nationalistes de la Mandchourie, ils s'empresseraient de déclarer la région indépendante et d'y installer un gouvernement que Moscou s'empresserait de reconnaître. Un traité d'assistance mutuelle avec la Russie et en particulier avec la République autonome de la Mongolie, satellite de Moscou, rendrait alors difficile une tentative nationaliste de reprendre la Mandchourie. Car alors le Kremlin invoquerait les traités pour empêcher toute intervention et perpétuer l'existence d'une république communiste mandchoue. Celle-ci aurait alors les moyens officiels pour harasser la Chine et la Corée selon un plan préparé par les communistes russes pour hâter leur emprise sur le monde asiatique, qu'ils utiliseraient alors pour leurs propres fins dans l'univers.

Thomas GREENWOOD

A travers la presse

NOTRE TEMPS — Le Comité permanent de la Survivance française en Amérique vient de se donner un nouveau président dans la personne de M. Ernest-C. Désormeaux. M. Désormeaux est président de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario. Nous avons bien connu M. Désormeaux alors qu'il était secrétaire de la Commission des écoles séparées d'Ottawa. Il était, avec feu M. Samuel Genest, M. Edmond Cloutier, maintenant Imprimeur du Roi, l'un des principaux lieutenants du regretté Père Charles Charlebois, O.M.I., directeur du Droit. Actif, sérieux, habile, tenace, M. Désormeaux a rendu des services signalés à ses compatriotes. Que l'on récompense aujourd'hui sa vie de dévouement en lui confiant une tâche nouvelle, voilà qui est dans l'ordre des choses. D'ailleurs, à Ottawa, se tiennent diverses assises nationales qui marquent toute l'importance de la vie française en Ontario. Les Franco-Ontariens s'affirment et travaillent. Que la Providence bénisse leur admirable persévérance! Nous permettra-t-on de souligner, en passant, le dévouement du docteur Roméo Blanchet que M. Désormeaux remplace à la présidence du Comité permanent.

M. Ernest-C. Désormeaux à la présidence

Le problème du christianisme en Extrême-Orient

Ce livre important, édité par Fides, est basé sur les expériences personnelles et les investigations du docteur André-J. Krzesinski, lors de son voyage dans les contrées d'Extrême-Orient en 1936-1937.

L'auteur visita le Japon, la Chine, la Malaisie, la Thaï, l'Indo-Chine, la Birmanie, l'Inde, le Ceylan et le Tibet, spécialement en vue d'y étudier sur place la religion des Naturels de ces pays; il uit donc où en était le Christianisme en ces contrées. Il prit contact là-bas avec les représentants catholiques aussi bien qu'avec les intellectuels indigènes et d'éminentes personnalités, avec qui il entretint de longues conférences et discussions.

Ayant en vue d'amener à l'Eglise les immenses populations de l'Extrême-Orient, l'auteur présente le problème missionnaire sous un nouvel angle. Il démontre la cause du trop lent progrès du Christianisme en ces contrées et indique ce qui devrait être fait, quelles méthodes devraient être appliquées pour faciliter aux âmes orientales l'accès à l'idéal chrétien.

"En résumé, on peut dire de ce volume que son importance et son charme tiennent de la présentation neuve d'un vieux problème, de l'exceptionnelle vue d'ensemble de la tâche à accomplir et de l'originalité des opinions exprimées."

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS

Biographies canadiennes

GABRIEL RICHARD — (1764-1832)

L'un des plus célèbres missionnaires du siècle dernier, Gabriel Richard naquit à Saintes, en France, le 15 octobre 1764, fit ses études à Angers, entre chez les Sulpiciens. Il reçut la prêtrise en 1790. D'abord au Séminaire d'Issy, M. Richard passa en Amérique et assuma, en 1792, la cure de Kaskaskia, dans la vallée du Mississipi, où il demeura jusqu'en 1798, alors qu'il prit possession de la cure du Détroit, au Michigan, qu'il devait posséder jusqu'à sa mort, survenue le 13 septembre 1832, d'une maladie qu'il contracta en se dévouant pour combattre l'épidémie de choléra asiatique.

Tout en dirigeant la paroisse du Détroit, M. Richard desservait tout le territoire du Michigan et du Wisconsin. Aumônier du premier régiment de la garde nationale du Michigan, en 1805, M. Richard remplit avec zèle les fonctions de grand vicaire de l'évêque de Baltimore, de 1799 à 1810, puis de celui de Bardstown, de 1810 à 1823. Il fut incarcéré, en 1812, par les Anglais à cause de sa loyauté aux Américains.

Très populaire dans tout l'Etat du Michigan, M. Richard siégea comme représentant de ce territoire au Congrès de Washington, de 1823 à 1825. Enfin, désirant défendre par le journal, la religion catholique attaquée, M. Richard se pourvut d'une presse, en 1830, et publia le premier journal catholique des Etats-Unis qu'il appela **L'Essai du Michigan**, nom un peu timide à la vérité. Malheureusement, son zèle pour les malheureux malades mit fin à sa carrière sacerdotale en 1832.

LE MARDI 28 OCTOBRE 1947
301e jour de l'année

	Lev.	Ch.
Soleil	6.33	4.54
Lune	4.44	4.54

Le Droit

TEL.: BUREAU DE HULL—2-7884 — POSTE CKCH—2-1701

LE MARDI 28 OCTOBRE 1947
QUARANTE-HEURES
Hôpital Général 27-28-29
Fête: SS. Simon et Jude, apôtres

Quatre | HULL, LE LUNDI 27 OCTOBRE 1947 | BEAU et DOUX

Le problème de la taxe de vente à Hull soumis au premier ministre M. Duplessis

"Pour lui trouver une solution, on fera l'impossible"

"Nous allons faire l'impossible pour trouver une solution au problème que crée à Hull la taxe provinciale de vente de 2%". Telle est l'assurance donnée, samedi, à Montréal, par le premier ministre de la province de Québec, l'honorable Maurice Duplessis, à une délégation représentant les corps publics, les commerçants, les ouvriers de Hull. M. Duplessis a reçu cette délégation onze heures samedi matin à son bureau dans l'immeuble de l'hôtel de ville de Montréal.

A plusieurs reprises, M. Duplessis a affirmé qu'il essayerait de trouver un moyen pour aider la ville de Hull. Votre député, M. Alexandre Taché, m'a parlé souvent de ce problème et je suis sûr qu'il m'en parlera encore, a dit M. Duplessis.

J'ai lu votre mémoire avec grand soin et je désire la prospérité et le progrès de la ville de Hull. Et ce ne sont pas là des vains mots: les travaux effectués entre 1936 et 1939 en sont la preuve. Votre mémoire est intéressant. A Québec, j'ai toujours voté contre cette taxe: je trouve que ce n'est pas un impôt approprié ni juste.

Le premier ministre rappelle que cette taxe a été établie en 1940 et que peu après M. Adélard Godbout, alors premier ministre, avait cédé les droits de taxation sur les revenus, les profits, les corporations au fédéral, ce qui nous fait perdre annuellement de 300 à 350 millions de dollars. Nous avons hérité d'une situation qui n'était pas bien rose en arrivant au pouvoir, ajouta M. Duplessis.

Les écoles

Nous avons constaté, dit encore M. Duplessis, que la grande majorité de nos commissions scolaires étaient au bord de la faillitte. Il n'y avait pas d'argent pour payer les professeurs, pour construire des écoles. Aucun peuple, particulièrement le nôtre, ne peut tolérer que les enfants pauvres n'aient pas les mêmes avantages scolaires que ceux des riches.

Comme nous ne pouvions laisser compromettre nos écoles, nous avons assumé les dettes des commissions scolaires qui se chiffraient par cent millions de dollars. Celle de Hull a aussi été assumée. Ce n'est pas tout de prendre des dettes, il faut les payer.

Nous avons bâti des écoles à l'épreuve du feu, avec des salles de récréation; nous avons augmenté les salaires des professeurs. Bref, les facilités d'éducation sont meilleures que jamais chez nous. Nous payons les livres, nous accordons des bourses chaque année pour un montant d'un million et demi, nous avons supprimé la rétribution mensuelle. Il faut payer pour tout cela.

Lors de la conférence fédérale-provinciale, nous avons proposé d'imposer une taxe sur le "turn-over"; le fédéral n'a pas voulu. Nous aurions pu ainsi, donner un champ de taxation aux municipalités. M. Duplessis parle ensuite des taxes de 25% sur les bijoux et de 8% sur les ventes imposées par le fédéral.

Nous avons donc une situation créée par nos adversaires, qui ne dépend pas de nous et qui ne peut pas être corrigée du jour au lendemain.

La santé

Nous avons dépensé dix millions pour la construction d'hôpitaux pour les tuberculeux et autres malades. La masse profite de cela et à Hull comme ailleurs.

Y a-t-il un père de famille qui refuserait un cent par dollar pour faire instruire les enfants et un cent par dollar pour faire soigner les malades.

M. Duplessis ajoute que les pensions aux mères nécessiteuses ont été augmentées, que le gouvernement dépense 25 millions par année pour l'assistance publique.

Ce n'est plus une taxe de vente, c'est une taxe d'éducation et de santé car tous les revenus que nous en tirons sont versés à ces deux fonds.

Problème de Hull

Vous êtes dans une situation particulière à Hull, situation que nous comprenons, mais vous bénéficiez quand même des améliorations générales qui se font dans la province. Si nous abolissions cette taxe de vente, il nous faudrait supprimer les fonds d'éducation et de santé.

Quant au jeune couple dont parle votre mémoire et qui a refusé de compléter une vente de $1,500 à cause des $30 de taxe, on peut dire que lorsqu'on a le moyen d'acheter pour $1,500 de meubles, on a le moyen de donner $30 pour l'éducation et la santé des pauvres.

"Nous allons tâché de trouver un moyen pour remédier à la situation; nous allons tâché de faire quelque chose s'il y a moyen".

Nous espérons qu'un jour, le fédéral nous permettra cette taxe sur le "turn-over"; Hull ne serait pas dans la position où elle est actuellement si on avait cela, d'ajouter M. Duplessis.

Le premier ministre du Québec rappelle qu'il a tenté de supprimer cette taxe mais que le conseil législatif s'y est opposé.

Vous avez très bien plaidé votre cause et nous allons essayer de trouver le meilleur moyen de régler ce problème, mais l'impôt fédéral sur le revenu fait bien plus de tort que cette taxe provinciale de vente.

M. Aurèle Pilon, président conjoint du comité avec M. A. L. Achbar, a pris la parole ensuite pour signaler au premier ministre que le comité ne demandait pas la disparition de cette taxe dans toute la province mais dans Hull seulement. M. Duplessis a répondu qu'il considérait que si cette taxe devait disparaître à Hull elle devait disparaître également ailleurs.

En terminant, il a ajouté qu'on allait peut-être trouver un moyen et il a donné l'assurance que tout le possible serait fait.

L'honorable Alexandre Taché, président de l'Assemblée législative et député de Hull, a présenté la délégation à M. Duplessis.

M. David Joanisse

M. l'échevin David Joanisse, représentant de Son Honneur le maire Raymond Brunet, a fait un plaidoyer devant M. Duplessis en faveur de l'abolition de la taxe de vente à Hull. Cette taxe retarde l'expansion de la ville dont la population est composée d'ouvriers aux familles nombreuses. Il espère que le premier ministre écoutera cette requête d'une manière favorable et y donnera suite le plus tôt possible.

M. Aurèle Pilon

M. Aurèle Pilon a ajouté deux considérations au mémoire avant la réponse du premier ministre. Il a fait remarquer que les cultivateurs de la région hulloise qui vont vendre leurs produits à Ottawa achètent là tout ce dont ils ont besoin. Avant l'imposition de la taxe, ils faisaient leurs achats à Hull en retournant chez eux.

M. Pilon souligne encore que les grosses compagnies ont des entrepôts et des agents à Montréal et Toronto. Comme les gens de Hull achètent à Ottawa de la marchandise venant de Toronto, centre qui approvisionne l'Ontario, Montréal se trouve a être négligé par nos gens.

En terminant il demande au premier ministre de donner suite au mémoire sans délai et sans attendre la prochaine session.

M. A. L. Achbar

M. A. L. Achbar, président conjoint du comité, a parlé ensuite en anglais. Il a précisé que le comité ne fait aucune politique et ne désire pas en faire. Il a affirmé que la vie économique de Hull était menacée de destruction par suite de la taxe de vente de 2%. Il a signalé l'exode possible d'une partie de la population vers Ottawa.

M. Achbar a demandé au premier ministre de donner à Hull un "new deal qui nous donnera le courage de mener la bataille économique à forces égales". Ainsi, dit-il, se modernisera notre ville qui a un aspect pauvre. "Hull est la porte d'entrée au Canada français et il faut la rendre attirante pour les touristes." Il demande au premier ministre de prendre des mesures immédiates.

Toute la vie économique de Hull menacée

"La taxe de vente provinciale de 2 pour 100 menace gravement toute la vie économique de Hull, par suite de son voisinage d'Ottawa où telle taxe de vente provinciale n'existe point". . . . L'imposition de la taxe de vente provinciale de 2 pour 100 contribue à maintenir la vie économique de Hull dans un état de stagnation". Voilà ce que déclare le comité pour l'abolition de la taxe de vente provinciale dans la ville de Hull qui a eu une entrevue avec M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, à 11 heures samedi matin, à l'hôtel de ville de Montréal. Un mémoire sur les méfaits de cette taxe à Hull a été présenté au premier ministre.

Le mémoire aborde tous les aspects du problème et affirme à plusieurs reprises que la ville de Hull périclite au lieu de progresser à cause de cette taxe. On y dit que les citoyens font leurs achats à Ottawa pour éviter de payer la taxe de vente.

Le mémoire décrit d'abord la situation particulière de Hull, signale que Hull et Ottawa forment un tout, que le transport accentue la compénétration et qu'Ottawa a le dessus dans ce tout économique. Il énumère ensuite les conséquences de cette situation, demande l'abolition de la taxe en ajoutant qu'il n'y a aucun danger de créer un précédent puisque le cas de la ville de Hull est unique. Enfin, le mémoire ajoute que le bien commun de la province exige l'abolition de cette taxe à Hull.

LA SITUATION DE HULL

Pendant la guerre, il y avait de l'argent en abondance, les produits étaient rares, ce qui explique que la taxe de vente n'a pas joué trop fortement contre Hull.

"Mais depuis la fin du conflit, la situation a changé. Avec le retour aux conditions normales, — abondance de produits, rareté plus grande d'argent, augmentation du coût de la vie, concurrence serrée, — la taxe de vente provinciale de 2% menace à nouveau gravement toute la vie économique de Hull, par suite du voisinage d'Ottawa où telle taxe de vente provinciale n'existe point.

"Pour bien comprendre les effets débilitants de cette taxe de vente provinciale de 2% sur la vie économique de Hull, il faut en connaître parfaitement les conditions particulières, qui constituent la base de notre réclamation.

HULL ET OTTAWA FORMENT UN TOUT

Hull est une ville-frontière. Elle s'étend au pied d'Ottawa, capitale du pays, dont elle est séparée seulement par la rivière Outaouais, large de 300 à 400 pieds. Les 38,000 âmes de Hull font face aux 175,000 d'Ottawa. Exception faite des juridictions provinciale et municipale, ces deux villes ne font qu'un tout.

Hull et Ottawa constituent principalement un tout économique. Les gens d'Ottawa achètent à Hull, mais surtout ceux de Hull achètent à Ottawa; les gens d'Ottawa travaillent à Hull mais surtout ceux de Hull travaillent à Ottawa. On en estime leur nombre à plus de 6,000. Sans ce travail, Hull ne pourrait faire vivre sa population et au moins la moitié devrait s'établir ailleurs.

Cette compénétration économique des deux villes est accentuée par les excellents services d'autobus et de tramways, l'automobile, la bicyclette et la proximité qui permet au piéton de traverser du côté québecois ou du côté ontarien en 5 minutes".

Le mémoire signale qu'il faut plus de temps à des gens de la capitale elle-même pour se rendre dans leur centre commercial qu'il n'en faut aux gens de Hull pour aller à se même centre.

OTTAWA A LE DESSUS

"Dans cette compénétration économique, c'est Ottawa qui a le dessus. Capitale du pays, elle compte 175,000 âmes, et Hull, seulement 38,000. Les plus grands et les plus beaux magasins se trouvent à Ottawa. Son centre commercial, au lieu de coïncider avec son centre géographique, se dresse sur le bord de la rivière Outaouais comme c'est aussi le cas pour Hull: ce qui rapproche singulièrement le centre commercial de la Capitale de Hull, de sorte que le centre commercial d'Ottawa se trouve plus près de la population de Hull que de la moitié de celle de la Capitale".

Avant l'imposition de cette taxe, la population de Hull achetait beaucoup à Ottawa, mais elle le fait davantage depuis 1940 pour n'avoir pas à verser la taxe provinciale de 2 pour 100. D'autre part, la clientele outaouaise que Hull avait a diminué sensiblement à cause de la taxe.

LES CONSEQUENCES

"La taxe de vente provinciale de 2% détourne de Hull son commerce naturel pour le porter à Ottawa en raison de la situation particulière des deux villes qui ne forment qu'un tout économique, et chasse de Hull la clientèle outaouaise. Elle constitue, en pratique, une mesure protectionniste au détriment de la ville de Hull et à l'avantage des marchands d'Ottawa, à qui elle aide à conserver la clientèle outaouaise, à reprendre celle qui auparavant allait acheter à Hull et à accroître sa propre clientèle hulloise en la détournant des magasins de Hull pour l'attirer dans les leurs.

Veut-on un exemple? Il y a quelque temps, un couple de jeunes mariés se présentait dans un magasin local. Il choisit des meubles pour une valeur globale de $1,500. Quand le marchand lui eut déclaré que la taxe de vente s'élevait à $30, le jeune couple la jugea exorbitante et refusa de compléter la vente. Il traversa à Ottawa et y acheta ses meubles.

Il est aussi irrationnel d'imposer la taxe de vente provinciale à Hull, à cause de son voisinage d'Ottawa, qu'il le serait, à Montréal, de la mettre en vigueur d'un côté de la rue Sainte-Catherine et de la supprimer de l'autre. Si jamais on le faisait, on chasserait le commerce de la partie de la métropole où cette taxe existe, au bénéfice de la partie où elle n'existerait point.

De l'aggravation de la situation créée ici par l'imposition de la taxe provinciale de 2%, il résulte que Hull, au lieu de grandir, périclite".

Le mémoire souligne ensuite que le commerce et la construction prennent de l'expansion partout ailleurs, mais qu'ici, c'est le contraire. "Notre centre commercial est celui non d'une ville de 38,000 âmes, mais d'une dizaine de mille au plus". Trois-Rivières a un centre commercial six fois plus gros que le nôtre et St-Hyacinthe, avec une population de 20,000 âmes, en a un de quatre fois supérieur au nôtre. "Sans construction ni expansion commerciale, point de développement de la ville, sans développement de la ville, aucune augmentation de l'emploiement; sans augmentation de l'emploiement, point de nouveaux revenus pour la ville. C'est tout Hull en définitive qui souffre de cette situation".

PAS DE PRECEDENT

Enfin, on signale qu'en abolissant cette taxe à Hull, il n'y a aucun danger de créer un précédent, puisque la situation ici est unique.

Aucune objection des localités environnantes. Aylmer, Pointe-Gatineau, Gatineau ne sont pas des grands centres commerciaux et sont assez éloignés de la capitale. Cette population sera portée à acheter davantage à Hull si on supprime la taxe. Quant à Grenville, elle est trois milles d'Hawkesbury et ce ne sont pas là encore des centres commerciaux.

Enfin toute la province bénéficierait de la prospérité de Hull. "Si Hull perd son industrie et son commerce le chômage s'ensuivra. Le reste de la province devra alors venir en aide à Hull, qui lui deviendra à charge. Au contraire, si Hull est prospère, la province s'en portera mieux. Elle économisera en frais d'assistance divers et en tirera un accroissement de revenus sous d'autres formes".

Enfin: "La taxe de vente provinciale de 2 pour 100 doit disparaître dans la ville de Hull. C'est une pressante nécessité. Telle est l'opinion de tous les corps publics de la cité. C'est également l'avis de toute la population".

CKCH alimentera un réseau de postes, demain

Le poste CKCH diffusera demain, mardi, à partir de 2 heures, la conférence de Son Honneur Camilien Houde, maire de Montréal, à l'occasion du diner annuel de l'Union des Municipalités du Québec qui tient son congrès à Hull.

A cette occasion, CKCH alimentera un réseau de postes privés, qui comprendra: CHLP Montréal, CHEF Granby, CJSO, Sorel, CJFP Rivière-du-Loup, et CHNC New-Carlisle. On sait que le maire de Montréal sera présenté par celui de Longueuil, M. Paul Pratt, et remercié par M. Horace Boivin, maire de Granby. On sait aussi que CKCH diffusera un programme spécial mercredi soir à compter de 8 h. 06, directement de l'Hôtel Standish Hall, à l'occasion de la réception officielle faite par la ville de Hull aux congressistes.

Progrès des Caisses Populaires de l'Union Régionale de Montréal

Actif de $28,438,369, une augmentation de $5,605,300, ou de 24.6% — Fondation de 14 nouvelles caisses — L'actif de la Caisse centrale de l'Union dépasse les 4 millions de dollars

Hier se sont tenues à l'auditorium de l'Ecole du Plateau, Montréal, la 23e assemblée générale annuelle de l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins, et la 13e assemblée générale annuelle de la Caisse centrale de ladite Union. Il y avait une présence de plusieurs centaines de délégués et sociétaires des caisses intéressées. Me Jacques Perreault, président de l'Union, était au fauteuil présidentiel, et des rapports furent présentés par le président lui-même, puis par MM. Lucien Rémillard, gérant de la Caisse centrale, Emile Girardin, secrétaire-gérant de l'Union, M. l'abbé P. Desmarchais, propagandiste, et autres.

La journée débuta par une messe que célébra M. l'abbé Desmarchais, qui prononça aussi un court sermon.

Des rapports soumis, il ressort que les caisses de l'Union accusent un beau progrès pour leur dernier exercice financier, soit du 1er septembre 1946 au 31 août 1947. L'actif global de 72 des 223 caisses ayant fait rapport s'élève à $28,438,369, une augmentation de $5,605,300 ou de 24.6% sur l'année précédente. Il y a eu 14 fondations nouvelles. Ces caisses ont un avoir-propre de $529,094, comptent 83,332 sociétaires et ont 13.255 emprunteurs. Quant à la Caisse centrale de l'Union, son actif dépasse les 4 millions de dollars et ses bénéfices ordinaires et extraordinaires se sont élevés à plus de $120,000. Union et Caisse centrale mettent plusieurs importants services à la disposition des caisses locales.

Le président de l'Union, Me Perreault, a rappelé que le but des caisses est le relèvement, la préservation et l'accroissement de notre patrimoine catholique et français, que leur rôle dans l'ordre social et économique, nous permettra de récupérer et d'organiser, à notre propre bénéfice, les capitaux qui sont nôtres. Il s'agit avant tout cependant, dans les caisses, d'une association de personnes qui s'entr'aident, et non d'institutions financières ayant primordialement en vue le profit.

Il y a eu d'intéressantes discussions sur le bon fonctionnement des comités de surveillance et de crédit, ainsi que sur la façon dont le comité d'administration doit remplir sa mission.

M. Laurent Létourneau, président de la Fédération provinciale des caisses du Québec, au nombre de plus de 1000, avec environ 400,000 sociétaires et un actif global de plus de 160 millions de dollars, a fait des commentaires appropriés, félicité l'Union régionale et la Caisse centrale de Montréal, et a donné des conseils pratiques pour la sage administration des caisses en nos temps actuels.

M. Albert Côté, surintendant de la jeune Société d'assurances des Caisses populaires Desjardins, a souligné le magnifique appui reçu des caisses lors de la création de cette organisation, qui se développe très rapidement. M. F. Adam, président de l'Union régionale des caisses de St-Hyacinthe, a aussi dit quelues mots.

Il y a eu élections de membres des trois comités, en remplacement de ceux sortant de charge, et l'assemblée générale de l'Union s'est ajournée au 13 novembre, pour disposer alors d'amendemnts aux règlements de l'Union, dont on a donné avis de motion.

Invitation a été faite aux directeurs de l'Union de tenir l'assemblée générale annuelle de l'an prochain à Valleyfield. Ce serait la première fois que telle assemblée aurait lieu en dehors de Montréal, siège social de l'Union. On a promis de bien considérer l'invitation et de lui donner suite, si possible.

Plusieurs sociétaires des caisses de la région de Hull ont participé à ces assises d'hier.

150 personnes au souper d'huîtres

Plus de 150 personnes ont assisté samedi soir, à un souper aux huitres donné à la taverne Belle Fontaine et qui fut organisé par le club Lions au profit des fonds du club pour ses oeuvres de bienfaisance.

M. Wilfrid Gauthier était président du comité spécial chargé de ce diner, avec le concours de MM. Hinchey, Aldoria D'Aigle, Roy Frank Ferris, Emile Bond, Hubert Bélanger, F. Gordon, O. Duford et R. Boudreau.

M. Ben Cohen, président souhaita la bienvenue aux nombreux visiteurs du club d'Ottawa et à la nombreuse délégation de Smith-Falls.

Accusé de vol

Samuel Morpaw, 29, rue Sherbrooke, a comparu devant le sous-magistrat Sauvé, samedi matin, sous l'accusation d'avoir dérobé la somme de $70 à son compagnon de chambre, Léonard Ayotte. Un billet de $10 légèrement déchiré et portant le chiffre 16 écrit au crayon a amené la condamnation de Morpaw.

Selon le sergent-détective Albert Leblanc, Morpaw se serait emparé de l'argent caché sous l'oreiller de Léonard Ayotte alors que celui-ci dormais. On a découvert dans la poche de l'accusé, lors de son arrestation, la somme de $69.40 et le billet de $10 légèrement déchiré le billet ce fermant son porte-monnaie. Morpaw recevra sa sentence plus tard.

"Travaillons avec le même soin que si nos travaux et nous-mêmes devions subsister toujours. Nous qui ne durons pas, faisons des oeuvres qui durent." —Vinet

MONTCALM
Aujourd'hui à mercredi
"CLIMAX"
avec Boris KARLOFF et Suzanne FOSTER
SECOND FILM
"The Great John L."
avec Linda DARNELL et Greg McCLURE

Votre meilleur achat!
NECESSAIRE D'ALUMINIUM DE LUXE WEST BEND
POUR LA DELICIEUSE CUISSON SANS EAU

QUALITE D'AVANT-GUERRE A UN PRIX D'AVANT-GUERRE

Cet aluminium à triple couche est la même qualité de luxe d'avant-guerre qui rendit les ustensiles de luxe West Bend si appréciés avant la guerre. Et ce qui plus est, ils sont encore cotés aux prix d'avant-guerre.

GRATIS!
Brochure complète de 24 pages de délicieuses recettes pour la cuisson sans eau. Aussi précieux conseils et tous les renseignements pour cuire suivant cette nouvelle méthode hygiénique.



18.95
les 4 morceaux

LA RAISON POUR LAQUELLE LES MEILLEURES CUISINIERES PREFERENT L'ALUMINIUM DE LUXE

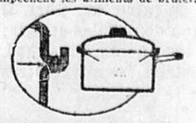


POIGNEES SOUDEES A L'ELECTRICITE
Les nouveaux ustensiles d'aluminium West Bend ont des poignées solides et fermes, sans rivets, faciles à tenir propres.

POIGNEES EN PLASTIQUE
Poignées spéciales en plastique résistant à la chaleur, d'une fabrication spéciale qui la tient bien en place.



DE LUXE ORDINAIRE
COMPAREZ avec l'aluminium ordinaire
Voyez la différence en pesanteur et épaisseur entre l'aluminium à triple couche et les ustensiles en aluminium mince ordinaire. Les ustensiles d'aluminium de luxe distribuent la chaleur uniformément et empêchent les aliments de brûler.



COUVERCLE PLAVO-SEAL
Ce dispositif spécial conserve la saveur et l'humidité naturelle. Il n'y a pas d'oxydation parce que l'air est éliminé. Conserve les vitamines et les minéraux. Une chaleur basse est tout ce qu'il faut pour la cuisson suivant la chaleur nécessaire.

Épargne les Vitamines

CUIT PROMPTEMENT SANS SURVEILLANCE

Les ustensiles de cuisine de luxe West Bend cuisent les légumes et autres aliments dans leurs propres jus naturels, avec l'addition de peu d'eau ou sans eau, conservant ainsi plus de la fraîcheur des jardins, la délicieuse saveur, et la couleur naturelle qui se perdent si souvent dans les méthodes ordinaires de cuisson. Même les aliments ordinaires sont plus appétissants et nutritifs — les légumes conservent une plus grande proportion des vitamines et minéraux d'origine.

POUR 90% DE VOS BESOINS DE CUISSON

Casserole de 2 pintes — Pour la préparation de petits légumes, céréales, aliments pour bébés, poudings, glaçages, costardes, et sauces. En raison de la triple couche d'aluminium, les aliments délicats peuvent être cuits sans surveillance ou brassage.

Rôtissoire hollandaise avec couvercle haut — Pour la préparation de rôtis tendres, juteux, avec patates et carottes — une délicieuse combinaison de mets cuits sans eau sur un feu bas. Le couvercle haut (qui est échangeable avec le couvercle de la poêle) ajoute de la contenance pour les gros rôtis, les poulets, le maïs sur l'épi, les jambons et autres gros aliments.

Casserole de 3 pintes — Pour les plus gros légumes tels que carottes entières, betteraves, choux-fleurs, choux, épinards et asperges. Aussi idéale pour riz, spaghetti et légumes gelés. Recommandée par les autorités en alimentation et santé.

Poêle à couvercle — Cet ustensile fera des merveilles dans la cuisson — la poêle cuit de délicieux steaks et côtelettes sans graisse — prépare d'appétissants gâteaux grillés sans matière grasse (pas de fumée dans la cuisine) — oeufs cuits au beurre suivant le goût d'une reine "après que le commutateur a été fermé — et poulets frits comme jamais auparavant.

COMMANDES PAR TELEPHONE ACCEPTEES
LIVRAISON A DOMICILE

LE CADEAU IDEAL POUR LES MENAGERES

Un léger dépôt vous réservera un nécessaire pour les fêtes.

LEMAY ELECTRIC ENRG.
92 RUE PRINCIPALE — HULL — TEL.: 5-7529

BLOCS DE CIMENT
Unis et imitation de pierre
Blocs de cheminées
HULL CEMENT WORKS
J.-O NORMAND, gérant.
Angle des rues Lois et Amherst, HULL — Tél.: 5-8797

BOIS DE MOULIN
Matériaux de construction — Combustible de toutes sortes.
BOUCHER FRERES
30, rue St-Jacques, Hull — Tél. 5-7231

Dr E.-L. DESJARDINS, B.A., M.D.
MEDECINE GENERALE — MATERNITE
CONSULTATIONS: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. ou sur rendez-vous
138, rue Wellington, HULL, P.Q. — Téléphone: 2-2802

L'HIVER APPROCHE
Tout en magasinant, apportez vos vêtements d'hiver pour les faire nettoyer ou presser, avant de les porter, et ainsi profitez de notre offre:
JUPES SIMPLES ou PANTALONS 19c
NETTOYES ET PRESSES
AVEC UN AUTRE ARTICLE AU PRIX REGULIER
Nous irons chercher votre commande si vous signalez
3-0941
GENDREAU-GRONDIN ENRG.
"Les seuls dépositaires du fameux procédé de nettoyage à sec français "Lino".
9, rue Laval (près de Principale) — Hull

Ne manquez pas d'assister
SOIREE POLICHINELLE
AU FESTIVAL DES ORPHELINS
MANEGE MILITAIRE
- ALBERT CLOUTIER
ARTISTE DE LA RADIO — MAITRE DE CEREMONIE
- Mme DOLORES DROLET
(Soprano Colatura)
- PAUL-EMILE CORBEIL
(Basse)
"Le Vieux Vagabond"
- RONDES FOLKLORE

JEUDI LE 30 OCTOBRE A 8 Heures 30 P. M.

Le billet $2.50

Achetez vos billets aux endroits suivants:
L. C. MARCIL CIE
331, rue Dalhousie, Ottawa
Pharmacie WEST END, 1121, rue Wellington, Ottawa
Pharmacie FLO. BRISSON, Angle Somerset et Booth, Ottawa
Pharmacie MAURICE BRULE, Angle Laurier E. et Waller, Ottawa
Pharmacie WRIGHTVILLE, 146, boulevard St-Joseph, Hull
MAGASIN DE MUSIQUE MYRE, 80, rue Principale, Hull

AVIS

Avis public est donné par les présentes que le bureau du secrétaire-trésorier sera dorénavant installé au numéro 103, rue Jacques Cartier, Pointe-Gatineau, les jours et heures de bureau demeurant les mêmes. Tél.: 5-0382.

REINOL
Soulage vite mal de dos, cystite, catarrhe de la vessie.

REINOL vous empêchera de vous lever la nuit
En vente partout 35c



L'honorable Bona Dussault, à droite, qui ouvrira officiellement le congrès de l'Union des municipalités à Hull, demain matin, à 9 h. 30, au manège militaire de Sallaberry et Son Honneur le maire Raymond Brunet, vice-président de l'Union, qui souhaitera la bienvenue aux délégués.

Programme du festival des Orphelines, jeudi soir

La grande soirée-polichinelle organisée par l'association professionnelle catholique des voyageurs de commerce et qui aura lieu, jeudi soir, 30 octobre, au manège militaire de Salaberry, promet d'être un événement extraordinaire. On a retenu les services d'artistes réputés: Mme Thérèse Drolet, soprano coloratura, Paul-Emile Corbeil, basse, Albert Cloutier, artiste de la radio. Cette soirée est organisée comme on le sait pour recueillir des fonds afin d'établir une colonie de vacances pour les fillettes de l'orphelinat Ste-Thérèse. Qu'on se rende donc en foule à cette soirée. En voici l'intéressant programme.

PROGRAMME

1—Bienvenue du président et présentation du maître de cérémonie.
2—M. Albert Cloutier, artiste de la radio, maître de cérémonie.
3—Mme Dolorès Drolet, soprano coloratura.
a) Haë Luli — Arthur Goguard.
b) Let my song fill your heart — Ernest Charles.
c) O Caprice du Vent — Maurice Pesse.
4—Rondes de folklore.
5—Paul-Emile Corbeil, basse.
a) Le laboureur — Oscar O'Brien.
b) La sérénade de Méphisto, de Faust — Gounod.
c) Le Vaisseau d'or — Poème de Nelligan.
—Rondes de folklore.
7—Le Vieux Vagabond — Paul-Emile Corbeil.
a) En rôdant dans le parc Lafontaine — Jean Narrache.
b) Prière à Saint Antoine — Jean Narrache.
c) Les deux orphelines — Jean Narrache.
Orchestration d'Albert Viau
8—Rondes de folklore.
9—Couronnement d'une marraine des orphelines.
Orchestre: O Canada.

Nécrologie

Mme Albert Charette

Mme Albert Charette, née Diana Brissette, est décédée, samedi, dans un hôpital local, à l'âge de 58 ans.

Née à Pointe-Gatineau, elle s'y maria il y a 37 ans. Elle appartenait à la congrégation des dames de Ste-Anne.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil un fils: Régent; neuf filles: Mme Camille Méthot, née Flore, d'Ottawa; Mme Frank B. McCullough, née Laurence, Ottawa; Mme Raoul Nantel, née Desneiges, de Hull; Mme Joseph Beauchamp, née Doralice, de Hull; Mme René Roy, née Doranna, de Pointe-Gatineau, Mme Emilien Labelle, née Claire, de Pointe-Gatineau; Mme Arthur Paulette, née Rita, de Pointe-Gatineau; Mlles Thérèse et Réjeanne, à la maison; elle laisse aussi quinze petits-enfants, deux frères: Joseph, de Pointe-Gatineau, Oscar, de Timmins.

Les funérailles auront lieu mardi. Le cortège quittera la résidence de la défunte, 57 St-Antoine, Pointe-Gatineau, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-François de Sales où le service sera chanté à 8 h. 15.

M. Albert Boucher

M. Albert Boucher, époux en premières noces de Paméla Laplante, et en secondes de Corinne Beaudoin, qui lui survit, est décédé samedi, à sa résidence, 22, Murray, après une longue maladie, à l'âge de 65 ans et 11 mois.

Né à Hull, M. Boucher était fils de feu M. et Mme Louis Boucher. Il fut employé au moulin Bronson pendant 24 ans; il travalila chez Eddy pendant 7 ans et à la Federal Match pendant deux ans; il était à sa retraite depuis deux ans et demi.

Le défunt demeurait à Ottawa depuis un mois seulement; il habitait auparavant Val-Tétreau. Il était membre de la ligue du Sacré-Coeur, de l'Alliance nationale et des Artisans.

En 1902, il avait épousé Paméla Laplante en l'église St-Rédempteur de Hull; en 1911, en secondes noces, il épousait Corinne Beaudoin à Notre-Dame de Hull.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils: Nelson, de Kirkland-Lake; une fille: Mme Léo Deslauriers, née Eva; qui re frères: Cléophas et Napoléon, de Hull, Ovila, de Pointe-Comfort, Philéas, de Sudbury; une soeur: Mme Nap. Lefebvre.

La dépouille repose aux salons Emond, angle Kent et St-Laurent, Hull; les funérailles auront lieu mardi; départ à 7 h. 15 des salons pour l'église de Val-Tétreau où le service sera chanté à 7 h. 30. L'inhumation sera faite au cimetière Notre-Dame de Hull.

Mme E. Noël

Mme Emébert Noël, née Eugénie Rousseau, est décédée, hier, à sa demeure, à Cantley, à l'âge de 76 ans. Son époux est décédé il y a 15 ans. Née à Québec, elle habitait la région depuis de nombreuses années et demeurait à Cantley depuis 15 ans.

Elle laisse dans le deuil deux frères: Joseph, de Cantley, et Arthur, de Montréal; une soeur: Mme Hilaire Bourgelas, d'Abitibi.

La dépouille repose aux salons Gauthier, 101, rue Notre-Dame, Hull; les funérailles auront lieu mardi. Départ à 7h.55, service à Notre-Dame de Hull à 8 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame.

Le R. P. Gauvreau est décédé à Hull

Le dimanche 26 octobre, est décédé à l'orphelinat Ste-Thérèse à Val Tétreault, le R. P. Germain Gauvreau, âgé de 82 ans.

Né à Ste-Scholastique, Qué., il était le fils de François Gauvreau et d'Olive Tassé, décédés. Il fit ses études à Ottawa, entra chez les Oblats de Marie-Immaculée à Lachine en 1883, et prononça ses voeux à Maniwaki en 1885. Le 31 mai 1890, il fut ordonné à Ottawa par Mgr Duhamel. Professeur à l'Université de 1890 à 1904 il fut successivement supérieur à Mattawa et procureur provincial à Montréal. Le R. P. Gauvreau fut bachelier ès arts, en 1886 et maître ès arts en 1889.

Durant la première Grande Guerre, il servit comme chapelain outre-mer et plus tard, il devint chapelain de l'orphelinat Ste-Thérèse où il vivait depuis sa retraite, il y a quatre ans. Très bien connu dans la région comme apiculteur, il possédait un rucher près d'Aylmer.

Comme survivants, il laisse plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à l'orphelinat Ste-Thérèse, d'où aura lieu le départ du cortège funèbre, le mercredi 29 octobre, pour l'église de Val Tétreau, où le service sera chanté à 9 h.

Me Harold Maloney a été nommé C.R.

M. J. Harold Maloney, LL.B., a été nommé conseil du roi (C.R.); c'est ce qu'annonce aujourd'hui, M. Alexandre Taché, député de Hull et président de l'Assemblée législative. M. Maloney a gradué en droit à l'université de Montréal en 1932 et il pratique à Hull depuis de nombreuses années.



Me H. MALONEY

Né à Gatineau où il fréquenta l'école primaire, M. Maloney est le fils de feu Thomas Maloney, de Cantley, et de feu Brigid Murphy, de Templeton. Il fit ses études classiques à l'université d'Ottawa et sa philosophie au collège Loyola de Montréal, où il obtint son B.A. en 1929.

Après avoir gradué en droit à l'université de Montréal, il donna des cours en économie politique. Il pratique le droit à Hull depuis de nombreuses années.

Marié depuis neuf ans, à Mlle Achsah Cushman, il est le père de trois garçons et d'une fillette. M. Maloney demeure sur le chemin d'Aylmer.

Les délégués à Montréal pour la taxe à Hull

Les délégués des corps publics, des ouvriers, des commerçants de Hull qui sont allés voir M. Maurice Duplessis, premier ministre de la prov. de Québec, samedi à Montréal, pour lui demander de supprimer la taxe de vente de 2 pour cent à Hull étaient les suivants: MM. Aurèle Pilon et A.-L. Achbar, présidents conjoints du comité pour l'abolition de la taxe de vente à Hull, ainsi que MM. E.-C. Richmond et Albert Amyot, vice-présidents, R. Boucher, trésorier, François Bilodeau, secrétaire, J.-A. Daoust, de l'International Brotherhood of Paper Mills Workers, Yvon Brault, du club Richelieu Ottawa-Hull, J.-H. Meilleur, représentant l'Association des contracteurs, W.-L. Caron, de la Légion Canadienne, Eugène Legourdais, de l'Association des voyageurs de Commerce, Armand Trépanier, des Syndicats catholiques nationaux, A. Parent, de la Chambre de Commerce junior de Hull, l'échevin David Joanisse, représentant Son Honneur le maire Raymond Brunet, Me François Caron, c.r., du Rotary de Hull, Henri Lessard, de l'Association des propriétaires, Me Jacques Boucher, de la Commission scolaire de Hull, Yvan Paquin et Conrad Amyot.

Nécrologie

P.-H. Bonhomme

M. Paul-Henri Bonhomme est décédé samedi, le 25 octobre, à l'âge de 77 ans et 2 mois, à la demeure de sa fille, Mme Auguste Lamarche, de North-Bay. Né à l'Ile Perrot, en 1871, il était fils de Hégésippe Bonhomme et de Elise Lalonde. Il épousa en premières noces Malvina Gauthier, décédée en 1928; il épousait en secondes noces, en 1930, Annie Racicot, de North-Bay, qui lui survit.



P.-H BONHOMME

Il laisse, outre son épouse, six fils: Roméo, d'Ottawa; Conrad, de Hull; Yvano, de Sudbury; Charles-Edmond, de Montréal; Jean-d'Arc, de Rouyn, et Vincent, de Timmins; une fille: Mme Auguste Lamarche, née Edwidge, de Noranda; deux frères: C.-E. Bonhomme et C.-D. Bonhomme, tous deux d'Ottawa; quatre soeurs: Mme Eugène Frappier, de Thurso; Mme Gustave Lavoie, de Plaisance, Mme Cléophas Angrignon, de Montréal, et Mme Arthur Angrignon, de Hull, et 35 petits-enfants.

M. Bonhomme était bien connu dans le district de North-Bay, et principalement dans le nord de l'Ontario où il passa sa vie presqu'entièrement au service de la compagnie d'assurances "La Sauvegarde". Il prit sa retraite en 1946. Il était alors gérant du district ontarien.

Membre des Chevaliers de Colomb, M. Bonhomme faisait aussi partie de toutes les organisations de la paroisse canadienne-française de North-Bay.

La dépouille mortelle sera exposée mardi aux salons funéraires Emond, blvd St-Joseph, Wrightville. Le service sera chanté en l'église St-Joseph de Wrightville, à 8 heures, mercredi matin. Le départ du cortège funèbre se fera à 7 h. 55. L'inhumation aura lieu au cimetière de Papineauville, après un libéra qui sera chanté en l'église de Papineauville.

BUCKINGHAM, (Qué.)

BUCKINGHAM (Qué.) (D.N.C.) A sa dernière assemblée, le Conseil de Buckingham a décidé d'acheter une charrue pour l'entretien des rues de la ville, l'hiver prochain. Depuis plusieurs années, la Cie Electric Reduction faisait ce travail, mais pour des raisons encore inconnues, elle ne veut pas s'en occuper, cette année.

Un avis a été envoyé à la Corporation du village de Masson, disant que la ville de Buckingham augmenterait ses taux pour la distribution de l'eau. Si la ville de Masson refuse l'augmentation, le cas sera soumis à la Commission Provinciale du Transport et des Communications.

Récemment, le Conseil de la ville achetait une machine à dégeler les bornes-fontaines et les tuyaux d'eau. Une partie du coût de l'achat a été payée par le département des travaux publics de la province. Le Conseil enverra une lettre de remerciements à l'honorable Roméo Lorrain, ministre de ce département.

Grâce à la bienveillante attention de la Commission scolaire qui a fourni le matériel nécessaire, on donné à l'école supérieure St-Michel, un cours théorique et pratique sur la radio.



On voit ici MM. Arthur et Laurent Latour, de Maniwaki, photographiés avec leurs trophées. Accompagnés d'Oswald Merleau, Laurent Latour (à droite) a abattu l'orignal et la majorité des perdrix tandis qu'Arthur tua l'ours.

Les délégués au congrès arrivent nombreux à Hull

Réunion ce soir; demain, ouverture officielle à 9 h. 30

Les délégués au Congrès de l'Union des Municipalités de la province ont commencé d'affluer vers Hull dès ce matin; un nombre assez important de maires et de conseillers sont arrivés dans l'après-midi et on croit que la majorité des délégués se seront inscrits dès neuf heures ce soir. En effet, l'inscription se fait au Standish Hall entre quatre heures et neuf heures. De tous les coins de la province des délégués viennent prendre part à ce congrès où d'importants problèmes seront discutés.

On attend environ 500 délégués; des personnes qui n'avaient pas fait de réservations d'hôtels et qui n'étaient pas annoncées sont venues grossir le nombre de délégués attendus.

Ce soir, à l'hôtel Standish Hall, il y aura une réception de présentation réciproque, courtoisie de la compagnie E. B. Eddy.

L'ouverture officielle du congrès sera faite mardi matin à neuf heures et trente au manège militaire par l'honorable Bona Dussault, ministre des Affaires municipales. Son Honneur le maire Raymond Brunet souhaitera la bienvenue aux délégués.

A midi et trente, il y aura le dîner offert par l'Union, au Standish Hall.

Voici le programme complet de la journée de demain:

Mardi, 28 octobre 1947
AU MANEGE MILITAIRE
9.30 heures a.m.

Ouverture officielle du congrès par l'Honorable Bona Dussault, Ministre des Affaires Municipales.

Bienvenue aux délégués par le Maire de Hull, M. Raymond Brunet.

Remerciements et rapport du Président de l'Union des Municipalités, M. Paul Pratt.

Rapport du secrétaire-trésorier et état financier, Gaston Duquette.

Situation du Fonds de Dotation et rapport du comité de la refonte des règlements: rapporteur, M. Aimé Parent, Membre du Comité Exécutif de la ville de Montréal.

Formation des différents comités.

A L'HOTEL STANDISH HALL
12.30 heures p.m.

LUNCH DE L'UNION DES MUNICIPALITES, sous la présidence de M. Paul Pratt.

Causerie par le Maire de Montréal, M. Camilien Houde.

Causerie par le Maire de Granby, M. P. Horace Boivin.

M. Charles-L. Migneault, président de la Commission Municipale de Québec, remerciera les orateurs.

AU MANEGE MILITAIRE
3.30 heures p.m.

Président: M. J.-O. Asselin, président du Comité Exécutif de la ville de Montréal.

Causerie sur l'assistance publique par le Docteur Jean Grégoire, Sous-Ministre de la Santé.

Commentateur: Le Maire de Rivière-du-Loup, le Docteur A. Paradis.

Commentateur: M. A.-J.-O. Bergeron, N.P., président de l'Association Provinciale des Secrétaires de Municipalités.

5.00 et 9.00 heuers P.M. — REUNION DES COMITES.

11.00 heures p.m. — SEANCE DE CINEMA AU THEATTRE CARTIER.

Frappé par un chauffard

ST-PHILIPPE D'ARGENTEUIL (DNC)—Ovila Pilon, de St-André-Avellin, a été frappé par un chauffard vers 11h.15 hier à l'entree du village de St-Philippe. Le Dr Roger Lavigne s'est rendu sur les lieux. La victime souffre de fracture d ucrâne et de nombreuses contusions. **Le chauffard a été rejoint par M. R. Desforges en** arrivant à Lachute. Les constables Pagé et Villeneuve ont opéré l'arrestation de deux jeunes gens en état d'ivresse, M. Cyr et M. Faulkner.

"Il faut agir", déclare S. Exc. Mgr Maurice Roy

QUEBEC (DNC) — "Plus que jamais le monde a besoin, non seulement de dispositions sincères, mais d'actes héroïques. Le temps est passé où l'on ne faisait que des plans, il nous fauut maintenant réaliser, agir, si nous voulons nous opposer avec succès aux forces sournoises du mal qui veulent arracher le plus d'âmes au Christ."

C'est ce que déclarait Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, dans une allocution prononcée au cours de l'heure sainte en l'église du St-Sacrement, à l'occasion de la fête du Christ-Roi Comme on le sait, chaque année, cette paroisse de notre ville souligne d'une façon toute spéciale cette grande fête de l'Eglise.

"S'il fallait qu'un jour les puissances des ténèbres nous donnent à choisir entre la vie et la mort, je ne doute pas que vous imiteriez le courage et la force d'âme des premiers chrétiens en confessant ouvertement votre foi dans un acte aussi magnifique comme celui dont vous donnez l'exemple au monde entier ce soir", a ajouté plus loin l'archevêque de Québec.

Faisant ensuite allusion aux martyrs des premiers temps de l'Eglise, Mgr Roy a déclaré que la vie chrétienne, à certains moments, était presqu'un martyr, surtout quand il nous faut résister aux tentations nécessaires afin de garder la pureté de sa conscience, la blancheur de son âme.

"Faites à Dieu l'hommage de vos sacrifices, de chacune des heures de votre vie, dit en terminant Mgr Roy, c'est ainsi que vous contribuerez à étendre le règne du Christ de par le monde entier."

Une roue d'auto brise une vitrine

Une roue s'est détachée de l'arrière d'une automobile conduite par Donald Moher, 20 rue Kenora, peu après 3 heures, dimanche matin, et a brisé une des grandes vitres à la devanture du magasin S.-S. Kresge, 89-93, rue Rideau.

La roue a laissé l'essieu alors que l'auto roulait du côté ouest de la rue Rideau, à environ 75 verges de la rue Mosgrove. L'automobile, Dodge sedan 1937, arrêta quelque 100 verges plus loin lorsque le chauffeur réussit à reprendre contrôle. Le constable Ellwood Pollex a fait enquête.

Les règlements de l'Union des Municipalités

Au cours de leur congrès, qui s'ouvre à Hull aujourd'hui, pour se terminer jeudi, les membres de l'Union des municipalité de la province de Québec seront saisis d'un important rapport sur les amendements à apporter aux règlements de l'association. La question a été étudiée par un comité spécial, dont les conclusions seront rendues publiques par M. Aimé Parent, membre du Comité exécutif de la ville de Montréal et directeur de l'Union des municipalités. M. Parent traitera, également, de la situation du fonds de dotation de l'Union.

Plusieurs questions de la plus grande actualité seront étudiées au cours du congrès, qui se terminera par l'élection des officiers pour le prochain mandat. Les délégués seront appelés à élire un nouveau président; trois vice-présidents, ainsi que cinq directeurs devant remplacer ceux sortant de charge cette année. Il s'agit du Dr A. Paradis, maire de Rivière du Loup; M. A. Rousseau, maire des Trois-Rivières; M. R. Quesnels, ex-maire de Montebello; M. Alcide Côté, maire de St-Jean; et M. Charles Aubry, maire de St-Jérôme.

Sortiront également de charge à l'issue du congrès, à moins qu'ils ne soient désignés à de nouvelles fonctions, le président, M. Paul Pratt, maire de Longueuil; le 1er vice-président, M. Raymond Brunet, maire de Hull; le 2ème vice-président, M. Edward Wilson, maire de Verdun; et le 3ème vice-président, M. Robert Cauchon, maire de Valleyfield.

Aimer à lire c'est faire un échange des heures d'ennui que l'on doit avoir en sa vie contre des heures délicieuses.

Montesquieu

DIMINUEZ LE DOSAGE DE LAXATIFS DE CETTE MANIÈRE

Voyez Comme Vous Pouvez Etre Régulier Chaque Matin

Essayez de prendre les Pilules Carter de cette façon: Commencez avec trois, à la même heure tous les matins. Quand vous allez régulièrement chaque matin, diminuez, prenez deux pilules. Après quelques jours, essayez une pilule.

Puis essayez de prendre les Pilules Carter *tous les deux jours*. Vous pouvez peut-être même continuer à aller régulièrement sans laxatif.

Les Pilules Carter sont si petites qu'il est possible de diminuer la dose —de trois à une—selon les besoins de votre propre organisme. Sans colique. Sans désappointement.

Les Pilules Carter nettoient l'appareil digestif non pas à demi mais complètement. Elles sont doublement efficaces parce qu'elles se composent de deux herbes végétales spécialement préparées pour une action complète.

Des milliers de gens peuvent diminuer le dosage de laxatifs suivant cette méthode Carter. Exigez les véritables Pilules Carter dans toutes les pharmacies—25¢, 70¢, $1.00. Commencez la méthode Carter de dose graduée ce soir et demain sautez du lit frais et dispos.

Parade réussie du Régiment de Hull, dimanche

Le Règiment de Hull a commencé sa campagne de recrutement dimanche après-midi par grande parade a travers les rues de Hull. La parade fut suivie d'une démonstration intéressante de tanks légers sur le terrain accidenté en arrière du mnaège de Salaberry.

Le corps de clairons et tambours du collège Notre-Dame battait la marche. Le bataillon, sous les ordres du capitaine Fred Fortier, parada sur le boul. St-Joseph où ils s'arrêtèrent devant le colonel Jean-Paul Carrière, O. B. E., officier-commandant du régiment, qui reçut le salut.

Un tank léger et un camion décoré de bannières sur lesquelles des inscriptions invitant les jeunes à joindre les rangs de l'armée de réserve étaient inscrites, fermaient la marche.

Après avoir parcouru les principales rues de la ville alors que des milliers de grandes personnes et enfants s'étaient groupés sur le parcours les militaires retournèrent à leur caserne, pour donner les démonstrations. Quatre tanks firent des prouesses en franchissant de nombreux obstacles et les 2000 spectateurs applaudirent l'habileté de nos soldats.

Autre accusation contre T. Fields

Thomas Fields, 32 ans, de Brennan's Hill, a nié sa culpabilité ce matin devant le juge Roland Millar de la cour du magistrat de Hull à l'acusation d'avoir fait de la vitesse excessive sur la route Hull-Maniwaki. L'enquête préliminaire a été fixée au 5 novembre.

L'arrestation a été faite par le sergent Gaston Garceau, de la Sûreté provinciale.

Fields doit répondre à l'accusation de manslaughter par suite d'un accident survenu récemment. Mais l'accusation de vitesse est indépendante de celle-ci.

MAUX DE TÊTE
Continuels . . .



Une douleur aveuglante, des élancements continus peuvent rendre la vie misérable. Bien des maux de tête peuvent provenir de ce que les reins ne remplissent pas leur tâche normale qui consiste à filtrer le sang pour le débarrasser des toxines et de l'excès d'acidité. Si les toxines restent dans l'organisme, il s'ensuit des maux de tête, maux de reins, douleurs rhumatismales. Les Pilules Dodd's pour les Reins aident les reins à chasser les toxines et l'excès d'acidité de sorte que vous vous sentez mieux—vous vous reposez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's aujourd'hui. 142-F

Un favori des cuisinières
DANS TOUT LE PAYS

Partout, les ménagères canadiennes savent qu'elles peuvent compter sur la haute qualité de la fécule de maïs Canada pour réussir à la perfection desserts, garnitures de tartes, sauces et jus. En fait, c'est à cause de cette popularité si considérable que "Nous apprécions votre fidélité envers la qualité".



POUDING À LA FÉCULE DE MAÏS

½ tasse lait froid
4 c. à table fécule de maïs CANADA
6 c. à table sucre
¼ c. à thé sel
2½ tasses lait chaud
½ c. à thé vanille

Mélangez le lait froid, la fécule de maïs CANADA, le sucre et le sel; ajoutez lentement au lait chaud dans la partie supérieure du bain-marie et agitez jusqu'à épaississement. Laissez cuire 15 minutes en agitant de temps à autre. Laissez refroidir, ajoutez la vanille. Versez dans des moules humides; refroidissez. Servez avec des fruits ou du sirop de blé d'inde Crown Brand. 6 portions.

Aussi manufacturiers du sirop de blé d'inde Crown Brand

CC2F

The CANADA STARCH COMPANY Limited
Montréal Toronto



Feuilleton du "Droit"

L'amour de la terre

par Jeanne Moraud-Jousseaud

51

Marie servit son fils et reprit:

—En attendant, j'ai écouté les informations à la radio et on a annoncé l'entrée en vigueur des cartes de rationnement pour le pain, la viande le fromage et les matières grasses. Chaque famille devra se rendre à la mairie pour les retirer...

—Encore une complication de plus!... Pour nous autres paysans, cela nous gênera un peu, certes, mais beaucoup moins que les citadins. Car nous produisons à peu près tout ce qu'il faut dans un ménage. Nous ne vendons que le supplément.

—Si je suis inquiète à ce sujet ce n'est pas pour nous, mais pour Pierre. Il ne s'est jamais plu à la terre et son mariage avec Josiane l'oblige mieux encore à s'installer à la ville.

—Et comme il était déjà disposé à s'y rendre... Enfin! tout ira peut-être mieux que nous ne le pensons! dit Paul en se levant. Je te quitte, maman, et vais chez les Privat. Après-midi, je reprends mon travail..

—Va mon chéri, et bonne chance! Repose-toi encore quelques jours. Le travail attendra...

Pour laisser à Paul le plaisir de surprendre Valentine, Eugnie n'avait point prévenu son amie du retour de son frère.

En ce clair matin de septembre, Valentine en un frais peignoir bleu de lin, qui seyait admirablement à sa carnation de blonde, s'affairait à remplir des pots de gelée de framboises. Elle tournait le dos à la porte entr'ouverte. A pas de loup, Paul entra et, s'approchant d'elle, lui mit les deux mains sur les yeux en criant: "Coucou!"

Jetant une exclamation de joie au son de cette voix adorée, Valentine se redressa et contempla avec ravissement Paul les yeux rayonnants d'un bonheur fou. En un geste d'appel, il lui ouvrit les bras. Tremblante de joie, elle s'y blottit et offrit son visage extasié aux lèvres de Paul. Durant quelques instants, ils demeurèrent enlacés. Ils venaient d'échanger le baiser de leurs fiançailles...

Valentine offrit un siège à Paul et ce fut un long duo d'amour. Que de choses ils avaient à se raconter depuis son départ! Valentine ne lui cacha rien de ses tourments. Elle lui dit combien elle avait souffert par Pierre, que peu à peu son amour s'était éteint et que l'affection qu'elle avait pour lui, Paul, grandissait de plus en plus.

—Je t'aimais déjà d'amour à mon insu, dit-elle, lorsque j'ai pris la décision de rendre la liberté à Pierre. Je voulais connaître le contenu de ta lettre. Le soir même de notre rupture, je la lisais, mon bien-aimé. Et depuis, je me suis considérée comme ta fiancée. J'ai beaucoup pleuré ce soir-là. N'ayant pas de nouvelles de toi, je craignais que tu ne reviennes jamais.. Si tu avais été prisonnier, je t'aurais attendu de longues années s'il eût fallu. Depuis que j'ai reçu tes lettres, tout un paquet à la fois, et la dernière m'annonçant ton retour, je ne vis plus. Mon bonheur m'étouffe... Et maintenant tu es là tout près de moi! Nous ne nous quitterons jamais... A propos, voudrais-tu me faire un immense plaisir, mon chéri?

—Accordé d'avance, ma bien-aimée.

—Mes parents seraient ravis de nous garder auprès d'eux. Cela ne te ferait pas grand'chose. Les tiens ne seraient pas délaissés puisque nous travaillerions tous ensemble. Dis... veux-tu?

Paul s'approcha de Valentine, la serra longuement dans ses bras et échangea avec elle un tendre baiser:

—J'aurais mauvaise grâce à te refuser une chose si naturelle en somme. Mes parents ne seront pas seuls puisqu'ils auront Eugénie auprès d'eux. Oui, Valentine, j'accepte de venir habiter auprès de toi. Mais promets-moi de hâter tes préparatifs en vue de notre mariage. Je suis pressé, très pressé, sourit-il. Il y a si longtemps que je t'aime et souffre de mon amour!

—C'est promis! D'ailleurs notre union se fera sans apparat. En temps de guerre, nous nous voyons obligés de délaisser nos anciennes coutumes. Avec les restrictions alimentaires dont tant de gens commencent à souffrir, il serait de mauvais goût d'offrir à nos invités des repas pantagruéliques. Un simple dîner de famille et... ce sera tout..

"Par contre, notre cortège ne sera pas banal. Vraisemblablement, il y aura deux couples de mariés.

—Pierre épouse Josiane?

—Oui. Et dimanche nous fêterons nos doubles fiançailles.

—Mais.. tu n'as pas encore demandé ma main à mes parents... S'ils s'y opposaient? observa Valentine avec taquinerie.

Hélène Privat rentrait au même instant. Paul se hâta d'aller l'embrasser.

—Bonjour, chère madame Privat. Très heureux de vous retrouver en bonne santé. Et Jean-Louis va bien?

—Le voilà! s'écria le père de Valentine en serrant la main de Paul.

—Combien ton retour nous fait plaisir! dit Hélène en essuyant furtivement une larme. Nous avons tant souffert de votre absence à tous deux!

—Je suis de retour pour longtemps, je veux l'espérer. Et... je viens vous demander la main de Valentine. Je l'aime depuis si longtemps! Elle m'a affirmé qu'elle répond à mon amour. Nous désirerions nous unir au plus tôt...

—Bien parlé, mon garçon, répliqua Jean-Louis en riant. Tu ne perds pas ton temps en de vains atermoiements. Ton empressement me fait plaisir. Ah! qu'il fait bon être jeune!... Eh bien! oui, nous te la donnons notre chérie. Aime-la bien et rends-la très heureuse.

—Ah! merci, merci! Elle le sera... je vous le jure! appuya Paul en levant la main en un geste solennel!...

—Et il viendra habiter avec nous, murmura Valentine rose de joie.

—Bravo, Paul! acclama Hélène. Tu seras pour nous le gendre rêvé.

—Dimanche prochain aura lieu le dîner de nos fiançailles chez mes parents, poursuivit Paul. Et... dans trois semaines, le double mariage. Dépêchez-vous. Tout doit être prêt. Et comme d'ici là il nous faudra vendanger, le travail ne nous manquera pas. Pourtant, je vous assure que les vendanges seront vite terminées.

—Tu arrives juste à point. Demain nous commencerons les rouges.

—Je vous quitte, mes amis, dit Paul. A ce soir, Valentine! Si j'ai un moment, je reviendrai te voir ou, si tu le peux, viens à la maison; grand-père en sera tout ragaillardi, lui qui était si désolé de ne pas t'avoir comme petite-fille. Toi, seule, paraît-il, étais digne de ses petits-fils.

—S'il m'aime beaucoup, je lui rends bien son affection, à ce cher grand-père! répliqua la jeune fille avec émotion. Ne te dérange pas, Paul, j'irai chez vous ce soir.

—Entendu! Au revoir à tous! dit-il en regagnant son logis.

Il retrouva sa mère au potager. Elle cueillait des haricots pour le repas du soir Devant l'air radieux de son fils, elle sourit:

—Tout va bien, Paul. Ton visage est rayonnant de bonheur.

—Il y a de quoi, maman. Je viens de demander Valentine en mariage. Elle m'est accordée. Dimanche sera le jour de nos fiançailles et... dans un mois nous nous unirons

Marie dit en riant:

—Ce sera deux unions-express que le mariage de mes fils. Et le plus souvent ce sont les meilleures. Tiens, voilà ton frère qui rentre des champs. Fais-lui part de la nouvelle et dis-lui d'écrire à Josiane de venir dimanche en l'honneur de vos fiançailles. Je me sauve, il est temps de préparer le souper je n'ai plus mon cordon bleu. Eugénie est en courses et elle n'est pas encore de retour.

—Me voici, maman. J'arrive...

—Bien! Alors, viens m'aider et laissons tes frères s'entretenir de leurs affaires

—Quelles affaires?

—Tu le sauras plus tard, petite curieuse! répliqua Paul en se précipitant au-devant de son frère qui s'avançait l'air las, une raclette sur l'épaule.

(A suivre)

MANTEAUX DE FOURRURES REMODELES

Aussi bas que

15

Fourrure supplémentaire et tissu fourni au plus bas prix Estimation sans engagement.

DWORKIN Furs

"La maison que les fourrures ont édifiée"

256, rue Rideau. Tél. 2-4213

Pour vous mesdames

Carnet mondain

Rideau Hall

Mme Walter Duncan, de Londres, est arrivée à l'Hôtel du gouvernement samedi matin pour un court séjour comme hôte de Leurs Excellences le vice-roi et la vicomtesse Alexander de Tunis.

* * *

Son Excellence le major-général Georges Vanier et son épouse étaient les invités des châtelains de Rideau Hall samedi soir dernier.

* * *

Corps diplomatique

Son Excellence l'ambassadeur de France au Canada et la comtesse de Hauteclocque ont reçu à déjeuner la semaine dernière en l'honneur de Son Excellence Georges Vanier, ambassadeur canadien en France et de Mme Vanier, durant le séjour de ces derniers dans la capitale. Parmi les autres personnes qui ont donné des réceptions pour le général et Mme Vanier se trouvent M. et Mme Braun Langelier et M. Laurent Beaudry, sous-secrétaire d'Etat associé au ministère des Affaires extérieures et Mlle E. Beaudry, sa soeur.

* * *

Le conseiller aux affaires économiques auprès de l'ambassade des Etats-Unis et Mme Henry Bankhead doivent partir le 8 novembre prochain pour un séjour prolongé aux Etats-Unis.

* * *

Lady Crow, de Londres, est présentement l'invitée du haut-commissaire du Royaume-Uni au Canada, sir Alexander Clutterbuck et de lady Clutterbuck.

* * *

L'attaché commercial adjoint à l'ambassade américaine et Mme Jack Hodgson ont reçu en fin d'après-midi samedi pour un groupe d'amis.

* * *

Mme Francisco Pardo de Zela, épouse de l'attaché commercial à l'ambassade du Pérou doivent revenir cette semaine de Lima où ils ont passé quelque temps.

* * *

Déplacements

M. John Hopkins, conseiller légal au ministère des Affaires extérieures à Ottawa, est parti pour New-York pour se joindre à la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies.

* * *

Le sénateur Norman Lambert et Mme Lambert doivent rentrer cette semaine de New-York.

* * *

Le lieutenant-colonel W. H. D. MacMahon et son épouse sont revenue de leur chalet d'été où ils viennent de faire un court séjour.

* * *

Mme Norman McLarty est revenue de Montréal où elle a passé quelque temps, l'invitée de Mme Gordon Hyde.

* * *

Réceptions

Mme Maurice Bissonnette, Mme Edouard Moreau et Mlle Béatrice Grant recevront conjointement de 4 à 7 h. mardi prochain, le 28 octobre, à la résidence de Mme Bissonnette, en l'honneur de M. et Mme Georges Liboiron, de Sainte-Agathe-des-Monts. M. et Mme Limoiron assisteront au congrès des municipalités, à Hull, et s'inscriront au Lord Elgin durant leur séjour à Ottawa. M. Liboiron est maire de Sainte-Agathe.

* * *

Le cercle musical de l'Accueil féminin, paroisse du Sacré-Coeur, tenait hier son ouverture officielle. La réunion prenait la forme d'un thé agrémenté par un programme de musique. Mlle Marie-Andrée Bertrand, pianiste invitée, exécuta un groupe de pièces choisies.



Par Alice Alden

Par la longueur de ce chapeau, vous vous rendrez compte, mesdames, qu'il s'inspire de la mode nouvelle. Sa ligne n'est toutefois pas exagérée, car vous remarquerez sa ligne très simple. On l'exécute en feutre de teinte sable avec un ruban de satin rouge clair et des plumes de paon naturelles.

Congrès de l'Eveil féminin

Mlle Marcelle Dubeau élue présidente; le conseil est choisi par acclamation

Résolutions importantes

L'Eveil féminin tenait hier d'importantes assises nationales. Le congrès s'ouvrit par la messe, officiée par M. l'abbé Emile Vézina aumônier de l'association.

"Les peuples sont heureux, qui reconnaissent Dien pour leur Roi", voilà la pensée développée dans l'éloquente thèse de M. l'abbé E. Vézina. "Donc le peuple canadien-français est heureux puisqu'il a reconnu Dieu comme Roi du monde bien avant la proclamation de la fête du Christ-Roi instituée par l'Eglise en 1925. Le Christ est Roi dans nos foyers, nos écoles, nos institutions, nos associations. L'Eveil féminin est un mouvement d'action nationale, car action nationale pour un Canadien français ne se comprend que comme "Dieu, Patrie".

A 10 heures 30, un déjeûner réunissait tous les membres et leurs amies. Un court programme musical fut ensuite executé sous la direction de Mlle Maria Bérubé.

Les membres se réunissaient ensuite dans la salle des délibérations. Mlle Marcelle Dubeau souhaita la bienvenue aux congressistes en leur lançant le mot d'ordre pour l'année **"Recrutement"**.

"Dieu a voulu que l'Eveil féminin naisse, qu'il s'épanouisse pour le bien-être des nôtres, qu'il sème le bien et le bonheur partout. Ses membres posent un geste concret. C'est une oeuvre magnifique. Vous avez répondu généreusement à l'appel. Continuez! L'Eveil vivra et grandira pour le plus grand bien de la jeunesse canadienne-française. L'Eveil féminin adopte cette année une formule nouvelle. Toutes nous devons nous unir et travailler".

La présidente fit part du message du fondateur, M. Victor Barrette, paru dans "Le Droit", du 25 octobre.

Les rapports des différentes sections furent ensuite lus par les présidentes respectives.

Mlle Berthe Vézina, secrétaire, présenta ensuite le rapport de l'activité du conseil central pour l'année 1946-1947.

Mlle Noëlla Latour fit ensuite part de l'état financier de l'association.

Mlle Lucienne Renaud fut ensuite nommée au comité de direction de l'aide aux sections juvéniles.

L'aumônier de l'association a ensuite présidé les élections du conseil. Sur proposition générale de l'assemblée, le conseil temporaire qui régissait l'association depuis octobre 1946 a été élu par acclamation.

La nouvelle direction se compose donc comme suit:

Présidente: Marcelle Dubeau; vice-présidentes, Gertrude Caron et Jeanne Chagnon; secrétaire, Berthe Vézina; trésorière, Noëlla Latour; conseillères: Elizabeth de la Chevrotière, Marie-Claire Lamont, Pauline Jutras, Lucienne Renaud, Thérèse Cyr; vérificatrices, Jacqueline Vézina et Jeannine Dubois. Organisatrice en chef, Jacqueline Paradis.

Voici les résolutions adoptées au congrès:

1—Les membres de l'Eveil féminin renouvellent leur attachement à l'Eglise catholique, à son Chef spirituel Sa Sainteté Pie XII glorieusement régnant, à Nosseigneurs les Evêques et à leurs directives.

2—Ils formulent le voeu d'intensifier le recrutement chez la jeunesse canadienne-française catholique féminine du pays.

3 —Ils désirent et expriment le voeu de collaborer à l'accroissement de la mentalité française et expriment le désir d'aider toute action canadienne, soit a) le drapeau; b) Radio-Ouest française.

4—Ils désirent aider les sections juvéniles.

5—Ils expriment le désir de continuer leur collaboration à la rédaction de la Terre ontarienne.

6—Ils expriment le voeu de lancer une campagne en vue d'obtenir des films de meilleure valeur pour la jeunesse.

7—Ils veulent collaborer à la campagne de souscription des scouts catholiques de langue française du diocèse d'Ottawa.

Le climat est nécessaire à la midinette

PARIS (SIF) — La couture, quel que soit l'angle sous lequel on l'observe se singularise toujours par un côté pittoresque qui n'existe dans aucun autre métier.

L'ouvrière de la couture n'est pas seulement une ouvrière. Elle est la "midinette", mot plein d'humour où l'idée de la sortie des ateliers à midi se marie à l'ironie trop léger. Quant à l'apprentie, d'un déjeuner rapide et peut-être elle-même se refuse à ce qualificatif omnibus, elle est l'arpète. Ces trois syllabes sont à la fois impertinentes, narquoises et bon enfant.

Comme certains oiseaux rares, la midinette, depuis l'arpète jusqu'à la première main, ne peut vivre que dans un certain climat, une contrée bien déterminée.

Inutile de la chercher ailleurs que dans le quadrilatère formé par la Madeleine, l'Opéra, les Champs-Elysées, le Faubourg Saint-Honoré. Il est rare qu'elle émigre ailleurs. La midinette est individualiste en diable, mais sa fidélité à un quartier, à une maison, à une première, est proverbiale.

Son coup d'oeil, le mordant de ses répliques, sa gaieté moqueuse, sont redoutables. Ils s'apparentent aux qualités de terroir du "Titi Parisien". Gavroche et Midinette! Quel couple unique issu de la fantaisie de Paris.

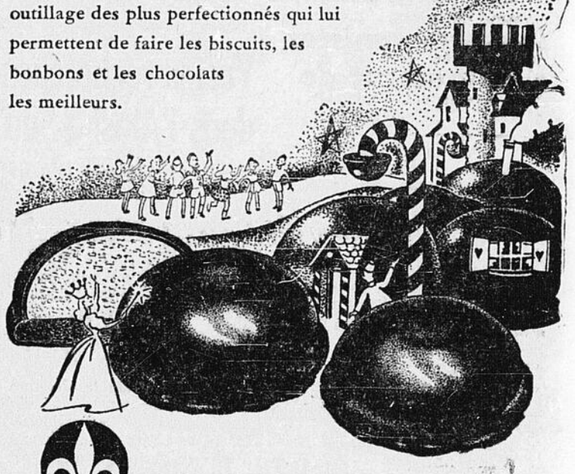
Qualité sans Egale

THÉ "SALADA"



Venez visiter l'Empire des merveilles

Les produits de la maison VIAU, voilà de véritables merveilles. Ce sont à la fois des friandises au goût incomparable et des aliments hautement nutritifs. VIAU possède une longue expérience et un outillage des plus perfectionnés qui lui permettent de faire les biscuits, les bonbons et les chocolats les meilleurs.



VIAU

Exigez nos fameux biscuits Empire

50 ANNÉES D'EXCELLENTE RENOMMÉE • BISCUITS • BONBONS • CHOCOLAT



C'est l'as des purgatifs. Elle est légèrement effervescente. Elle nous vient de Vichy, France.

Agent général: J.-Alfred Ouimet, Montréal.

Sirop MELLO POUR BÉBÉ
• TOUX
• RHUMES
• BRONCHITE
BOUTEILLE 35¢
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES



MESDAMES! ESSAYEZ CECI si vous êtes NERVEUSES

'CERTAINS JOURS' du mois!

Si vos périodes mensuelles vous font souffrir de tension nerveuse, notre produit est très efficace pour soulager de tels symptômes.

LYDIA E. PINKHAM'S COMPOSÉ VÉGÉTAL

$500.00 en ARGENT

75 autres beaux prix

AU CONCOURS FACILE

"UN NOM POUR NOTRE PUPPY"

GAGNEZ

"Les Joyeux Troubadours"



Clément Latour, animateur

UNE LAVEUSE "THOR AUTOMAGIC" POUR LE LINGE ET LA VAISSELLE



AUTOCYCLE "WHIZZER DE LUXE"



RADIO-PHONOGRAPHE RCA VICTOR VR-84



EN OUTRE

2 AUTOCLAVES PRESTO

2 MONTRES BULOVA

43 PRIX FORMÉS DE PRODUITS COLGATE-PALMOLIVE

25 PHOTOS AUTOGRAPHIEES DES JOYEUX TROUBADOURS

Participation Simple

Notre puppy prêndra part à l'émission des Joyeux Troubadours, aussi nous tenons à ce qu'il porte le nom qui plaira le plus aux auditeurs du programme. Nous donnons ici la liste des noms le splus populaires.

BIJOU	POMPON	PRINCE
FIDO	NOIRAUD	PITOU
PATAUD	CARLO	CAFE

Choisissez le nom le plus populaire à votre avis. En lettres moulées, écrivez ce nom, avec le vôtre et votre adresse, le nom et l'adresse de votre détaillant sur un bout de papier que vous nous adressez, avec un cartonnage vide de Crème Dentifrice Colgate ou un reçu attestant l'achat d'une boîte de Poudre à Dents Colgate (ou des fac-similés acceptables). L'adresse:

LES JOYEUX TROUBADOURS
Concours "UN NOM POUR NOTRE PUPPY"
Case Postale 6300, Montréal, Dept. B

(Inscrivez également le nom de votre choix à l'extérieur de l'enveloppe).

Parmi les lettres contenant le nom le plus populaire, les Joyeux Troubadours en tireront 78. Il s'agit de compléter la phrase: "A mon avis on devrait appeler le puppy des Joyeux Troubadours '——' parce que ....." en 25 mots ou moins. Les prix seront décernés suivant le mérite et la tournure de la phrase.

Participez Souvent *Envoyez le nom de votre choix aussi souvent que vous le voulez. Plus on envoie de noms, plus on a de chances de gagner ces 78 prix magnifiques!*

Limité au Canada seulement. Les inscriptions doivent être oblitérées à la poste au plus tard à minuit, le 31 octobre 1947.

ECOUTEZ "Les Joyeux Troubadours" réseau français de RADIO-CANADA du lundi au vendredi



COLGATE - purifie votre haleine en vous nettoyant les dents



"Je défie quiconque de dire que n'importe quoi, chez nous, paraît

À MOITIÉ LAVÉ

depuis que j'ai adopté SUNLIGHT extra-savonneux"





Tout devient immaculé grâce au Sunlight extra-savonneux!

Sunlight extra-savonneux vous donne du linge plus blanc, plus éclatant, plus frais que jamais . . . et tout cela sans aucune peine! La mousse énergique du Sunlight pénètre à fond et fait disparaître même la saleté encrassée . . . sans dur frottage. Les couleurs lavables deviennent fraîches et éclatantes comme les fleurs après la pluie.

Epargnez-vous du travail. Employez Sunlight, savon Soleil, pour la vaisselle, les vitres, les murs et les boiseries et tous travaux de ménage. Quand vous verrez tout briller chez vous . . vous serez convaincue qu'un foyer Sunlight est un foyer plus propre.



UN PRODUIT LEVER

POUR UN LAVAGE À FOND... SUNLIGHT EXTRA-SAVONNEUX S'IMPOSE

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Le Droit Fondé le 27 mars 1913

Journal totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie et indépendant en politique

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES
TELEPHONES: OTTAWA 3-4061, HULL 2-7884, CKCH 2-1701.
Services télégraphiques: PRESSE CANADIENNE, PRESSE ASSOCIEE.
Abonné à la NCWC et à CIP

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.
Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.
"Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

LUNDI, 27 OCTOBRE 1947

Entre tout et rien

Selon M. Abbott, ministre fédéral des Finances, il faut, dans le domaine des prix, tout contrôler ou ne rien contrôler du tout. Sa théorie s'inspire d'un pur absolutisme. Entre ces deux extrêmes que sont, en la matière, l'étatisme et le libéralisme économique, il peut, il doit y avoir un certain raisonnable milieu. Une simple petite phrase de la lettre que la C.T.C.C. vient de faire parvenir à M. Mitchell, ministre fédéral du Travail, justement pour demander le rétablissement immédiat des contrôles sur les prix, jette une bonne lumière sur la situation.

Nous sommes en démocratie. La loi qui régit l'économie sous ce régime est celle de l'offre et de la demande, autrement dit le libéralisme économique. Cette règle est présumée, en temps normal, pourvoir à un juste équilibre entre la production et la consommation. C'est-à-dire la production est telle, grâce à une légitime concurrence entre les producteurs, qu'elle satisfasse tous les besoins du marché ou de la consommation, et l'acheteur ou le consommateur paye un prix convenable. Si les produits étaient trop chers, ils se vendraient moins et il en resterait une quantité plus ou moins considérable dans les entrepôts des industriels et des manufacturiers, ce qui ne ferait l'affaire de personne. Des prix trop bas paralyseraient également la production. Il faut donc que le producteur vende à un prix convenable, que le consommateur verse ce prix. Aussi bien, ce dernier ne saurait-il se passer de certaines choses essentielles, et il ne se rebiffe pas devant ce que lui coûte raisonnablement la marchandise.

Mais il arrive des temps anormaux. Comme ceux de la guerre et de ses suites. La production est plus ou moins désorganisée, orientée vers la poursuite du conflit et l'obtention de la victoire. Elle raréfie certains produits courants, dont les prix menacent de monter à un niveau considérable, parce que la demande en est très forte et l'offre très minime. On est exposé à l'inflation et aux méfaits du marché noir.

Alors, le gouvernement, qui combat pour sauver la démocratie contre la dictature, prend précisément des mesures dictatoriales afin de préserver ce qu'on peut appeler une juste économie. Il impose des rationnements et des contrôles sur les prix. Et, peut-on dire, le tour est joué: les prix ne montent pas, ou montent peu, même s'il faut en certains cas compenser le producteur, par des subsides, pour une production supposée se faire à trop bon compte.

Une fois finie, la guerre ne manque pas d'avoir ses conséquences sur l'économie d'un pays, et même du monde. On ne passe pas du jour au lendemain d'une économie d'hostilités à une économie de paix. Aussi longtemps qu'il ne survient pas un rajustement normal, les contrôles économiques devraient subsister là où il y a lieu.

La loi de l'offre et de la demande, en effet, ne reprend pas à plein tout de suite. Elle ne se remet que graduellement à fonctionner. Ici, elle arrive plus vite à se remettre, là, il lui faut plus de temps. C'est dans les cas où il y a retard qu'il faudrait maintenir les contrôles.

Et nous arrivons maintenant à la petite phrase de la lettre de la C. T. C. C. à M. Mitchell, phrase après laquelle les lecteurs trouveront peut-être qu'ils ont trop patiemment attendu jusqu'ici.

La C.T.C.C. ne demande donc pas une politique de contrôle général, absolu, mais une qui se limiterait aux "secteurs de la vie économique où la production ne répond pas encore aux exigences de la consommation normale."

Henri LESSARD

L'Union des municipalités devrait appuyer Hull

La délégation qui s'est rendue, samedi, à Montréal, pour demander au gouvernement de Québec de supprimer la taxe de vente provinciale de 2% dans Hull est revenue sans avoir obtenu de réponse définitive. Qu'est-ce que fera le gouvernement de cette province? Nous l'ignorons.

A ne nous en tenir qu'au mémoire des vingt associations ou corps publics qui représentaient toute la population de Hull, leur demande nous semble bien fondée. Par suite de son voisinage d'Ottawa, la taxe de vente provinciale de 2%, en effet, place la ville de Hull dans une situation injuste par rapport à toutes les autres villes du Québec. Les consommateurs des autres villes du Québec sont obligés d'acheter de leurs marchands, de sorte que ceux-ci font le même commerce qu'avant l'imposition de cette taxe. Mais, dans Hull, l'effet de cette taxe n'est pas le même. Les consommateurs de Hull n'ont qu'à traverser la rivière pour acheter ce dont ils ont besoin. C'est ce qu'ils font en grand nombre pour éviter d'avoir à verser la taxe de vente provinciale de 2%.

Le commerce de Hull se trouve ainsi à recevoir un rude coup, et de même, tout le développement économique de la ville. La taxe de vente provinciale de 2% devient ici une sorte de mesure tarifaire au détriment des marchands de Hull et au bénéfice des marchands d'une ville d'une autre province.

De cette taxe de vente provinciale de 2%, 1 pour 100, certes, va à l'hygiène et le reste au fonds d'éducation. La population de Hull, dira-t-on peut-être, devrait payer volontairement cette taxe de vente qui sert à améliorer l'hygiène et l'éducation dans la province. Mais il ne faut pas oublier que, dans la vie économique, ce qui joue, c'est la loi des prix. A qualité égale et à prix inégaux, on ne peut empêcher le consommateur d'acheter inévitablement aux prix les plus bas. On peut regretter cette situation; on ne la changera point par un simple appel à la raison.

Nous ne voyons pas pourquoi l'on maintiendrait cette taxe dans Hull. La perte de revenu provincial serait-elle trop élevée? On calcule que le gouvernement provincial retire environ $150,000 de la taxe de vente de 2% dans Hull. Ce ne peut être un montant aussi peu important qui empêche le gouvernement de supprimer cette taxe dans Hull.

Mais alors quelle serait la raison? "Hull, dira-t-on peut-être, jouit de tous les avantages de la province. Eh! bien, qu'elle verse les mêmes impôts." Mais ce qu'il faudrait prouver, c'est précisément que, dans le cas présent, Hull jouit des mêmes avantages que le reste de la province. La vérité est le contraire.

Hull ne jouit pas des mêmes avantages que le reste de la province en ce qui concerne la taxe de vente provinciale de 2%. Tandis que, dans les autres villes du Québec, cette taxe ne joue pas contre le commerce local parce que les consommateurs de ces villes sont obligés, en dépit de cet impôt, d'acheter de leurs marchands, cette taxe, ainsi que nous l'avons démontré plus haut, joue ici contre le commerce de Hull, parce que Hull ne fait qu'un tout économique avec Ottawa où n'existe pas de taxe semblable. Ici, cette taxe cause des désavantages graves qu'elle ne cause pas ailleurs.

L'opposition à l'abolition de cette taxe dans Hull viendrait-t-elle des autres municipalités qui ne comprendraient pas la situation particulière de Hull? On le prétend en certains milieux. Le congrès de l'Union des municipalités de la province de Québec qui s'ouvre aujourd'hui à Hull fournira l'occasion aux autorités municipales, si elles y tiennent, de s'enquérir à ce sujet et de discuter à fond la question. Lorsque l'Union aura été mise au courant de la situation, nous ne doutons pas qu'elle appuie la réclamation des corps publics de Hull par une résolution.

Camille L'HEUREUX

AU JOUR LE JOUR

Gouvernement fédéral et provinces s'amusent à un divertissement qui n'a rien de divertissant, tant il fait de victimes. Il s'agit de ces accusations qu'on se lance, par-dessus la tête des sans-abri, à propos de logements. C'est toi le coupable! Mais le public ne se laisse pas tromper, et il raisonne de la sorte: Ce ne sont pas les provinces qui ont déclaré la guerre; ce ne sont pas les provinces qui ont imposé les restrictions. C'est toi, gouvernement central, qui dois payer les balles perdues. Une chose certaine, c'est que les provinces ne peuvent refuser de faire leur part. Il faut renoncer à ce jeu de paroles et agir; agir, c'est bâtir des logements. Plus tard, quand on aura des loisirs, les adversaires pourront reprendre la partie.

* * *

Les communistes québécois, en leur congrès de Montréal, la semaine dernière, se plaignent de n'avoir pas justice de leurs grands chefs de Toronto: leur langue serait mal vue de ces rouges qui viennent des bords du lac Ontario. De plus, ils ne s'entendent pas entre eux sur des points de doctrine. Aussi, les accusations de "nationaliste", d'"antisémite", de "traître", ont été lancées à des types qui représentaient, la veille, ce qu'il y a de plus pur en fait de communisme. Toute maison divisée périra par elle-même. Et c'est à souhaiter, à l'heure où c'est l'esprit communiste qui agite nos ouvriers canadiens.

* * *

Hollywood, temple de l'image et paradis du rêve, serait frappé de communisme, maladie très dangereuse en pays démocratique. Il faut le croire, puisque le gouvernement américain veut faire enquête parmi les magnats et les étoiles du cinéma. Washington aura certainement raison par quelque côté, tant certains films nous ont paru inspirés par Moscou. Mais puisque le gouvernement veut connaître ce qui se dit et se passe de louche dans les studios, peut-être conclura-t-il qu'il lui serait très utile de visiter les postes radiophoniques, et de voir s'il n'y a rien à reprendre. De ce côté-ci de la frontière, la communite a souvent inspiré les ondes. Heureux ou malheureux ceux qui ont des oreilles pour entendre!

V. B.

BILLET

Privilège refusé aux catholiques anglais

Au mariage de la princesse Elizabeth, seuls de tous les groupements religieux les catholiques n'auront pas le droit d'aller présenter leurs hommages.

*Voilà, remarque l'organe officieux du Vatican, l'*Osservatore Romano, *que deux millions de sujets du roi seront l'objet d'un traitement inférieur, parce que victimes de préjugés.*

Pour nous, du Canada, si cette porte fermée est la politique de la cour, c'est une insulte à nos coreligionnaires. Par tout l'Empire, ce manque d'égards envers les catholiques ne trouvera d'excuse, surtout à une époque qui fait profession de défendre la liberté de parole, la liberté de religion et de culte.

D'après une dépêche, "le ministère de l'Intérieur a répondu de manière plutôt blessante en disant: "Les organismes qui ont le privilège de présenter un témoignage de loyauté au roi en personne ne le détiennent pas en vertu de la loi des titres ecclésiastiques. Ce privilège a été conféré en diverses occasions par divers souverains et certains privilèges remontent à 1660. L'Eglise catholique n'est pas au nombre des groupements privilégiés". .....

Voilà un raisonnement qui ne tient pas debout! Et l'histoire des derniers temps cite des faits qui détruisent de fond en comble une loi inspirée du plus noir fanatisme.

En une telle occasion, revenir sur un texte haineux est au moins inconvenant. Deuxièmement, en Angleterre, il est des milliers de lois écrites, que la coutume — plus importante en ce pays que l'imprimé — contredit depuis des siècles. Si le Royaume veut garder la face devant le monde démocratique, ce n'est pas en reforgeant des chaînes pour une partie de sa population. Enfin, cet ostracisme se manifeste au lendemain d'une deuxième Grande Guerre, entreprise, on le sait, contre l'hitlérisme persécuteur des religions chrétiennes.

Il y a les faits qui demandent la mise au rancart d'une loi fabriquée sous des tyrans. En effet, au couronnement d'Edouard VII, et de ses successeurs, le Vatican avait sa représentation. En des circonstances moins solennelles, le cardinal Bourne et son successeur le cardinal Hisley ont été reçus à la table royale et à des fêtes publiques dans les jardins de Buckingham. On ne voit pas qu'en ces honneurs rendus à des princes de l'Eglise quelque rat de bibliothèque ait présenté un texte condamnant le Roi et la famille royale d'en avoir usé ainsi. Et voici à peine cinq mois, le roi, dans la personne du vice-roi du Canada, recevait officiellement le légat pontifical à l'occasion du Congrès marial.

Il n'est pas impossible que ce texte soit renvoyé dans le coffret où il devrait achever de pourrir, et ce serait la victoire du bon sens et des simples convenances. Nous ne pouvons croire que la cour et le ministère reconnaissent comme valide et opportun un grimoire, qu'ils n'oseraient signer à cause de son évidente tare de naissance; ce serait ne faire l'affaire que de méprisables bandes de fanatiques dispersées par tout l'Empire. Le retentissement que la presse mondiale ne manquerait pas de donner à un tel déni de liberté ne servirait pas au bon renom du fair-play britannique. Enfin, notre future petite reine garderait un souvenir mêlé d'un peu de honte, à la pensée qu'en un jour de grande joie et de grande espérance, il y ait eu, de par l'imbécillité de maîtres ès protocole et d'un texte barbare, des millions de ses sujets bannis de la table de famille.

Victor BARRETTE

EPHEMERIDES DU "DROIT"

IL Y A VINGT ANS

LE 27 OCTOBRE 1927

A une délégation féminine du Québec le priant d'intervenir pour que cette province donne le droit de vote aux femmes, le premier ministre Mackenzie King répond que c'est une question dont le gouvernement fédéral ne saurait s'occuper, vu qu'elle est nettement de juridiction provinciale.

Une conférence interprovinciale s'ouvrira à Ottawa le 3 novembre. Le programme en est tout prêt et est déjà entre les mains des premiers ministres des provinces.

Le Bureau d'hygiène d'Ottawa décide de mettre strictement en vigueur le règlement municipal de la vaccination obligatoire des écoliers. On compte 101 cas de petite vérole, dans la ville, depuis le 1er octobre.

Le clan libéral-conservateur de Hull demande que la convention du parti pour le choix d'un chef provincial dans le Québec se tienne en sa ville.

A LA MEMOIRE DE BENOIT XV

Benoît XV et la Palestine

La Palestine a été à l'ordre du jour de l'univers avant de l'être à celui de l'O.N.U. Ce petit coin de Terre stratégiquement situé au carrefour de trois continents est devenu lieu de conflits et de divisions. Les Juifs du monde entier tournent plus que jamais leurs regards et leurs coeurs vers Jérusalem et rêvent d'y voir bientôt flotter le drapeau de l'Etat juif. Avec quelle ardeur monte de leurs lèvres l'antique prière après les repas:

"Prends en pitié, Seigneur, Israël, ton peuple; et Jérusalem, ta cité; et Sion, le séjour de ta gloire; et le règne de la maison de David, ton Messie; et la maison grande et sainte, sur laquelle fut invoqué ton nom... et bâtis Jérusalem, la Ville Sainte, bientôt dans nos jours: bénis sois-tu, Seigneur, qui bâtis Jérusalem dans sa miséricorde".

De son côté, le monde arabe, fort de son droit d'occupation, prétend bien ne pas se laisser déposséder de la terre où jadis coulèrent "le lait et le miel". Il résiste à la montée croissante du sionisme dont l'enthousiasme et l'initiative l'inquiètent.

Derrière ces deux lutteurs combattent encore d'autres intérêts politiques et économiques qui font du Proche-Orient une arène internationale.

Dans cet enjeu où la violence n'est pas exempte et capte toutes les attentions de la presse, on risque un peu d'oublier que le Christianisme a aussi ses droits en Palestine. La célébration du 25e anniversaire de la mort de Benoît XV nous fournit l'occasion de rappeler ces droits et de souligner la sollicitude du grand pontife pour le sort de la Palestine.

La Palestine est la patrie du Christ Jésus. Là "il s'est fait chair et il a habité parmi nous". Là il est passé en faisant le bien. Il a connu ces routes poudreuses qui lui ont fourni occasion de nous découvrir la source d'eau jaillissante jusqu'à la vie éternelle. Ces montagnes désertes ont abrité sa prière et ces collines répété ses Béatitudes. Ce pays, il l'a sillonné en tout sens semant à profusion la Bonne Nouvelle et les miracles. Il a eu pitié des foules palestiniennes, il a pleuré sur Jérusalem qui ne l'a pas reçu. Et la terre d'Israël avant d'abriter son corps (bientôt ravi par la Résurrection) a bu à longs traits sa sueur et son sang, elle a été baptisée la Terre Sainte.

La piété chrétienne a recueilli avec amour le souvenir de son Chef. Elle a religieusement retracé les étapes joyeuses et douloureuses de sa carrière mortelle et les a fixées dans la pierre et le marbre que des pèlerins séculaires ont usés de leurs baisers respectueux. Aussi quelle douleur dans la chrétienté quand le Croissant étendit sa domination sur la Palestine, douleur assez profonde pour soulever un jour l'impétueux mouvement des croisades qui délivra le tombeau du Christ. Depuis, la terre d'Israël a souvent changé de maître mais, sous tous les régimes, bienveillants ou oppresseurs, la chrétienté a monté une garde d'honneur et d'amour auprès des Lieux Saints. Benoît XV nous le rappelle en confirmant les droits et privilèges des Frères Mineurs qui, depuis sept siècles, ont si bien mérité de l'Eglise, en se chargeant de la custodie des Lieux Saints. Il écrit le 4 octobre 1918:

"Les Souverains Pontifes depuis très longtemps tiennent leurs yeux fixés sur ces lieux empourprés par le très précieux sang du Verbe fait chair et incitent les nations chrétiennes à délivrer le tombeau du Christ. Depuis que ce tombeau est retombé aux mains des infidèles et qu'on a permis aux seuls Frères Mineurs de le garder, les Pontifes Romains n'ont cessé par tous les moyens de seconder cette custodie et de pourvoir aux nécessités pressantes de ces Frères Mineurs que les dangers des persécutions, des vexations ou des tourments n'ont jamais pu détourner d'une si grande entreprise".

Nul doute que cette présence continuelle de la chrétienté aux Lieux Saints depuis tant de siècles ne constitue un droit irrévocable d'ailleurs respecté par tous les pouvoirs occupants de la Palestine. Ce droit, Benoît XV crut bon de le rappeler au moment où, à l'issue de la Première Guerre Mondiale, on préparait à Versailles les traités de paix. Il faut se réjouir, nous dit-il, au consistoire secret du 10 mars 1919, de ce que les Nations Alliées soient entrées à Jérusalem et aient rétabli la Palestine sous la domination chrétienne. Mais, ajoute-t-il "nous sommes très inquiet sur ce que le traité de paix de Paris statuera quant à cette domination; car ce serait infliger à Nous-mêmes et à tous les fidèles du Christ quels qu'ils soient, une douleur profonde si on accordait aux infidèles de la Palestine des droits supérieurs, et surtout si on allait confier à des non-chrétiens les monuments les plus chers à la piété chrétienne".

Benoît XV se préoccupe surtout de la vie chrétienne en Palestine. Il invite l'Eglise entière à coopérer au relèvement des missions de la Terre Sainte durement éprouvées par la guerre. Il ne faut pas que d'autres profitent des ruines et des misères pour semer l'ivraie dans le champ du Seigneur. "Surtout il ne faut pas souffrir que tant d'âmes perdent la foi et courent à leur perte là-même où Notre Seigneur Jésus-Christ a payé de son sang leur salut éternel. Dans un si grand danger ces fils bien-aimés tendent vers nous leurs mains suppliantes implorant non seulement des vivres et des vêtements mais encore le rétablissement de leur chère mission avec ses temples et ses écoles".

En 1921, la Société des Nations s'apprête à fixer le sort de la Palestine temporairement confiée à la garde de l'Angleterre. Benoît XV profite du consistoire secret du 13 juin de la même année pour revendiquer de nouveau les droits de l'Eglise sur les Lieux Saints. Cette fois le pape se fait plus pressant:

"Quand les Armées Alliées rendirent les Lieux Saints aux Chrétiens, nous nous sommes associés de grand coeur à l'allégresse des gens de bien. Mais à notre joie se mêlait la crainte que ce fait si heureux n'entraînât la prédominance des Juifs en Palestine et la possession par eux de droits supérieurs. Les faits ont prouvé la justesse de nos appréhensions. Il appert que la situation des chrétiens en Terre Sainte loin de s'améliorer s'est encore aggravée. Dans les villes de nouvelles lois et statuts tendent — nous ne disons pas de par l'intention de leurs auteurs mais au moins de fait — à accorder aux Juifs la place qu'occupait jusqu'ici le nom chrétien. A cela s'ajoutent de nombreuses tentatives pour profaner les Lieux Saints et les convertir en lieux de débauche, en y introduisant l'appât du plaisir et les appels à la luxure. De tels agissements répréhensibles partout, le sont encore davantage dans le voisinage d'augustes monuments de la religion. Puisque le statut de la Palestine n'est pas encore définitif, nous proclamons dès maintenant notre volonté d'y voir au moment opportun protégés et assurés les droits de l'Eglise catholique et de tous les chrétiens. Nous ne voulons certes pas diminuer en rien les droits des Juifs mais nous affirmons que de leur côté ils ne doivent aucunement opprimer les droits sacro-saints des chrétiens".

Au moment où 25 ans plus tard le problème de la Palestine rebondit de nouveau devant l'O.N.U. qui a remplacé l'éphémère Société des Nations, cette revendication du grand pontife sonne comme un avertissement aux peuples chrétiens d'aujourd'hui. Certes le sionisme et le mouvement panarabe qui se disputent la possession de la Terre Sainte nous assurent tous deux de leur ferme intention de respecter les droits des chrétiens aux Lieux Saints et de leur faciliter l'accès aux pieux monuments où les appellent tant de souvenirs. Mais l'expérience passée et surtout la présence d'éléments extrémistes qui menacent de déborder ces mouvements nous invitent à la prudence. Il est donc encore opportun que les gouvernants chrétiens insistent auprès de l'O.N.U. pour que nos droits en Terre Sainte soient garantis par des traités et protégés par une commission internationale. Arabes et Juifs conviennent d'ailleurs de la légitimité de ces précautions et ils savent très bien que nous ne voulons pas là contester leurs droits à la Palestine: le seul royaume que nous rêvons d'y établir c'est le règne du Christ sur les coeurs dans l'amour et la vérité. Le Christ est Roi de l'univers entier: selon le désir du grand pontife Benoît XV, nous formons des voeux pour que sa chère Palestine n'échappe pas à son sceptre de douceur et de justice mais qu'elle proclame à sa façon que le monde a été racheté dans le sang du véritable Agneau pascal.

Stéphane Valiquette, s.j.

CRISES EN EXTREME-ORIENT

Grave situation en Mandchourie

Si l'invasion japonaise de la Mandchourie en 1931 était une des causes lointaines de la seconde guerre mondiale, il faudrait éviter que les événements qui se développent en Mandchourie en ce moment ne puissent devenir la prélude d'aventures internationales dangereuses. Il est entendu que la tradition et la pratique du droit des gens ne favorisent pas l'intervention extérieure dans les affaires d'un Etat. Cependant, l'organisation actuelle de la vie internationale permet des mesures collectives dans des circonstances déterminées, à condition que toutes les nations intéressées les prennent honnêtement d'un commun accord.

En ce moment, la Mandchourie est le théâtre d'une lutte désespérée entre les troupes nationales du gouvernement légitime de la Chine et les armées communistes qui tentent depuis des années de prendre le pouvoir dans tout le pays. Déjà pendant la guerre, les dissensions intestines des Chinois affaiblissaient considérablemnt leur effort de lutte et donnaient une prime aux conquêtes et aux bbrutalités japonaises. Malgré notre victoire commune et les promesses soviétiques au gouvernement de Nankin pour ne reconnaître que l'autorité de ce dernier, et par implication décourager les desseins des communistes, ceux-ci n'ont jamais cessé de continuer leur campagne et de trouver les armes nécessaires à leurs tristes exploits. Il n'est guère difficile de deviner qui leur donne de l'aide.

Au début, la présence des armées américaines en Chine, permettaient au gouvernement du maréchal Chang-Kai-Shek d'avoir le dessus. On se souvient même que l'aviation américaine avait transporté dans le nord des troupes chinoises pour défendre leur territoire. Mais alors, les Soviets avaient appuyé les protestations des communistes contre ce qu'ils appelaient l'ingérence américaine dans les affaires chinoises. Le gouvernement de Washington finit par retirer ses troupes. Néanmoins, la situation était alors suffisamment redressée au bénéfice des nationalistes, qui occupent maintenant tout le pays au sud du fleuve Yang-Tsé-Kiang, et une certaine partie du nord.

Mais la situation restait pénible en Mandchourie, où les communistes concentrent leurs efforts. Il est probable qu'en ayant compris la difficulté sinon l'impossibilité de devenir maîtres de la Chine entière, ils ont voulu se limiter délibérément à la Mandchourie, où les intérêts des Soviets sont considérables, et où leur l'aide secrète leur est plus facile. En voyant la carte, on s'aperçoit que cette région est comme une vaste poche entourée de la Russie asiatique, de la Mongolie intérieure adossée à la Mongolie extérieure satellite de Moscou, et à l'Est de la Corée où les Soviets jouent une partie serrée pour y conserver leur ascendant.

Au cours de la campagne actuelle, les forces nationalistes ont capturé la ville de Yenan, capitale des communistes. Mais ceux-ci entreprennent en ce moment une puissante offensive pour réduire la poche nationaliste qui s'étend tout le long du chemin de fer jusqu'à Changchun en passant par Moukden. Les forces communistes pressent leurs adversaires de tous les côtés pour les prendre à merci. Mais ceux-ci restent solidement retranchés sur ce qui était autrefois la voie ferrée (les communistes ont fait sauter tous les ponts sur son parcours), décidés à défendre chèrement la chaîne de grosses villes qu'ils occupent, en particulier Changchun, Kirin, Szepingkai, Fuchun et Moukden, qui sont toutes des centres importants d'activité industrielle, en raison de la proximité de mines et d'autres ressources.

C'est la première armée chinoise qui tient Changchun. C'est la meilleure unité du gouvernement nationaliste, ayant été équipée par le général Stilwell pendant la campagne de Birmanie. Mais l'équipement des soldats n'a pas été renouvelé depuis, et leurs armes laissent à désirer. Il y a tant de stocks américains un peu partout, qu'on peut se demander s'il ne serait pas juste et prudent de les céder aux armées chinoises. Le maréchal Chang-Kai-Shek a promis que ses hommes tiendraient indéfiniment si possible: mais c'est reconnaître par là qu'ils n'ont plus l'initiative en Mandchourie, et qu'ils y pourraient tout au plus garder leurs lignes sur la défensive.

Un coup du sort ou une aide spéciale venue de quelque part, pourrait également augmenter les chances des communistes, dont le plan apparaît alors assez clairement. S'ils parviennent à chasser les nationalistes de la Mandchourie, ils s'empresseraient de déclarer la région indépendante et d'y installer un gouvernement que Moscou s'empresserait de reconnaître. Un traité d'assistance mutuelle avec la Russie et en particulier avec la République autonome de la Mongolie, satellite de Moscou, rendrait alors difficile une tentative nationaliste de reprendre la Mandchourie. Car alors le Kremlin invoquerait les traités pour empêcher toute intervention et perpétuer l'existence d'une république communiste mandchoue. Celle-ci aurait alors les moyens officiels pour harasser la Chine et la Corée selon un plan préparé par les communistes russes pour hâter leur emprise sur le monde asiatique, qu'ils utiliseraient alors pour leurs propres fins dans l'univers.

Thomas GREENWOOD

Le problème du christianisme en Extrême-Orient

Ce livre important, édité par Fides, est basé sur les expériences personnelles et les investigations du docteur André-J. Krzesinski, lors de son voyage dans les contrées d'Extrême-Orient en 1936-1937.

L'auteur visita le Japon, la Chine, la Malaisie, la Thaï, l'Indo-Cnine, la Birmanie, l'Inde, le Ceylan et le Tibet, spécialement en vue d'y étudier sur place la religion des Naturels de ces pays; il uit donc où en était le Christianisme en ces contrées. Il prit contact là-bas avec les représentants catholiques aussi bien qu'avec les intellectuels indigènes et d'éminentes personnalités, avec qui il entretint de longues conférences et discussions.

Ayant en vue d'amener à l'Eglise les immenses populations de l'Extrême-Orient, l'auteur présente le problème missionnaire sous un nouvel angle. Il démontre la cause du trop lent progrès du Christianisme en ces contrées et indique ce qui devrait être fait, quelles méthodes devraient être appliquées pour faciliter aux âmes orientales l'accès à l'idéal chrétien.

"En résumé, on peut dire de ce volume que son importance et son charme tiennent de la présentation neuve d'un vieux problème, de l'exceptionnelle vue d'ensemble de la tâche à accomplir et de l'originalité des opinions exprimées."

A travers la presse

NOTRE TEMPS — Le Comité permanent de la Survivance française en Amérique vient de se donner un nouveau président dans la personne de M. Ernest-C. Désormeaux. M. Désormeaux est président de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario. Nous avons bien connu M. Désormeaux alors qu'il était secrétaire de la Commission des écoles séparées d'Ottawa. Il était, avec feu M Samuel Genest, M. Edmond Cloutier, maintenant Imprimeur du Roi, l'un des principaux lieutenants du regretté Père Charles Charlebois, O.M.I., directeur du Droit. Actif, sérieux, habile, tenace, M. Désormeaux a rendu des services signalés à ses compatriotes. Que l'on récompense aujourd'hui sa vie de dévouement en lui confiant une tâche nouvelle, voilà qui est dans l'ordre des choses. D'ailleurs, à Ottawa, se tiennent diverses assises nationales qui marquent toute l'importance de la vie française en Ontario. Les Franco-Ontariens s'affirment et travaillent. Que la Providence bénisse leur admirable persévérance! Nous permettra-t-on de souligner, en passant, le dévouement du docteur Roméo Blanchet que M. Désormeaux remplace à la présidence du Comité permanent.

M. Ernest-C. Désormeaux à la présidence

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS

Biographies canadiennes

GABRIEL RICHARD — (1764-1832)

L'un des plus célèbres missionnaires du siècle dernier, Gabriel Richard naquit à Saintes, en France, le 15 octobre 1764, fit ses études à Angers, entre chez les Sulpiciens. Il reçut la prêtrise en 1790. D'abord au Séminaire d'Issy, M. Richard passa en Amérique et assuma, en 1792, la cure de Kaskaskia, dans la vallée du Mississipi, où il demeura jusqu'en 1798, alors qu'il prit possession de la cure du Détroit, au Michigan, qu'il devait posséder jusqu'à sa mort, survenue le 13 septembre 1832, d'une maladie qu'il contracta en se dévouant pour combattre l'épidémie de choléra asiatique.

Tout en dirigeant la paroisse du Détroit, M. Richard desservait tout le territoire du Michigan et du Wisconsin. Aumônier du premier régiment de la garde nationale du Michigan, en 1805, M. Richard remplit avec zèle les fonctions de grand vicaire de l'évêque de Baltimore, de 1799 à 1810, puis de celui de Bardstown, de 1810 à 1323. Il fut incarcéré, en 1812, par les Anglais à cause de sa loyauté aux Américains.

Très populaire dans tout l'Etat du Michigan, M. Richard siégea comme représentant de ce territoire au Congrès de Washington, de 1823 à 1825. Enfin, désirant défendre par le journal, la religion catholique attaquée, M. Richard se pourvut d'une presse, en 1830, et publia le premier journal catholique des Etats-Unis qu'il appela **L'Essai du Michigan**, nom un peu timide à la vérité. Malheureusement, son zèle pour les malheureux malades mit fin à sa carrière sacerdotale en 1832.

LE MARDI 28 OCTOBRE 1947
301e jour de l'année

	Lev.	Ch.
Soleil	6.33	4.54
Lune	4.44	4.54

Le Droit

TEL.: BUREAU DE HULL—2-7884 — POSTE CKCH—2-1701

LE MARDI 28 OCTOBRE 1947
QUARANTE-HEURES
Hôpital Général 27-28-29
Fête: SS. Simon et Jude, apôtres

Quatre | HULL, LE LUNDI 27 OCTOBRE 1947 | BEAU et DOUX

Le problème de la taxe de vente à Hull soumis au premier ministre M. Duplessis

"Pour lui trouver une solution, on fera l'impossible"

"Nous allons faire l'impossible pour trouver une solution au problème que crée à Hull la taxe provinciale de vente de 2%". Telle est l'assurance donnée, samedi, à Montréal, par le premier ministre de la province de Québec, l'honorable Maurice Duplessis, à une délégation représentant les corps publics, les commerçants, les ouvriers de Hull. M. Duplessis a reçu cette délégation onze heures samedi matin à son bureau dans l'immeuble de l'hôtel de ville de Montréal.

A plusieurs reprises, M. Duplessis a affirmé qu'il essayerait de trouver un moyen pour aider la ville de Hull. Votre député, M. Alexandre Taché, m'a parlé souvent de ce problème et je suis sûr qu'il m'en parlera encore, a dit M. Duplessis.

J'ai lu votre mémoire avec grand soin et je désire la prospérité et le progrès de la ville de Hull. Et ce ne sont pas là des vains mots : les travaux effectués entre 1936 et 1939 en sont la preuve. Votre mémoire est intéressant. A Québec, j'ai toujours voté contre cette taxe: je trouve que ce n'est pas un impôt approprié ni juste.

Le premier ministre rappelle que cette taxe a été établie en 1940 et que peu après M. Adélard Godbout, alors premier ministre, avait cédé les droits de taxation sur les revenus, les profits, les corporations au fédéral, ce qui nous fait perdre actuellement de 300 à 350 millions de dollars. Nous avons hérité d'une situation qui n'était pas bien rose en arrivant au pouvoir, ajouta M. Duplessis.

Les écoles

Nous avons constaté, dit encore M. Duplessis, que la grande majorité de nos commissions scolaires étaient au bord de la faillite. Il n'y avait pas d'argent pour payer les professeurs, pour construire des écoles. Aucun peuple, particulièrement le nôtre, ne peut tolérer que les enfants pauvres n'aient pas les mêmes avantages scolaires que ceux des riches.

Comme nous ne pouvions laisser compromettre nos écoles, nous avons assumé les dettes des commissions scolaires qui se chiffraient par cent millions de dollars. Celle de Hull a aussi été assumée. Ce n'est pas tout de prendre des dettes, il faut les payer.

Nous avons bâti des écoles à l'épreuve du feu, avec des salles de récréation ; nous avons augmenté les salaires des professeurs. Bref, les facilités d'éducation sont meilleures que jamais chez nous. Nous payons les livres, nous accordons des bourses chaque année pour un montant d'un million et demi, nous avons supprimé la rétribution mensuelle. Il faut payer pour tout cela.

Lors de la conférence fédérale-provinciale, nous avons proposé d'imposer une taxe sur le "turn-over" ; le fédéral n'a pas voulu. Nous aurions pu ainsi, donner un champ de taxation aux municipalités. M. Duplessis parle ensuite des taxes de 25% sur les bijoux et de 8% sur les ventes imposées par le fédéral.

Nous avons donc une situation créée par nos adversaires, qui ne dépend pas de nous et qui ne peut pas être corrigée du jour au lendemain.

La santé

Nous avons dépensé dix millions pour la construction d'hôpitaux pour les tuberculeux et autres malades. La masse profite de cela et à Hull comme ailleurs.

Y a-t-il un père de famille qui refuserait un cent par dollar pour faire instruire les enfants et un cent par dollar pour faire soigner les malades.

M. Duplessis ajoute que les pensions aux mères nécessiteuses ont été augmentées, que le gouvernement dépense 25 millions par année pour l'assistance publique.

Ce n'est plus une taxe de vente, c'est une taxe d'éducation et de santé car tous les revenus que nous en tirons sont versés à ces deux fonds.

Problème de Hull

Vous êtes dans une situation particulière à Hull, situation que nous comprenons, mais vous bénéficiez quand même des améliorations générales qui se font dans la province. Si nous abolissions cette taxe de vente, il nous faudrait supprimer les fonds d'éducation et de santé.

Quant au jeune couple dont parle votre mémoire et qui a refusé de compléter une vente de $1,500 à cause des $30 de taxe, on peut dire que lorsqu'on a le moyen d'acheter pour $1,500 de meubles, on a le moyen de donner $30 pour l'éducation et la santé des pauvres.

"Nous allons tâché de trouver un moyen pour remédier à la situation ; nous allons tâché de faire quelque chose s'il y a moyen".

Nous espérons qu'un jour, le fédéral nous permettra cette taxe sur le "turn-over" ; Hull ne serait pas dans la position où elle est actuellement si on avait cela, d'ajouter M. Duplessis.

Le premier ministre du Québec rappelle qu'il a tenté de supprimer cette taxe mais que le conseil législatif s'y est opposé.

Vous avez très bien plaidé votre cause et nous allons essayer de trouver le meilleur moyen de régler ce problème, mais l'impôt fédéral sur le revenu fait bien plus de tort que cette taxe provinciale de vente.

M. Aurèle Pilon, président conjoint du comité avec M. A. L. Achbar, a pris la parole ensuite pour signaler au premier ministre que le comité ne demandait pas la disparition de cette taxe dans toute la province mais dans Hull seulement. M. Duplessis a répondu qu'il considérait que si cette taxe devait disparaître à Hull elle devait disparaître également ailleurs.

En terminant, il a ajouté qu'on allait peut-être trouver un moyen et il a donné l'assurance que tout le possible serait fait.

L'honorable Alexandre Taché, président de l'Assemblée législative et député de Hull, a présenté la délégation à M. Duplessis.

M. David Joanisse

M. l'échevin David Joanisse, représentant de Son Honneur le maire Raymond Brunet, a fait un plaidoyer devant M. Duplessis en faveur de l'abolition de la taxe de vente à Hull. Cette taxe retarde l'expansion de la ville dont la population est composée d'ouvriers aux familles nombreuses. Il espère que le premier ministre écoutera cette requête d'une manière favorable et y donnera suite le plus tôt possible.

M. Aurèle Pilon

M. Aurèle Pilon a ajouté deux considérations au mémoire avant la réponse du premier ministre. Il a fait remarquer que les cultivateurs de la région hulloise qui vont vendre leurs produits à Ottawa achètent là tout ce dont ils ont besoin. Avant l'imposition de la taxe, ils faisaient leurs achats à Hull en retournant chez eux.

M. Pilon souligne encore que les grosses compagnies ont des entrepôts et des agents à Montréal et Toronto. Comme les gens de Hull achètent à Ottawa de la marchandise venant de Toronto, centre qui approvisionne l'Ontario, Montréal se trouve à être négligé par nos gens.

En terminant il demande au premier ministre de donner suite au mémoire sans délai et sans attendre la prochaine session.

M. A. L. Achbar

M. A. L. Achbar, président conjoint du comité, a parlé ensuite en anglais. Il a précisé que le comité ne fait aucune politique et ne désire pas en faire. Il a affirmé que la vie économique de Hull était menacée de destruction par suite de la taxe de vente de 2%. Il a signalé l'exode possible d'une partie de la population vers Ottawa.

M. Achbar a demandé au premier ministre de donner à Hull un "new deal qui nous donnera le courage de mener la bataille économique à forces égales". Ainsi, dit-il, se modernisera notre ville qui a un aspect pauvre. "Hull est la porte d'entrée au Canada français et il faut la rendre attirante pour les touristes." Il demande au premier ministre de prendre des mesures immédiates.

Toute la vie économique de Hull menacée

"La taxe de vente provinciale de 2 pour 100 menace gravement toute la vie économique de Hull, par suite de son voisinage d'Ottawa où telle taxe de vente provinciale n'existe point". . . . L'imposition de la taxe de vente provinciale de 2 pour 100 contribue à maintenir la vie économique de Hull dans un état de stagnation". Voilà ce que déclare le comité pour l'abolition de la taxe de vente provinciale dans la ville de Hull qui a eu une entrevue avec M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, à 11 heures samedi matin, à l'hôtel de ville de Montréal. Un mémoire sur les méfaits de cette taxe à Hull a été présenté au premier ministre.

Le mémoire aborde tous les aspects du problème et affirme à plusieurs reprises que la ville de Hull périclite au lieu de progresser à cause de cette taxe. On y dit que les citoyens font leurs achats à Ottawa pour éviter de payer la taxe de vente.

Le mémoire décrit d'abord la situation particulière de Hull, signale que Hull et Ottawa forment un tout, que le transport accentue la compénétration et qu'Ottawa a le dessus dans ce tout économique. Il énumère ensuite les conséquences de cette situation, demande l'abolition de la taxe en ajoutant qu'il n'y a aucun danger de créer un précédent puisque le cas de la ville de Hull est unique. Enfin, le mémoire ajoute que le bien commun de la province exige l'abolition de cette taxe à Hull.

LA SITUATION DE HULL

Pendant la guerre, il y avait de l'argent en abondance, les produits étaient rares, ce qui explique que la taxe de vente n'a pas joué trop fortement contre Hull.

"Mais depuis la fin du conflit, la situation a changé. Avec le retour aux conditions normales, — abondance de produits, rareté plus grande d'argent, augmentation du coût de la vie, concurrence serrée, —la taxe de vente provinciale de 2% menace à nouveau gravement toute la vie économique de Hull, par suite du voisinage d'Ottawa où telle taxe de vente provinciale n'existe point.

"Pour bien comprendre les effets débilitants de cette taxe de vente provinciale de 2% sur la vie économique de Hull, il faut en connaître parfaitement les conditions particulières, qui constituent la base de notre réclamation.

HULL ET OTTAWA FORMENT UN TOUT

Hull est une ville-frontière. Elle s'étend au pied d'Ottawa, capitale du pays, dont elle est séparée seulement par la rivière Outaouais, large de 300 à 400 pieds. Les 38,000 âmes de Hull font face aux 175,000 d'Ottawa. Exception faite des juridictions provinciale et municipale, ces deux villes ne font qu'un tout.

Hull et Ottawa constituent principalement un tout économique. Les gens d'Ottawa achètent à Hull, mais surtout ceux de Hull achètent à Ottawa; les gens d'Ottawa travaillent à Hull mais surtout ceux de Hull travaillent à Ottawa. On en estime leur nombre à plus de 6,000. Sans ce travail, Hull ne pourrait faire vivre sa population et au moins la moitié devrait s'établir ailleurs.

Cette compénétration économique des deux villes est accentuée par les excellents services d'autobus et de tramways, l'automobile, la bicyclette et la proximité qui permet au piéton de traverser du côté québecois ou du côté ontarien en 5 minutes".

Le mémoire signale qu'il faut plus de temps à des gens de la capitale elle-même pour se rendre dans leur centre commercial qu'il n'en faut aux gens de Hull pour aller à se même centre.

OTTAWA A LE DESSUS

"Dans cette compénétration économique, c'est Ottawa qui a le dessus. Capitale du pays, elle compte 175,000 âmes, et Hull, seulement 38,000. Les plus grands et les plus beaux magasins se trouvent à Ottawa. Son centre commercial, au lieu de coïncider avec son centre géographique, se dresse sur le bord de la rivière Outaouais comme c'est aussi le cas pour Hull: ce qui rapproche singulièrement le centre commercial de la Capitale de Hull, de sorte que le centre commercial d'Ottawa se trouve plus près de la population de Hull que de la moitié de celle de la Capitale".

Avant l'imposition de cette taxe, la population de Hull achetait beaucoup à Ottawa, mais elle le fait davantage depuis 1940 pour n'avoir pas à verser la taxe provinciale de 2 pour 100. D'autre part, la clientele outaouaise que Hull avait a diminué sensiblement à cause de la taxe.

LES CONSEQUENCES

"La taxe de vente provinciale de 2% détourne de Hull son commerce naturel pour le porter à Ottawa en raison de la situation particulière des deux villes qui ne forment qu'un tout économique, et chasse de Hull la clientèle outaouaise. Elle constitue, en pratique, une mesure protectionniste au détriment de la ville de Hull et à l'avantage des marchands d'Ottawa, à qui elle aide à conserver la clientèle outaouaise, à reprendre celle qui auparavant allait acheter à Hull et à accroître sa propre clientèle hulloise en la détournant des magasins de Hull pour l'attirer dans les leurs.

Veut-on un exemple? Il y a quelque temps, un couple de jeunes mariés se présentait dans un magasin local. Il choisit des meubles pour une valeur globale de $1,500. Quand le marchand lui eut déclaré que la taxe de vente s'élevait à $30, le jeune couple la jugea exorbitante et refusa de compléter la vente. Il traversa à Ottawa et y acheta ses meubles.

Il est aussi irrationnel d'imposer la taxe de vente provinciale à Hull, à cause de son voisinage d'Ottawa, qu'il le serait, à Montréal, de la mettre en vigueur d'un côté de la rue Sainte-Catherine et de la supprimer de l'autre. Si jamais on le faisait, on chasserait le commerce de la partie de la métropole où cette taxe existe, au bénéfice de la partie où elle n'existerait point.

De l'aggravation de la situation créée ici par l'imposition de la taxe provinciale de 2%, il résulte que Hull, au lieu de grandir, périclite".

Le mémoire souligne ensuite que le commerce et la construction prennent de l'expansion partout ailleurs, mais qu'ici, c'est le contraire. "Notre centre commercial est celui non d'une ville de 38,000 âmes, mais d'une dizaine de mille au plus". Trois-Rivières a un centre commercial six fois plus gros que le nôtre et St-Hyacinthe, avec une population de 20,000 âmes, en a un de quatre fois supérieur au nôtre. "Sans construction ni expansion commerciale, point de développement de la ville, sans développement de la ville, aucune augmentation de l'emploiement; sans augmentation de l'emploiement, point de nouveaux revenus pour la ville. C'est tout Hull en définitive qui souffre de cette situation".

PAS DE PRECEDENT

Enfin, on signale qu'en abolissant cette taxe à Hull, il n'y a aucun danger de créer un précédent, puisque la situation ici est unique.

Aucune objection des localités environnantes. Aylmer, Pointe-Gatineau, Gatineau ne sont pas des grands centres commerciaux et sont assez éloignés de la capitale. Cette population sera portée à acheter davantage à Hull si on supprime la taxe. Quant à Grenville, elle est trois milles d'Hawkesbury et ce ne sont pas là encore des centres commerciaux.

Enfin toute la province bénéficierait de la prospérité de Hull. "Si Hull perd son industrie et son commerce le chômage s'ensuivra. Le reste de la province devra alors venir en aide à Hull, qui lui deviendra à charge. Au contraire, si Hull est prospère, la province s'en portera mieux. Elle économisera en frais d'assistance divers et en tirera un accroissement de revenus sous d'autres formes".

Enfin: "La taxe de vente provinciale de 2 pour 100 doit disparaître dans la ville de Hull. C'est une pressante nécessité. Telle est l'opinion de tous les corps publics de la cité. C'est également l'avis de toute la population".

CKCH alimentera un réseau de postes, demain

Le poste CKCH diffusera demain, mardi, à partir de 2 heures, la conférence de Son Honneur Camillien Houde, maire de Montréal, à l'occasion du dîner annuel de l'Union des Municipalités du Québec qui tient son congrès à Hull.

A cette occasion, CKCH alimentera un réseau de postes privés, qui comprendra: CHLP Montréal, CHEF Granby, CJSO, Sorel, CJFP Rivière-du-Loup, et CHNC New-Carlisle. On sait que le maire de Montréal sera présenté par celui de Longueuil, M. Paul Pratt, et remercié par M. Horace Boivin, maire de Granby. On sait aussi que CKCH diffusera un programme spécial mercredi soir à compter de 8 h. 06, directement de l'Hôtel Standish Hall, à l'occasion de la réception officielle faite par la ville de Hull aux congressistes.

Progrès des Caisses Populaires de l'Union Régionale de Montréal

Actif de $28,438,369, une augmentation de $5,605,300, ou de 24.6% — Fondation de 14 nouvelles caisses — L'actif de la Caisse centrale de l'Union dépasse les 4 millions de dollars

Hier se sont tenues à l'auditorium de l'Ecole du Plateau, Montréal, la 23e assemblée générale annuelle de l'Union régionale de Montréal des caisses populaires Desjardins, et la 13e assemblée générale annuelle de la Caisse centrale de ladite Union. Il y avait une présence de plusieurs centaines de délégués et sociétaires des caisses intéressées. Me Jacques Perreault, président de l'Union, était au fauteuil présidentiel, et des rapports furent présentés par le président lui-même, puis par MM. Lucien Rémillard, gérant de la Caisse centrale, Emile Girardin, secrétaire-gérant de l'Union, M. l'abbé P. Desmarchais, propagandiste, et autres.

La journée débuta par une messe que célébra M. l'abbé Desmarchais, qui prononça aussi un court sermon.

Des rapports soumis, il ressort que les caisses de l'Union accusent un beau progrès pour leur dernier exercice financier, soit du 1er septembre 1946 au 31 août 1947. L'actif global de 72 des 223 caisses ayant fait rapport s'élève à $28,438,369, une augmentation de $5,605,300 ou de 24.6% sur l'année précédente. Il y a eu 14 fondations nouvelles. Ces caisses ont un avoir-propre de $529,094, comptent 83,332 sociétaires et ont 13.255 emprunteurs. Quant à la Caisse centrale de l'Union, son actif dépasse les 4 millions de dollars et ses bénéfices ordinaires et extraordinaires se sont élevés à plus de $120,000. Union et Caisse centrale mettent plusieurs importants services à la disposition des caisses locales.

Le président de l'Union, Me Perreault, a rappelé que le but des caisses est le relèvement, la préservation et l'accroissement de notre patrimoine catholique et français, que leur rôle dans l'ordre social et économique, nous permettra de récupérer et d'organiser, à notre propre bénéfice, les capitaux qui sont nôtres. Il s'agit avant tout cependant, dans les caisses, d'une association de personnes qui s'entr'aident, et non d'institutions financières ayant primordialement en vue le profit.

Il y a eu d'intéressantes discussions sur le bon fonctionnement des comités de surveillance et de crédit, ainsi que sur la façon dont le comité d'administration doit remplir sa mission.

M. Laurent Létourneau, président de la Fédération provinciale des caisses du Québec, au nombre de plus de 1000, avec environ 400,000 sociétaires et un actif global de plus de 160 millions de dollars, a fait des commentaires appropriés, félicité l'Union régionale et la Caisse centrale de Montréal, et a donné des conseils pratiques pour la sage administration des caisses en nos temps actuels.

M. Albert Côté, surintendant de la jeune Société d'assurances des Caisses populaires Desjardins, a souligné le magnifique appui reçu des caisses lors de la création de cette organisation, qui se développe très rapidement. M. F. Adam, président de l'Union régionale des caisses de St-Hyacinthe, a aussi dit quelues mots.

Il y a eu élections de membres des trois comités, en remplacement de ceux sortant de charge, et l'assemblée générale de l'Union s'est ajournée au 13 novembre, pour disposer alors d'amendemnts aux règlements de l'Union, dont on a donné avis de motion.

Invitation a été faite aux directeurs de l'Union de tenir l'assemblée générale annuelle de l'an prochain à Valleyfield. Ce serait la première fois que telle assemblée aurait lieu en dehors de Montréal, siège social de l'Union. On a promis de bien considérer l'invitation et de lui donner suite, si possible.

Plusieurs sociétaires des caisses de la région de Hull ont participé à ces assises d'hier.

150 personnes au souper d'huîtres

Plus de 150 personnes ont assisté samedi soir, à un souper aux huitres donné à la taverne Belle Fontaine et qui fut organisé par le club Lions au profit des fonds du club pour ses oeuvres de bienfaisance.

M. Wilfrid Gauthier était président du comité spécial chargé de ce diner, avec le concours de MM. Hinchey, Aldoria D'Aigle, Roy Frank Ferris, Emile Bond, Hubert Bélanger, F. Gordon, O. Duford et R. Boudreau.

M. Ben Cohen, président souhaita la bienvenue aux nombreux visiteurs du club d'Ottawa et à la nombreuse délégation de Smith-Falls.

Accusé de vol

Samuel Morpaw, 29, rue Sherbrooke, a comparu devant le sous-magistrat Sauvé, samedi matin, sous l'accusation d'avoir dérobé la somme de $70 à son compagnon de chambre, Léonard Ayotte. Un billet de $10 légèrement déchiré et portant le chiffre 16 écrit au crayon a amené la condamnation de Morpaw.

Selon le sergent-détective Albert Leblanc, Morpaw se serait emparé de l'argent caché sous l'oreiller de Léonard Ayotte alors que celui-ci dormais. On a découvert dans la poche de l'accusé, lors de son arrestation, la somme de $69.40 et le billet de $10 légèrement déchiré le billet en fermant son porte-monnaie. Morpaw recevra sa sentence plus tard.

"Travaillons avec le même soin que si nos travaux et nous-mêmes devions subsister toujours. Nous qui ne durons pas, faisons des oeuvres qui durent." —Vinet

MONTCALM
Aujourd'hui à mercredi
"CLIMAX"
avec Boris KARLOFF et Suzanne FOSTER
SECOND FILM
"The Great John L."
avec Linda DARNELL et Greg McCLURE

Votre meilleur achat!
NECESSAIRE D'ALUMINIUM DE LUXE WEST BEND
POUR LA DELICIEUSE CUISSON SANS EAU
QUALITE D'AVANT-GUERRE A UN PRIX D'AVANT-GUERRE
GRATIS!
Cet aluminium à triple couche est la même qualité de luxe d'avant-guerre qui rendit les ustensiles de luxe West Bend si appréciés avant la guerre. Et ce qui plus est, ils sont encore cotés aux prix d'avant-guerre.
Brochure complète de 24 pages de délicieuses recettes pour la cuisson sans eau. Aussi précieux conseils et tous les renseignements pour cuire suivant cette nouvelle méthode hygiénique.


18.95
les 4 morceaux
LA RAISON POUR LAQUELLE LES MEILLEURES CUISINIERES PREFERENT L'ALUMINIUM DE LUXE
POIGNEES SOUDEES A L'ELECTRICITE
Les nouveaux ustensiles d'aluminium West Bend ont des poignées solides et fermes, sans rivets, faciles à tenir propres.
POIGNEES EN PLASTIQUE
Poignées spéciales en plastique résistant à la chaleur, d'une fabrication spéciale qui la tient bien en place.
DE LUXE ORDINAIRE
COMPAREZ avec l'aluminium ordinaire
Voyez la différence en pesanteur et épaisseur entre l'aluminium à triple couche et les ustensiles en aluminium mince ordinaire. Les ustensiles d'aluminium de luxe distribuent la chaleur uniformément et empêchent les aliments de brûler.
COUVERCLE PLAVO-SEAL
Ce dispositif spécial conserve la saveur et l'humidité naturelle. Il n'y a pas d'oxydation parce que l'air est éliminé. Conserve les vitamines et les minéraux. Une chaleur basse est tout ce qu'il faut pour la cuisson suivant la chaleur nécessaire.
Épargne les Vitamines
CUIT PROMPTEMENT SANS SURVEILLANCE
Les ustensiles de cuisine de luxe West Bend cuisent les légumes et autres aliments dans leurs propres jus naturels, avec l'addition de peu d'eau ou sans eau, conservant ainsi plus de la fraicheur des jardins, la délicieuse saveur, et la couleur naturelle qui se perdent si souvent dans les méthodes ordinaires de cuisson. Même les aliments ordinaires sont plus appétissants et nutritifs — les légumes conservent une plus grande proportion des vitamines et minéraux d'origine.
POUR 90% DE VOS BESOINS DE CUISSON
Casserole de 2 pintes — Pour la préparation de petits légumes, céréales, aliments pour bébés, poudings, glaçages, costardes, et sauces. En raison de la triple couche d'aluminium, les aliments délicats peuvent être cuits sans surveillance ou brassage.
Rôtissoire hollandaise avec couvercle haut — Pour la préparation de rôtis tendres, juteux, avec patates et carottes — une délicieuse combinaison de mets cuits sans eau sur un feu bas. Le couvercle haut (qui est échangeable avec le couvercle de la poêle) ajoute de la contenance pour les gros rôtis, les poulets, le maïs sur l'épi, les jambons et autres gros aliments.
Casserole de 3 pintes — Pour les plus gros légumes tels que carottes entières, betteraves, choux-fleurs, choux, épinards et asperges. Aussi idéale pour riz, spaghetti et légumes gelés. Recommandée par les autorités en alimentation et santé.
Poêle à couvercle — Cet ustensile fera des merveilles dans la cuisson — la poêle cuit de délicieux steaks et côtelettes sans graisse — prépare d'appétissants gâteaux grillés sans matière grasse (pas de fumée dans la cuisine) — oeufs cuits au beurre suivant le goût d'une reine "après que le commutateur a été fermé — et poulets frits comme jamais auparavant.
COMMANDES PAR TELEPHONE ACCEPTEES
LIVRAISON A DOMICILE
LE CADEAU IDEAL POUR LES MENAGERES
Un léger dépôt vous réservera un nécessaire pour les fêtes.
LEMAY ELECTRIC ENRG.
92 RUE PRINCIPALE HULL TEL.: 5-7529

BLOCS DE CIMENT
Unis et imitation de pierre
Blocs de cheminées
HULL CEMENT WORKS
J.-O. NORMAND, gérant.
Angle des rues Lois et Amherst, HULL — Tél.: 5-8797

BOIS DE MOULIN
Matériaux de construction — Combustible de toutes sortes.
BOUCHER FRERES
30, rue St-Jacques, Hull — Tél. 5-7231

Dr E.-L. DESJARDINS, B.A., M.D.
MEDECINE GENERALE — MATERNITE
CONSULTATIONS: 2 à 4 h. et 7 à 8 h. ou sur rendez-vous
138, rue Wellington, HULL, P.Q. — Téléphone: 2-2802

L'HIVER APPROCHE
Tout en magasinant, apportez vos vêtements d'hiver pour les faire nettoyer ou presser, avant de les porter, et ainsi profitez de notre offre:
JUPES SIMPLES ou PANTALONS 19c
NETTOYES ET PRESSES
AVEC UN AUTRE ARTICLE AU PRIX REGULIER
Nous irons chercher votre commande si vous signalez
3-0941
GENDREAU-GRONDIN ENRG.
"Les seuls dépositaires du fameux procédé de nettoyage à sec français "Lino".
9, rue Laval (près de Principale) — Hull

Ne manquez pas d'assister
SOIREE POLICHINELLE
AU FESTIVAL DES ORPHELINS
MANEGE MILITAIRE
● ALBERT CLOUTIER
ARTISTE DE LA RADIO — MAITRE DE CEREMONIE
● Mme DOLORES DROLET
(Soprano Colatura)
● PAUL-EMILE CORBEIL
(Basse)
"Le Vieux Vagabond"
● RONDES FOLKLORE
JEUDI LE 30 OCTOBRE A 8 Heures 30 P. M.
Le billet $2.50
Achetez vos billets aux endroits suivants:
L. C. MARCIL CIE
331, rue Dalhousie, Ottawa
Pharmacie WEST END, 1121, rue Wellington, Ottawa
Pharmacie FLO. BRISSON, Angle Somerset et Booth, Ottawa
Pharmacie MAURICE BRULE, Angle Laurier E. et Waller, Ottawa
Pharmacie WRIGHTVILLE, 146, boulevard St-Joseph, Hull
MAGASIN DE MUSIQUE MYRE, 80, rue Principale, Hull

AVIS
Avis public est donné par les présentes que le bureau du secrétaire-trésorier sera dorénavant installé au numéro 103, rue Jacques Cartier, Pointe-Gatineau, les jours et heures de bureau demeurant les mêmes. Tél: 6-0382.

REINOL
Soulage vite mal de dos, cystite, catarrhe de la vessie.
REINOL vous empêchera de vous lever la nuit
En vente partout 35c



L'honorable Bona Dussault, à droite, qui ouvrira officiellement le congrès de l'Union des municipalités à Hull, demain matin, à 9 h. 30, au manège militaire de Sallaberry et Son Honneur le maire Raymond Brunet, vice-président de l'Union, qui souhaitera la bienvenue aux délégués.

Programme du festival des Orphelines, jeudi soir

La grande soirée-polichinelle organisée par l'association professionnelle catholique des voyageurs de commerce et qui aura lieu, jeudi soir, 30 octobre, au manège militaire de Salaberry, promet d'être un événement extraordinaire. On a retenu les services d'artistes réputés: Mme Thérèse Drolet, soprano coloratura, Paul-Emile Corbeil, basse, Albert Cloutier, artiste de la radio. Cette soirée est organisée comme on le sait pour recueillir des fonds afin d'établir une colonie de vacances pour les fillettes de l'orphelinat Ste-Thérèse. Qu'on se rende donc en foule à cette soirée. En voici l'intéressant programme.

PROGRAMME

1—Bienvenue du président et présentation du maître de cérémonie.
2—M. Albert Cloutier, artiste de la radio, maître de cérémonie.
3—Mme Dolorès Drolet, soprano coloratura.
a) Haë Luli — Arthur Goguard.
b) Let my song fill your heart — Ernest Charles.
c) O Caprice du Vent — Maurice Pesse.
4—Rondes de folklore.
5—Paul-Emile Corbeil, basse.
a) Le laboureur — Oscar O'Brien.
b) La sérénade de Méphisto, de Faust — Gounod.
c) Le Vaisseau d'or — Poème de Nelligan.
—Rondes de folklore.
7—Le Vieux Vagabond — Paul-Emile Corbeil.
a) En rôdant dans le parc Lafontaine — Jean Narrache.
b) Prière à Saint Antoine — Jean Narrache.
c) Les deux orphelines — Jean Narrache.
Orchestration d'Albert Viau
8—Rondes de folklore.
9—Couronnement d'une marraine des orphelines.
Orchestre: O Canada.

Nécrologie

Mme Albert Charette

Mme Albert Charette, née Diana Brissette, est décédée, samedi, dans un hôpital local, à l'âge de 58 ans.

Née à Pointe-Gatineau, elle s'y maria il y a 37 ans. Elle appartenait à la congrégation des dames de Ste-Anne.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil un fils: Régent; neuf filles: Mme Camille Méthot, née Flore, d'Ottawa; Mme Frank B. McCullough, née Laurence, Ottawa; Mme Raoul Nantel, née Desneiges, de Hull; Mme Joseph Beauchamp, née Doralice, de Hull; Mme René Roy, née Doranna, de Pointe-Gatineau, Mme Emilien Labelle, née Claire, de Pointe-Gatineau; Mme Arthur Paulette, née Rita, de Pointe-Gatineau; Mlles Thérèse et Réjeanne, à la maison; elle laisse aussi quinze petits-enfants, deux frères: Joseph, de Pointe-Gatineau, Oscar, de Timmins.

Les funérailles auront lieu mardi. Le cortège quittera la résidence de la défunte, 57 St-Antoine, Pointe-Gatineau, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-François de Sales où le service sera chanté à 8 h. 15.

M. Albert Boucher

M. Albert Boucher, époux en premières noces de Paméla Laplante, et en secondes de Corinne Beaudoin, qui lui survit, est décédé samedi, à sa résidence, 22, Murray, après une longue maladie, à l'âge de 65 ans et 11 mois.

Né à Hull, M. Boucher était fils de feu M. et Mme Louis Boucher. Il fut employé au moulin Bronson pendant 24 ans; il travalila chez Eddy pendant 7 ans et à la Federal Match pendant deux ans; il était à sa retraite depuis deux ans et demi.

Le défunt demeurait à Ottawa depuis un mois seulement; il habitait auparavant Val-Tétreau. Il était membre de la ligue du Sacré-Coeur, de l'Alliance nationale et des Artisans.

En 1902, il avait épousé Paméla Laplante en l'église St-Rédempteur de Hull; en 1911, en secondes noces, il épousait Corinne Beaudoin à Notre-Dame de Hull.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil un fils: Nelson, de Kirkland-Lake; une fille: Mme Léo Deslauriers, née Eva; quatre frères: Cléophas et Napoléon, de Hull, Ovila, de Pointe-Comfort, Philéas, de Sudbury; une soeur: Mme Nap. Lefebvre.

La dépouille repose aux salons Emond, angle Kent et St-Laurent, Hull; les funérailles auront lieu mardi; départ à 7 h. 15 des salons pour l'église de Val-Tétreau où le service sera chanté à 7 h. 30. L'inhumation sera faite au cimetière Notre-Dame de Hull.

Mme E. Noël

Mme Emébert Noël, née Eugénie Rousseau, est décédée, hier, à sa demeure, à Cantley, à l'âge de 76 ans. Son époux est décédé il y a 15 ans. Née à Québec, elle habitait la région depuis de nombreuses années et demeurait à Cantley depuis 15 ans.

Elle laisse dans le deuil deux frères: Joseph, de Cantley, et Arthur, de Montréal; une soeur: Mme Hilaire Bourgelas, d'Abitibi.

La dépouille repose aux salons Gauthier, 101, rue Notre-Dame, Hull; les funérailles auront lieu mardi. Départ à 7h.55, service à Notre-Dame de Hull à 8 heures. Inhumation au cimetière Notre-Dame.

Le R. P. Gauvreau est décédé à Hull

Le dimanche 26 octobre, est décédé à l'orphelinat Ste-Thérèse à Val Tétreault, le R. P. Germain Gauvreau, âgé de 82 ans.

Né à Ste-Scholastique, Qué., il était le fils de François Gauvreau et d'Olive Tassé, décédés. Il fit ses études à Ottawa, entra chez les Oblats de Marie-Immaculée à Lachine en 1883, et prononça ses voeux à Maniwaki en 1885. Le 31 mai 1890, il fut ordonné à Ottawa par Mgr Duhamel. Professeur à l'Université de 1890 à 1904 il fut successivement supérieur à Mattawa et procureur provincial à Montréal. Le R. P. Gauvreau fut bachelier ès arts, en 1886 et maître ès arts en 1889.

Durant la première Grande Guerre, il servit comme chapelain outre-mer et plus tard, il devint chapelain de l'orphelinat Ste-Thérèse où il vivait depuis sa retraite, il y a quatre ans. Très bien connu dans la région comme apiculteur, il possédait un rucher près d'Aylmer.

Comme survivants, il laisse plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée à l'orphelinat Ste-Thérèse, d'où aura lieu le départ du cortège funèbre, le mercredi 29 octobre, pour l'église de Val Tétreau, où le service sera chanté à 9 h.

Me Harold Maloney a été nommé C.R.

M. J. Harold Maloney, LL.B., a été nommé conseil du roi (C.R.); c'est ce qu'annonce aujourd'hui, M. Alexandre Taché, député de Hull et président de l'Assemblée législative. M. Maloney a gradué en droit à l'université de Montréal en 1932 et il pratique à Hull depuis de nombreuses années.



Me H. MALONEY

Né à Gatineau où il fréquenta l'école primaire, M. Maloney est le fils de feu Thomas Maloney, de Cantley, et de feu Brigid Murphy, de Templeton. Il fit ses études classiques à l'université d'Ottawa et sa philosophie au collège Loyola de Montréal, où il obtint son B.A. en 1929.

Après avoir gradué en droit à l'université de Montréal, il donna des cours en économie politique. Il pratique le droit à Hull depuis de nombreuses années.

Marié depuis neuf ans, à Mlle Achsah Cushman, il est le père de trois garçons et d'une fillette. M. Maloney demeure sur le chemin d'Aylmer.

Les délégués à Montréal pour la taxe à Hull

Les délégués des corps publics, des ouvriers, des commerçants de Hull qui sont allés voir M. Maurice Duplessis, premier ministre de la prov. de Québec, samedi à Montréal, pour lui demander de supprimer la taxe de vente de 2 pour cent à Hull étaient les suivants: MM. Aurèle Pilon et A.-L. Achbar, présidents conjoints du comité pour l'abolition de la taxe de vente à Hull, ainsi que MM. E.-C. Richmond et Albert Amyot, vice-présidents, R. Boucher, trésorier, François Bilodeau, secrétaire, J.-A. Daoust, de l'International Brotherhood of Paper Mills Workers, Yvon Brault, du club Richelieu Ottawa-Hull, J.-H. Meilleur, représentant l'Association des contracteurs, W.-L. Caron, de la Légion Canadienne, Eugène Legourdais, de l'Association des voyageurs de Commerce, Armand Trépanier, des Syndicats catholiques nationaux, A. Parent, de la Chambre de Commerce junior de Hull, l'échevin David Jeanisse, représentant Son Honneur le maire Raymond Brunet, Me François Caron, c.r., du Rotary de Hull, Henri Lessard, de l'Association des propriétaires, Me Jacques Boucher, de la Commission scolaire de Hull, Yvan Paquin et Conrad Amyot.

Nécrologie

P.-H. Bonhomme

M. Paul-Henri Bonhomme est décédé samedi, le 25 octobre, à l'âge de 77 ans et 2 mois, à la demeure de sa fille, Mme Auguste Lamarche, de North-Bay. Né à l'Ile Perrot, en 1871, il était fils de Hégésippe Bonhomme et de Elise Lalonde. Il épousa en premières noces Malvina Gauthier, décédée en 1928; il épousait en secondes noces, en 1930, Annie Racicot, de North-Bay, qui lui survit.



P.-H BONHOMME

Il laisse, outre son épouse, six fils: Roméo, d'Ottawa; Conrad, de Hull; Yvano, de Sudbury; Charles-Edmond, de Montréal; Jean-d'Arc, de Rouyn, et Vincent, de Timmins; une fille: Mme Auguste Lamarche, née Edwidge, de Noranda; deux frères: C.-E. Bonhomme et C.-D. Bonhomme, tous deux d'Ottawa; quatre soeurs: Mme Eugène Frappier, de Thurso; Mme Gustave Lavoie, de Plaisance, Mme Cléophas Angrignon, de Montréal, et Mme Arthur Angrignon, de Hull, et 35 petits-enfants.

M. Bonhomme était bien connu dans le district de North-Bay, et principalement dans le nord de l'Ontario où il passa sa vie presqu'entièrement au service de la compagnie d'assurances "La Sauvegarde". Il prit sa retraite en 1946. Il était alors gérant du district ontarien.

Membre des Chevaliers de Colomb, M. Bonhomme faisait aussi partie de toutes les organisations de la paroisse canadienne-française de North-Bay.

La dépouille mortelle sera exposée mardi aux salons funéraires Emond, blvd St-Joseph, Wrightville. Le service sera chanté en l'église St-Joseph de Wrightville, à 8 heures, mercredi matin. Le départ du cortège funèbre se fera à 7 h. 55. L'inhumation aura lieu au cimetière de Papineauville, après un libéra qui sera chanté en l'église de Papineauville.

BUCKINGHAM, (Qué.)

BUCKINGHAM (Qué.) (D.N.C.) A sa dernière assemblée, le Conseil de Buckingham a décidé d'acheter une charrue pour l'entretien des rues de la ville, l'hiver prochain. Depuis plusieurs années, la Cie Electric Reduction faisait ce travail, mais pour des raisons encore inconnues, elle ne veut pas s'en occuper, cette année.

Un avis a été envoyé à la Corporation du village de Masson, disant que la ville de Buckingham augmenterait ses taux pour la distribution de l'eau. Si la ville de Masson refuse l'augmentation, le cas sera soumis à la Commission Provinciale du Transport et des Communications.

Récemment, le Conseil de la ville achetait une machine à dégeler les bornes-fontaines et les tuyaux d'eau. Une partie du coût de l'achat a été payée par le département des travaux publics de la province. Le Conseil enverra une lettre de remerciements à l'honorable Roméo Lorrain, ministre de ce département.

Grâce à la bienveillante attention de la Commission scolaire qui a fourni le matériel nécessaire, on donné à l'école supérieure St-Michel, un cours théorique et pratique sur la radio.



On voit ici MM. Arthur et Laurent Latour, de Maniwaki, photographiés avec leurs trophées. Accompagnés d'Oswald Merleau, Laurent Latour (à droite) a abattu l'orignal et la majorité des perdrix tandis qu'Arthur tua l'our.

Les délégués au congrès arrivent nombreux à Hull

Réunion ce soir; demain, ouverture officielle à 9 h. 30

Les délégués au Congrès de l'Union des Municipalités de la province ont commencé d'affluer vers Hull dès ce matin; un nombre assez important de maires et de conseillers sont arrivés dans l'après-midi et on croit que la majorité des délégués se seront inscrits dès neuf heures ce soir. En effet, l'inscription se fait au Standish Hall entre quatre heures et neuf heures. De tous les coins de la province des délégués viennent prendre part à ce congrès où d'importants problèmes seront discutés.

On attend environ 500 délégués; des personnes qui n'avaient pas fait de réservations d'hôtels et qui n'étaient pas annoncées sont venues grossir le nombre de délégués attendus.

Ce soir, à l'hôtel Standish Hall, il y aura une réception de présentation réciproque, courtoisie de la compagnie E. B. Eddy.

L'ouverture officielle du congrès sera faite mardi matin à neuf heures et trente au manège militaire par l'honorable Bona Dussault, ministre des Affaires municipales. Son Honneur le maire Raymond Brunet souhaitera la bienvenue aux délégués.

A midi et trente, il y aura le dîner offert par l'Union, au Standish Hall.

Voici le programme complet de la journée de demain:

Mardi, 28 octobre 1947
AU MANEGE MILITAIRE
9.30 heures a.m.

Ouverture officielle du congrès par l'Honorable Bona Dussault, Ministre des Affaires Municipales.

Bienvenue aux délégués par le Maire de Hull, M. Raymond Brunet.

Remerciements et rapport du Président de l'Union des Municipalités, M. Paul Pratt.

Rapport du secrétaire-trésorier et état financier, Gaston Duquette.

Situation du Fonds de Dotation et rapport du comité de la refonte des règlements: rapporteur, M. Aimé Parent, Membre du Comité Exécutif de la ville de Montréal.

Formation des différents comités.

A L'HOTEL STANDISH HALL
12.30 heures p.m.

LUNCH DE L'UNION DES MUNICIPALITES, sous la présidence de M. Paul Pratt.

Causerie par le Maire de Montréal, M. Camilien Houde.

Causerie par le Maire de Granby, M. P. Horace Boivin.

M. Charles-L. Migneault, président de la Commission Municipale de Québec, remerciera les orateurs.

AU MANEGE MILITAIRE
3.30 heures p.m.

Président: M. J.-O. Asselin, président du Comité Exécutif de la ville de Montréal.

Causerie sur l'assistance publique par le Docteur Jean Grégoire, Sous-Ministre de la Santé.

Commentateur: Le Maire de Rivière-du-Loup, le Docteur A. Paradis.

Commentateur: M. A.-J.-O. Bergeron, N.P., président de l'Association Provinciale des Secrétaires de Municipalités.

5.00 et 9.00 heuers P.M. — REUNION DES COMITES.

11.00 heures p.m. — SEANCE DE CINEMA AU THEATTRE CARTIER.

Frappé par un chauffard

ST-PHILIPPE D'ARGENTEUIL (DNC)—Ovila Pilon, de St-André-Avellin, a été frappé par un chauffard vers 11h.15 hier à l'entrée du village de St-Philippe. Le Dr Roger Lavigne s'est rendu sur les lieux. La victime souffre de fracture d ucrâne et de nombreuses contusions. **Le chauffard a été rejoint par M. R. Desforges en** arrivant à Lachute. Les constables Pagé et Villeneuve ont opéré l'arrestation de deux jeunes gens en état d'ivresse, M. Cyr et M. Faulkner.

"Il faut agir", déclare S. Exc. Mgr Maurice Roy

QUEBEC (DNC) — "Plus que jamais le monde a besoin, non seulement de dispositions sincères, mais d'actes héroïques. Le temps est passé où l'on ne faisait que des plans, il nous fauut maintenant réaliser, agir, si nous voulons nous opposer avec succès aux forces sournoises du mal qui veulent arracher le plus d'âmes au Christ."

C'est ce que déclarait Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, dans une allocution prononcée au cours de l'heure sainte en l'église du St-Sacrement, à l'occasion de la fête du Christ-Roi Comme on le sait, chaque année, cette paroisse de notre ville souligne d'une façon toute spéciale cette grande fête de l'Eglise.

"S'il fallait qu'un jour les puissances des ténèbres nous donnent à choisir entre la vie et la mort, je ne doute pas que vous imiteriez le courage et la force d'âme des premiers chrétiens en confessant ouvertement votre foi dans un acte aussi magnifique comme celui dont vous donnez l'exemple au monde entier ce soir", a ajouté plus loin l'archevêque de Québec.

Faisant ensuite allusion aux martyrs des premiers temps de l'Eglise, Mgr Roy a déclaré que la vie chrétienne, à certains moments, était presqu'un martyr, surtout quand il nous faut résister aux tentations nécessaires afin de garder la pureté de sa conscience, la blancheur de son âme.

"Faites à Dieu l'hommage de vos sacrifices, de chacune des heures de votre vie, dit en terminant Mgr Roy, c'est ainsi que vous contribuerez à étendre le règne du Christ de par le monde entier."

Une roue d'auto brise une vitrine

Une roue s'est détachée de l'arrière d'une automobile conduite par Donald Moher, 20 rue Kenora, peu après 3 heures, dimanche matin, et a brisé une des grandes vitres à la devanture du magasin S.-S. Kresge, 89-93, rue Rideau.

La roue a laissé l'essieu alors que l'auto roulait du côté ouest de la rue Rideau, à environ 75 verges de la rue Mosgrove. L'automobile, Dodge sedan 1937, arrêta quelque 100 verges plus loin lorsque le chauffeur réussit à reprendre contrôle. Le constable Ellwood Poilex a fait enquête.

Les règlements de l'Union des Municipalités

Au cours de leur congrès, qui s'ouvre à Hull aujourd'hui, pour se terminer jeudi, les membres de l'Union des municipalité de la province de Québec seront saisis d'un important rapport sur les amendements à apporter aux règlements de l'association. La question a été étudiée par un comité spécial, dont les conclusions seront rendues publiques par M. Aimé Parent, membre du Comité exécutif de la ville de Montréal et directeur de l'Union des municipalités. M. Parent traitera, également, de la situation du fonds de dotation de l'Union.

Plusieurs questions de la plus grande actualité seront étudiées au cours du congrès, qui se terminera par l'élection des officiers pour le prochain mandat. Les délégués seront appelés à élire un nouveau président; trois vice-présidents, ainsi que cinq directeurs devant remplacer ceux sortant de charge cette année. Il s'agit du Dr A. Paradis, maire de Rivière du Loup; M. A. Rousseau, maire des Trois-Rivières; M. R. Quesnels, ex-maire de Montebello; M. Alcide Côté, maire de St-Jean; et M. Charles Aubry, maire de St-Jérôme.

Sortiront également de charge à l'issue du congrès, à moins qu'ils ne soient désignés à de nouvelles fonctions, le président, M. Paul Pratt, maire de Longueuil; le 1er vice-président, M. Raymond Brunet, maire de Hull; le 2ème vice-président, M. Edward Wilson, maire de Verdun; et le 3ème vice-président, M. Robert Cauchon, maire de Valleyfield.

Aimer à lire c'est faire un échange des heures d'ennui que l'on doit avoir en sa vie contre des heures délicieuses.

Montesquieu

Parade réussie du Régiment de Hull, dimanche

Le Régiment de Hull a commencé sa campagne de recrutement dimanche après-midi par grande parade a travers les rues de Hull. La parade fut suivie d'une démonstration intéressante de tanks légers sur le terrain accidenté en arrière du mnaège de Salaberry.

Le corps de clairons et tambours du collège Notre-Dame battait la marche. Le bataillon, sous les ordres du capitaine Fred Fortier, parada sur le boul. St-Joseph où ils s'arrêtèrent devant le colonel Jean-Paul Carrière, O. B. E., officier-commandant du régiment, qui reçut le salut.

Un tank léger et un camion décoré de bannières sur lesquelles des inscriptions invitant les jeunes à joindre les rangs de l'armée de réserve étaient inscrites, fermaient la marche.

Après avoir parcouru les principales rues de la ville alors que des milliers de grandes personnes et enfants s'étaient groupés sur le parcours les militaires retournèrent à leur caserne, pour donner les démonstrations. Quatre tanks firent des prouesses en franchissant de nombreux obstacles et les 2000 spectateurs applaudirent l'habileté de nos soldats.

Autre accusation contre T. Fields

Thomas Fields, 32 ans, de Brennan's Hill, a nié sa culpabilité ce matin devant le juge Roland Millar de la cour du magistrat de Hull à l'acusation d'avoir fait de la vitesse excessive sur la route Hull-Maniwaki. L'enquête préliminaire a été fixée au 5 novembre.

L'arrestation a été faite par le sergent Gaston Garceau, de la Sûreté provinciale.

Fields doit répondre à l'accusation de manslaughter par suite d'un accident survenu récemment. Mais l'accusation de vitesse est indépendante de celle-ci.

MAUX DE TÊTE *Continuels . . .*



Une douleur aveuglante, des élancements continus peuvent rendre la vie misérable. Bien des maux de tête peuvent provenir de ce que les reins ne remplissent pas leur tâche normale qui consiste à filtrer le sang pour le débarrasser des toxines et de l'excès d'acidité. Si les toxines restent dans l'organisme, il s'ensuit des maux de tête, maux de reins, douleurs rhumatismales. Les Pilules Dodd's pour les Reins aident les reins à chasser les toxines et l'excès d'acidité de sorte que vous vous sentez mieux—vous vous reposez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's aujourd'hui. 142-F

Un favori des cuisinières

DANS TOUT LE PAYS

Partout, les ménagères canadiennes savent qu'elles peuvent compter sur la haute qualité de la fécule de maïs Canada pour réussir à la perfection desserts, garnitures de tartes, sauces et jus. En fait, c'est à cause de cette popularité si considérable que "Nous apprécions votre fidélité envers la qualité".



POUDING À LA FÉCULE DE MAÏS

½ tasse lait froid
4 c. à table fécule de maïs CANADA
6 c. à table sucre
¼ c. à thé sel
2½ tasses lait chaud
½ c. à thé vanille

Mélangez le lait froid, la fécule de maïs CANADA, le sucre et le sel; ajoutez lentement au lait chaud dans la partie supérieure du bain-marie et agitez jusqu'à épaississement. Laissez cuire 15 minutes en agitant de temps à autre. Laissez refroidir, ajoutez la vanille. Versez dans des moules humides; refroidissez. Servez avec des fruits ou du sirop de blé d'inde Crown Brand. 6 portions.

Aussi manufacturiers du sirop de blé d'inde Crown Brand

CC2F

The CANADA STARCH COMPANY Limited
Montréal Toronto



DIMINUEZ LE DOSAGE DE LAXATIFS DE CETTE MANIÈRE

Voyez Comme Vous Pouvez Etre Régulier Chaque Matin

Essayez de prendre les Pilules Carter de cette façon: Commencez avec trois, à la même heure tous les matins. Quand vous allez régulièrement chaque matin, diminuez, prenez deux pilules. Après quelques jours, essayez une pilule.

Puis essayez de prendre les Pilules Carter *tous les deux jours*. Vous pouvez peut-être même continuer à aller régulièrement sans laxatif.

Les Pilules Carter sont si petites qu'il est possible de diminuer la dose —de trois à une—selon les besoins de votre propre organisme. Sans colique. Sans désappointement.

Les Pilules Carter nettoient l'appareil digestif non pas à demi mais complètement. Elles sont doublement efficaces parce qu'elles se composent de deux herbes végétales spécialement préparées pour une action complète.

Des milliers de gens peuvent diminuer le dosage de laxatifs suivant cette méthode Carter. Exigez les véritables Pilules Carter dans toutes les pharmacies—35¢, 70¢, $1.00. Commencez la méthode Carter de dose graduée ce soir et demain sautez du lit frais et dispos.

FIERTÉ
INITIATIVE
DÉSINTÉRESSEMENT

Royaume des Enfants

Directeur: ONCLE JEAN

S'ÉDIFIER
S'INSTRUIRE
S'AMUSER

Questionnaire sur la messe

PAROISSE DU TRES SAINT REDEMPTEUR

A l'occasion d'une campagne sur la messe, dans les écoles de la paroisse du Très Saint Rédempteur, nous publions le questionnaire suivant, auquel auront à répondre les élèves des écoles de la paroisse.

1—Que contient la pierre d'autel?
Rép.: La pierre d'autel contient des reliques de martyrs.
2—Combien doit-il y avoir de nappes sur l'autel?
Rép.: Sur l'autel il doit y avoir trois (3) nappes.
3—Combien faut-il allumer de cierges pour une messe basse?
Rép.: Pour une messe basse il faut allumer au moins deux (2) cierges.
4—Qu'appelle-t-on canons de l'autel?
Rép.: On appelle canons de l'autel les trois (3) petits cadres de l'autel.
5—De quel côté doit être le porte-missel au moment de l'Evangile?
Rép.: Le porte-missel doit-être du côté gauche.
6—Pourquoi les cinq croix sur la table d'autel?
Rép.: Il y a cinq (5) croix sur la table d'autel pour signifier les cinq (5) plaies de Jésus-Christ.
7—Comment se nomme le grand coffre en bois qui renferme le ciboire rempli d'hosties?
Rép.: On le nomme le tabernacle.
8—Quand doit-on tenir allumée la lampe du sanctuaire?
Rép.: La lampe du sanctuaire doit rester allumée tout le temps que le Saint Sacrement est dans le Tabernacle.

9—Décrivez le vase liturgique que l'on nomme patène?
Rép.: La patène est un vase doré en forme de soucoupe, avec lequel le prêtre recouvre le calice et sur lequel il dépose l'hostie.
10—Quelle différence y a-t-il entre un calice et un ciboire?
Rép.: Le calice est le vase dont se sert le prêtre pour consacrer et le ciboire plus large du haut contient les hosties consacrées.
11—A quel usage est employé le purificatoire?
Rép.: A essuyer le calice après les ablutions.
12—A quoi sert le corporal pendant la messe?
Rép.: Le prêtre l'étend sur l'autel au commencement de la messe et il dépose le calice dessus.
13—Comment se nomme la soucoupe qui recouvre le calice?
Rép.: Cette soucoupe se nomme patène.
14—Quelle sorte de génuflexion fait-on lorsque le Saint-Sacrement est exposé?
Rép.: Cette sorte de génuflexion à deux genoux se nomme prostration.
15—Quand se fait la bénédiction de l'eau bénite?
Rép.: La bénédiction de l'eau bénite se fait le dimanche avant la grand'messe.
16—Quel est le vase sacré qui contient le Sang de Notre-Seigneur après la consécration?
Rép.: Ce vase sacré s'appelle calice.
17—A quoi sert la pale?
Rép.: Elle sert à recouvrir la patène et le calice.
18—Comment s'appelle l'instrument en forme de soleil rayonnant servant à exposer le T. S. Sacrement?
Rép.: Il s'appelle l'ostensoir.
19—A quoi sert la navette?
Rép.: Elle contient les grains d'encens.

20—Quel est le nom du morceau d'étoffe que le prêtre porte au bras gauche pendant la messe?
Rép.: C'est le manipule.
21—Quel nom donne-t-on au linge que le prêtre met autour du cou avant les autres vêtements?
Rép.: Ce linge s'appelle l'amict.
22—Quand les vêtements sacerdotaux sont-ils de la couleur verte?
Rép.: Ils sont de couleur verte, dans les périodes entre la Pentecôte et l'Avent, entre l'Epiphanie et le Carême.
23—Quand les vêtements sacerdotaux sont-ils violets?
Rép.: Ils sont de couleur violette dans les temps de pénitence.
24—Quand les vêtements sacerdotaux sont-ils noirs?
Rép.: Aux messes des Morts et le Vendredi saint.
25—Où le prêtre place-t-il le corporal au début de la messe?
Rép.: Il le place sur la pierre d'autel, sous le calice.
26—Comment se nomme le linge que le prêtre porte au bras gauche?
Rép.: On le nomme le manuterge.
27—Que signifie la couleur rouge des vêtements liturgiques?
Rép.: Ils signifient le feu et le sang; ils sont employés aux fêtes du Saint-Esprit et des Martyrs.
28—Quand le port de l'étole est-il obligatoire?
Rép.: Il est obligatoire pour la messe et l'administration des sacrements.
29—Quel est le nom du vêtement que revêt le prêtre pour célébrer les vêpres?
Rép.: Le prêtre revêt aux vêpres la chape.
30—Qui se coiffe de la mitre?
Rép.: L'évêque porte la mitre.
31—Comment se nomme la coiffure du pape?
Rép.: La coiffure du pape se nomme la tiare.
32—A quels moments de la messe le servant sonne-t-il la clochette?
Rép.: Au sanctus, avant l'élévation, aux deux élévations et avant la communion du prêtre.
33—Comment se nomme le linge que le prêtre plie et met dans la bourse?
Rép.: Ce linge s'appelle le corporal.
34—Quelle est la couleur liturgique qui symbolise la pureté, la joie et la gloire?
Rép.: C'est le blanc.
35—Quel est le nom de la grande et longue robe blanche que revêt le prêtre à la messe?
Rép.: Nous l'appelons l'aube.
36—Quel est le dernier vêtement que met le prêtre quand il dit la messe?
Rép.: C'est la chasuble.
37—Quand se sert-on du voile huméral?
Rép.: Aux processions et aux saluts du T. S. Sacrement nous utilisons le voile huméral.
38—De quoi se couvre la tête, le prêtre dans les cérémonies?
Rép.: Le prêtre porte une barrette.

A la section Louis-Marie de Monfort, Blind River

Honneur aux chevaliers de l'Orthographe! Si vous saviez, mes chers enfants, comme la plupart des gens en font des massacres avec l'Orthographe, et jusque dans les noms de baptême. Ces prénoms, on les a entendus prononcer tout de travers, et on les écrit tout de travers. Il y a ainsi, un peu partout, des milliers de Canadiens Français qui semblent venus au monde, avec une faute d'Orthographe, comme grains de beauté.

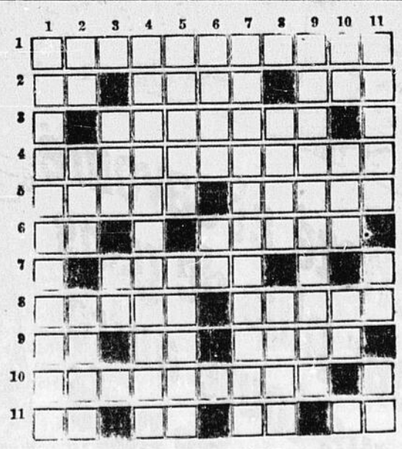
Puis, l'Orthographe ordinaire a ses droits. Un homme qui emploie au hasard n'importe quel mot est un ignorant. Mais c'est un autre ignorant, celui qui barbouille sa correspondance de fautes contre l'Orthographe. On sait tout de suite à qui on a affaire.

Je pourrais vous scandaliser en vous donnant le nom de personnes titrées qui écrivent à la diable. C'est la suite de leurs négligences à l'école. Mais c'est en même temps la preuve d'un manque de d'observation, ce qui veut dire un manque d'attention. C'est rare que des écervelés soient forts en Orthographe.

Il y a toutes sortes de belles choses dans votre rapport. Mais, pour aujourd'hui, soignons notre Orthographe.

ONCLE JEAN.

Les Mots Croisés du "Droit"



HORIZONTALEMENT

1—Bruit anormal de l'air dans la poitrine.
2—Coups de baguettes — Petite construction élevée sur le pont — Tuage.
3—Ventre.
4—Qui convient au professeur.
5—Genre de myriapodes — Mitre à trois couronnes que porte le Pape.
6—Négation — Sans vie (fém.).
7—Festin, grand repas.
8—Fit l'important dans une réunion — Désir.
9—Equerre — Ici — Chemins bordés de maisons.
10—Chargeais de dettes.
11—Pronom personnel — Le même — Pronom neutre anglais — Coups de baguettes.

VERTICALEMENT

1—Saucisses plates.
2—Coups de baguettes — Chemin bordé de maisons — Guide.
3—Vase demi-sphérique — Lettre grecque.
4—Marques particulières d'affectation qu'on accorde à quelqu'un.
5—Mêlés d'iode — Joie, belle humeur.
6—Enlevas la vie — Possessif.
7—Parerai sans goût.
8—Obscur — Espace de temps pendant lequel le soleil est sous notre horizon.
9—Répétées plusieurs fois.
10—Métal jaune — Mesure agraire — Note renversée.
11—Sorte de bobine enfilée dans la poignée d'une manivelle — Article simple — Possessif.

Solution du problème de samedi dernier

S	E	N	T	I	M	E	N	T	A	L
O	L	I	E	R		C	O	R	N	U
U		E	R	R	E	R		I		I
H	I		R	E	T	I	R	E	R	
A	L	L	E	G	E	R		U		E
I	L	E		U		A	I	S	E	S
T	U	T	E	L	A	I	R	E		P
	S	T		I		S	O	S	I	E
L	I	E	G	E	S		N		U	R
I	O	S		R	A	M	I	L	L	E
A	N		P	E	S	E	E		E	R

A la s. Napoléon Belcourt, école Ste-Anne, Ottawa

Hum! quelle belle paroisse que la paroisse Sainte-Anne! Organisations des hommes, des femmes, des jeunes gens, des enfants, tout y est parfait. Un conquérant esprit paroissial les entraîne au service de la grande famille qu'est une paroisse. C'est pourquoi, chaque fois que vous m'écrivez (vous ne le faites pas assez souvent), il y a de la joie qui sort de votre correspondance. Ainsi, vous venez de jouer une séance modèle et de prendre des résolutions modèles, ce qui n'est pas nouveau, mais qui est toujours aimable à apprendre et agréable à publier dans le "Droit". Aussi, les félicitations ne vous ont pas été ménagées, et qui vous a donné de si grand coeur, sinon cet homme de Dieu, ce grand patriote, qu'est votre bon pasteur. Et Sainte-Anne d'Ottawa a toujours été paroisse choyée par ses prêtres. Je le dis avec d'autant plus de joie et de fierté, que l'un de mes oncles par alliance, M. l'abbé Rémi Prudhomme, a été curé de Sainte-Anne, et a béni le mariage d'un grand nombre de vos bons vieux grand'pères et de vos chères vieilles grand'mamans. Au ton que je prends pour vous écrire, il vous sera facile de dire: Comme l'Oncle Jean est content de nous, et comme tous les patriotes, il chérit la paroisse Sainte-Anne d'Ottawa!

ONCLE JEAN.

Bonne Fête

27 octobre 1947
Carrier, Guy, 15 ans, Cyrville.
Gascon, Béatrice, 11 ans, Estaire.
Gaudette, Léandre, 9 ans, St-Charles.
Lapalme, Robert, 15 ans, Embrun.
Lévesque, Jules, 13 ans, Ansonville.
Lévesque, Jules, 14 ans, Belle-Rivière.
Mailhot, Normand, 5 ans, St-Albert.
Rochon, Jeannette, 11 ans, Windsor.
St-André, Louis, 13 ans, L'Orignal.
Vachon, Gabriel, 14 ans, Dalkeith.
Villeneuve, André, 12 ans, Hull.

28 octobre 1947
Chartrand, André, 6 ans, Ottawa.
Chrétien, Florent, 14 ans, Verner.
Clément, Agathe, 7 ans, Dalkeith.
Dupuis, Robert, 12 ans, Belle-Rivière.
Emery, Rita, 15 ans, Sudbury.
Jeanrond, Alice, 15 ans, Dalkeith.
Lafrenière, Raymond, 14 ans, Windsor.
Laliberté, Gérard, 14 ans, Windsor.
Marchnad, Cyrville, 13 ans, Cyrville.
Ouellette, Rene[illegible]
Potvin, Suzanne, 12 ans, Ottawa.
Sterling, Angéla, 13 ans, Pain-Court.

29 octobre 1947
Audette, Cécile, 7 ans, Pembroke.
Bélanger, Claire, 15 ans, Rouyn.
Boisclair, Gérard, 8 ans, Glen-Robertson.
Bourgeois, Lizette, 7 ans, St-Albert.
Brouillette, Wilfrid, 11 ans, Windsor.
Chaput, Weldon, 15 ans, Pembroke.
Guénette, Clémence, 7 ans, Témiscamingue.
Giroux, Claude, 10 ans, Verner.
Gohier, Guy, 14 ans, Ottawa.
Leduc, Guy, 5 ans, St-Isidore.
Lévesque, Simone, 14 ans, Mattawa.
Lyons, Agathe, 12 ans, Thurso.
Lyons, Agathe, 6 ans, Thurso.
Morin, Paul-Emile, 13 ans, Cumberland.
Rochon, Rhéal, 13 ans, Windsor.

Comme Poudrier

Un Ecossais assez proche de ses sous, sur le point de marier sa fille, manifesta au ministre son désir que cela se fit dans sa basse-cour "afin disait-il, que ses poules puissent manger le riz qu'on ne manquerait pas de jeter aux mariés". C'est le même, paraît-il, qui, de Vincent qu'il se nommait, demanda qu'on l'appelât "Vin", afin de sauver la "cent".

Le plus vieux mot français

Lors de la conquête des Gaules par les peuples venus des bords du Rhin, les vainqueurs furent obligés d'apprendre des Bas-Bretons les mots qui désignaient les objets de première nécessité.

Les mots "bara" (le pain) et "gwin" (le vin) étaient défigurés par les Barbares, qui s'imaginaient être de fins polyglottes.

Les Gaulois ont toujours, aimé à rire. Ils désignèrent bientôt le langage de leurs ennemis par les deux mots qu'ils entendaient le plus souvent répéter.

Ainsi naquit le verbe "baragouiner".

A L'ECOLE

Le maître. — Que fit Christophe Colomb après avoir mis le pied sur le sol américain?

L'élève. — Il se dépêcha d'y mettre l'autre, M'sieu.

Sect. Notre-Dame du Rosaire, Pte-au-Chêne

Cher oncle Jean,

Etant plus nombreux dans notre petite classe cette année, nous nous sommes empressés dès le 19 septembre de réorganiser notre section juvénile afin qu'elle soit bien vivante. Notre comité est le suivant: Ida Campbell, présidente; Françoise Deslauriers, vice-présidente; Mariette Deslauriers, secrétaire; Eloi Deslauriers, 1er conseiller; Denis Lavergne, 2e conseiller; Mariette Campbell, 3e conseillère.

Notre devise est toujours: "Dieu et Patrie".

Le 3 octobre avait lieu notre première réunion. Le programme était ainsi conçu:

1. Prière au Sacré-Coeur.
2. Serment au drapeau.
3. "Au clair de la lune", chant par Claire Cayer.
4. "Le premier jour de classe à Ville-Marie", leçon d'histoire par Eloi Deslauriers.
5. "Au bois du rossignolet", chant par Denise Deslauriers.
6. Combat de vocabulaire par deux élèves de 6e année, Mariette et Françoise Deslauriers. Combat gagné par Françoise.
7. Lecture: "Les souliers non cirés", par Denis Lavergne.
3. "Le petit mousse", chant par Mariette Campbell.
9. Combat de tables par deux élèves de 5e année, Maurice Campbell et Guy Lavergne. Les deux côtés furent égaux.
10. Propositions.

1. Proposé par Françoise Deslauriers, que les élèves assistent à la messe sur semaine aussi régulièrement que possible; appuyé par Eloi Deslauriers.

2. Proposé par Mariette Campbell, que les élèves recitent leur rosaire chaque jour du mois d'octobre; appuyé à l'unanimité.

On chanta ensuite notre hymne national "O Canada" et notre assemblée se termina.

Nous aurons nos réunions chaque premier vendredi du mois sous la direction de notre institutrice qui est toujours la même.

LA TOUR EIFFEL

C'est au Champ-de-Mars, au pied de la Tour Eiffel. Deux petites filles considèrent attentivement les câbles qui, du sommet de la Tour, vont vers la terre et servent à la télégraphie sans fil.

— Vois les grosses cordes, dit la plus petite à sa soeur, à quoi est-ce qu'elles servent?

— A faire tenir la tour bien droite, répond avec importance l'ainée, et à l'empêcher de tomber!

Nous espérons que tante Jeanne se porte très bien, et nous vous disons "au revoir" cher oncle Jean.

Vos neveux et nièces de Pointe au-Chêne.

Mariette Deslauriers, secrétaire

LOUISE et LOUIS — par SEEG



BRICK BRADFORD — par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY



MANDRAKE, le magicien — par LEE FALK et RAY MOIRE



MARISE DUCLAU et sa famille — par McEVOY et STRIEV



ANNIE ROONEY la petite orpheline — par BRANDON WALSH



LE CHEVALIER MASQUE — par FRAN STRIKER



LE FANTOME — par LEE FALK et PHIL DAVIS

